7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr
Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

N°5008
14 / 15 février 2020
98e année
Prix : 1,30 €
www.7jours.fr

1, rue de La Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3 - Tél : 02 99 79 39 09 - contact@7jours.fr

BANQUE DE FRANCE :
PERSPECTIVES 2020 EN BRETAGNE

EMMANUEL PIEDNOIR :
UN MÉDECIN AU TEDxRENNES

BURALISTES / GENDARMES :
TEST D'UNE MESSAGERIE INSTANTANÉE

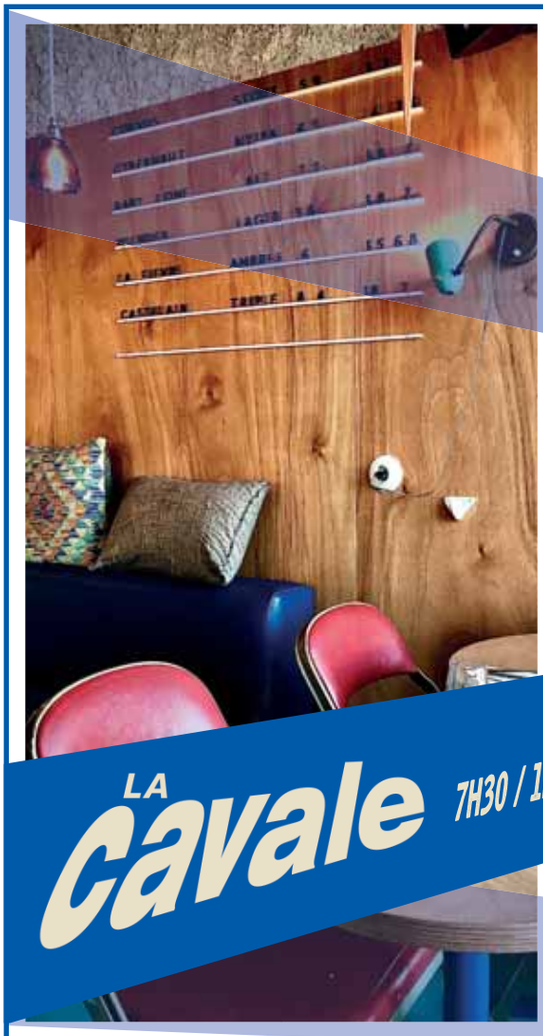

LA Cavale

7H30 / 1H DU LUNDI AU VENDREDI - 11H / 1H LE SAMEDI - 15H / 22H30 LE DIMANCHE

Artisan Ebéniste créateur

Création de mobilier contemporain sur mesure

07 81 76 68 68 // contact@atelier-lanoe.fr

La fouinardière - 35760 Saint-Grégoire

Atelier Lanoë

aér'eau | control BRETAGNE

Création et installation de système d'extraction de cuisine

Ventilation tertiaire

Maintenance & dégraissage

2 rue du pont Mahaud - 35131 PONT-PÉAN

02 23 27 52 12 - www.aereau-control.com

S F C M

Serrurerie Clôtures Sarl Forge Ferronnerie Métallerie

13, rue du Pré du Bois - Z.I. Sud-Est - BP 81448

35514 CESSON-SEVIGNE Cedex

Tél. 02 99 50 89 97 - Fax 02 99 32 49 16 - sfcm@orange.fr

S E C O B

L'EXPERTISE DU CONSEIL

CONSEIL

EXPERTISE COMPTABLE

PAIE - RH

AUDIT

02 99 83 76 10 - SECOB.FR

RENNES - NANTES - LORIENT - PARIS - ORLEANS - PORNIC - MONTAIGU - ST MEEN LE GRAND

SARL MCF

SARL MCF

Aménagement laboratoire pour métier de bouche

Panneaux et portes isothermes

Chambres froides

m.c.f.1@wanadoo.fr

ZA du Bois de Teillay – 35150 JANZÉ

Tél. 02 99 47 26 00 - Fax 02 99 47 15 71 - www.sarlmcf.com

OUEST BOISSONS

DISTRIBUTEUR DE BOISSONS AUX PROFESSIONNELS

À CŒUR DE VOUS SERVIR !

Rennes 02 99 59 14 34

Côtes d'Armor / Lamball'Vins 02 96 34 75 75

Fougères 02 99 99 36 56

Laval 02 43 67 67 67

Retrouvez-nous sur **ouestboissons.fr** et sur **Facebook**.

SOMMAIRE

RÉGION - 4

La Banque de France s'attend à une année 2020 en demi-teinte

HOMME DE LA SEMAINE - 8

Emmanuel Piednoir, médecin-pharmacien spécialiste des maladies infectieuses

ACTUALITÉ - 10

Avocats en grève

Les chiffres 2019 du Tribunal de Commerce de Saint-Malo

ÉVÉNEMENT - 13

La programmation du TEDxRennes dévoilée

ARTISANAT - 14

46e Olympiades des métiers en Bretagne

Concours Stars & Métiers

Coup de balai sur les déchets dangereux

BÂTIMENT - 17

Les métiers du Bâtiment en conférence au collège de Châteaubourg

Guillaume Rault, nouveau délégué « jeunes dirigeants du BTP 35 »

AMOURT DE L'ART - 23

Olivier Petiteau fait rimer statistique et artistique

ANNONCES LÉGALES - 24

8e semaine de l'année

Samedi 15 : Dernier quartier de Lune.

Le dicton météo

« Fossés pleins en février, abondance dans les greniers ».

Fêtes à souhaiter

Le 15, Claude, Georgia ; le 16, Julienne, Lucille ; le 17, Alexis ; le 18, Bernadette, Flavien ; le 19, Gabin ; le 20, Aimée ; le 21, Pierre Damien.

Un an déjà

Le 15 février, le président du gouvernement d'Espagne, Pedro Sanchez annonce la convocation d'élections générales anticipées pour le 28 avril 2019. - Le 16 février, le pape François confirme la réduction à l'état laïc du cardinal Theodore McCarrick, accusé d'abus sexuels sur mineurs. - Le 20 février, première observation depuis 1984 de la plus grand espèce d'abeille au monde, redécouverte dans les îles Moluques du Nord, en Indonésie. - Le 21 février, décollage de Beresheet, première sonde spatiale destinée à la Lune produite par des agences privées israéliennes. - Le 21 février, le Botswana confirme son intention de légaliser la chasse aux animaux sauvages sur son territoire.

Les tablettes de l'histoire

Le 15 février 1950, sortie du 16e long-métrage d'animation des studios Disney : Cendrillon. – Le 16 février 1959, naissance du joueur de tennis américain John McEnroe. – Le 16 février 1994, la société Apple annonce la mise sur le marché d'un appareil photo couleur dont les images peuvent être directement téléchargées vers un ordinateur. – Le 18 février 1930, l'astronome américain Clyde Tombaugh découvre la planète Pluton, 9e planète de notre système solaire. - Le 19 février 2008, à l'âge de 81 ans, Fidel Castro annonce qu'il renonce à la présidence de Cuba. Son frère Raùl lui succèdera. – Le 20 février 1986, la station orbitale russe «Mir» est installée dans l'espace, à une altitude de 350 kms.

Le truc de la semaine

Rien de plus facile que d'enlever des poils de chien ou de chat sur un fauteuil ou un vêtement : enfilez un gant de cuisine en caoutchouc et frottez, les poils se détacheront facilement.

L'esprit du monde

« La paix est le temps où l'on dit des bêtises, la guerre le temps où on les paie ».

Robert de Saint-Jean

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

7 JOURS – Les petites affiches de Bretagne, N° 5008 - Édité par « *7 Jours* » - SAS au capital de 54 000 € - Siège social : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES - **Tél : 02 99 79 39 09** - **www.7jours.fr** - E-mail : ***contact@7jours.fr*** - Adresse postale : BP 80338 – 35103 RENNES Cedex 3.

Président Honoraire : Jean-Jacques **BRÉE** - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Nadine **RAFFIN** – Rédaction : Laora **MAUDIEU** et Karine **BARBÉ** - ***redaction@7jours.fr*** – Commercial Annonces Légales : Guillaume **LE GUEN** (***07 85 27 29 49***) – Commercial Publicité : William **CONNAN** (***07 63 16 62 76***) - Maquettiste : Steven **ISRAËL** - Annonces Légales & Abonnements : Angélique **AUBRY** et Audrey-Maud **GILLET** - ***annoncelegale@7jours.fr***

N° CPPAP 0221 I 83943 - RCS Rennes 589 200 344 - Impression : Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire : Parution le vendredi/samedi - Prix de vente unitaire : 1,30 € - Abonnement 1 an : 52 € (TVA incluse) ; couplage journal + site internet : 59 € TTC. **Membre de RésoHebdoEco**.

LA **BANQUE** DE **FRANCE** S'ATTEND À UNE ANNÉE **2020** EN **DEMI-TEINTE** POUR LES ENTREPRISES **BRETONNES**

En Bretagne, l'indicateur du Climat des Affaires de la Banque de France annonce une année 2019 globalement positive pour les entreprises des secteurs de l'industrie, des services marchands et de la construction. La croissance devrait se confirmer sur 2020 malgré une diminution des investissements dans certains secteurs. Mais ce scénario plutôt optimiste reste soumis aux aléas d'un contexte international tendu, avec en particulier les conséquences du coronavirus sur la production chinoise et les retombées du Brexit.

Vincent Roche, directeur des affaires régionales de la Banque de France présente les perspectives 2020 pour les entreprises bretonnes.

La Banque de France annonce une croissance du PIB hexagonal de 1,2 % en 2019. Un résultat plutôt positif dans un contexte international tendu où l'Allemagne affiche +0,6 % et l'Italie +0,2 %.

La demande intérieure continue de porter l'économie tricolore, soutenue notamment par des conditions de financements favorables, et par les mesures budgétaires mises en place depuis la fin 2018. La consommation des ménages s'est ainsi amplifiée de 1,2 % en 2019 contre 0,9 % en 2018, alors que l'investissement a augmenté de 3,6 % contre 2,8 % l'année précédente.

La demande intérieure continue de porter l'économie tricolore

En 2019, l'activité bretonne dans son ensemble, s'est encore accrue à un rythme supérieur à celui de 2018. L'économie s'est enrichie de 19 % d'entreprises supplémentaires (hors microentreprises). Globalement les résultats de la Bretagne résultent d'une augmentation attendue dans le secteur industriel, une croissance plus forte que prévu dans les secteurs marchands et une légère évolution du secteur de la construction. Des résultats supérieurs à ceux du reste du territoire.

Tous les secteurs ont augmenté leurs dépenses en investissements. Et si les services marchands restent le principal pourvoyeur d'emplois, le secteur de la construction et plus encore celui de l'industrie ont largement apporté leur contribution.

Les 902 entreprises bretonnes interrogées par la Banque de France pour établir une tendance du climat des affaires en 2020, se montrent confiantes vis-à-vis de cette nouvelle année. Les chefs d'entreprise tablent sur une poursuite de la croissance de l'activité. Une nouvelle fois, ce sont les services marchands qui bénéficieraient de la meilleure orientation avec un chiffre d'affaires qui progresserait toutefois un peu moins vite qu'en 2019. Dans l'industrie, la progression de l'activité serait en très légère hausse tandis que des avancées très limitées interviendraient dans la construction.

Dans tous les secteurs, les difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée freineraient la progression des recrutements. Côté investissements, ils continueraient de s'accélérer dans le secteur de l'industrie, mais accuseraient une baisse significative dans les services marchands et un léger recul dans le secteur de la construction.

Si les entreprises bretonnes restent confiantes pour cette année 2020, le contexte international reste une inconnue dans l'équation. Alors que le contexte mondial s'éclaircissait avec la signature d'une trêve entre la Chine et les USA, l'épidémie du coronavirus qui frappe la Chine depuis fin décembre pourrait déstabiliser le marché avec le fort ralentissement de ses productions dans des secteurs comme la chimie, l'automobile, l'électronique ou le textile.

Industrie

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)

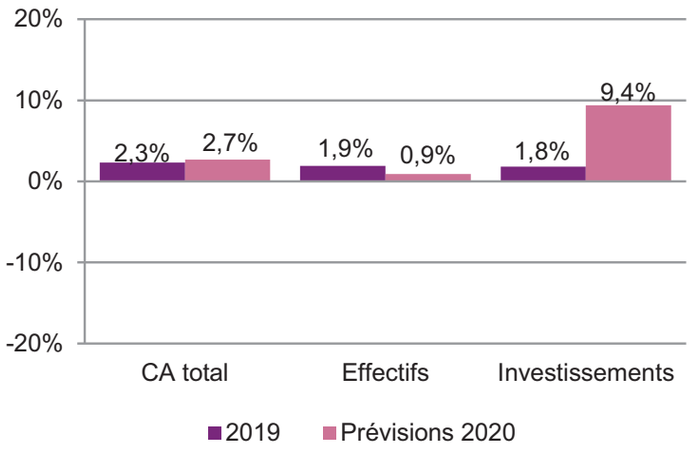

Services Marchands

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)

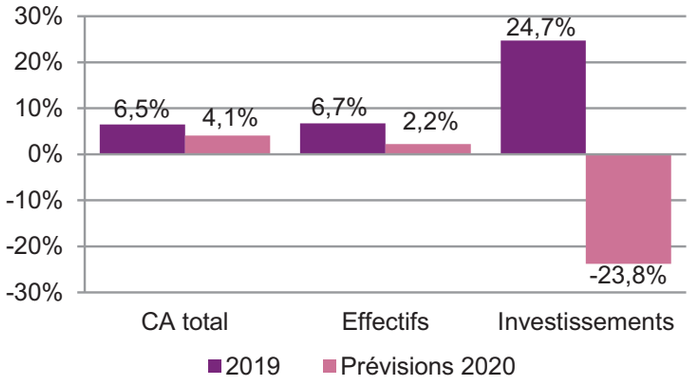

Construction

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)

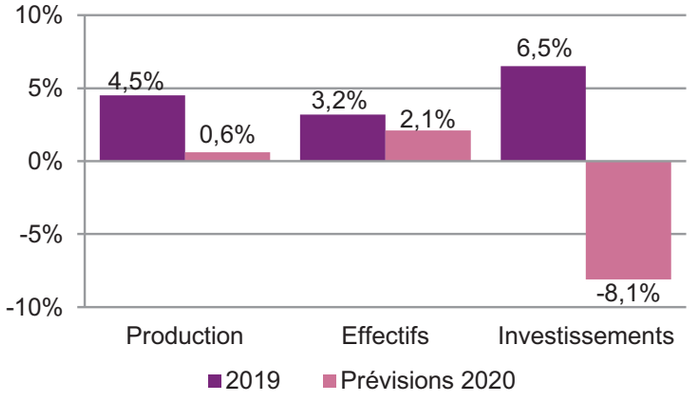

Source Banque de France

FRANÇOIS ANDRÉ

député PS - apparenté LREM - d'Ille-et-Vilaine

François André, homme politique bretillien, est décédé le 11 février des suites d'un cancer, à 52 ans. Né à Pontivy (56) il s'est installé à Rennes en 1971, dans le quartier de Villejean où il résidait encore.

Parcours professionnel

Détenteur d'un CAP de vendeur-magasinier obtenu au lycée professionnel de Tinténiac, il reprend des études générales, obtient son bac-calauréat et poursuit des études d'histoire à l'Université Rennes 2 au niveau licence. Il devient secrétaire administratif à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur de 1993 à 1999. Il entre à l'Institut Régional d'Administration (IRA) à Bastia puis est affecté à Rennes en qualité d'attaché d'administration scolaire et universitaire au rectorat de l'académie de Rennes.

Parcours d'élu

• En 2001, il est élu lors des municipales sur la liste d'Edmond Hervé (PS), il devient adjoint au Maire délégué au sport et aux grands événements sportifs, ainsi qu'élu du quartier de Villejean-Beauregard. Réélu en 2008 sur la liste de Daniel Delaveau, il devient adjoint au Maire de Rennes chargé des finances et de l'administration générale, jusqu'en 2012 lorsqu'il devient député.
• En 2008, il est également élu conseiller général, puis réélu conseiller départemental en 2015.
• En 2012, il est élu député de la 3e circonscription (Rennes Nord-Ouest, Pacé, Bécherel, Combourg, Montfort-sur-Meu, Montauban de Bretagne, Saint Méen le Grand...), réélu en 2017 siégeant sur les bancs de la majorité présidentielle LaRem.
• En 2015, François André est devenu colonel de la réserve citoyenne.
• En janvier 2019, il avait réintégré la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale.

Ses obsèques sont célébrées en l'église Saint-Luc de Rennes, samedi 15 février (10h).

Le code électoral prévoit que la suppléante, Claudia Rouaux, lui succède.

---

57 ans, Claudia Rouaux est technicienne qualité dans la recherche. Élue PS, elle siège au Conseil Municipale de Montfort-sur-Meu dans l'opposition depuis 2001 (réélue en 2008 et en 2014). Elle a été suppléante du député PS Marcel Rogemont de 2007 à 2012. Elle est élue Conseillère régionale en 2010 sur la liste de Jean-Yves Le Drian, réélue en 2015. En 2017 elle devient la suppléante du député socialiste François André aux élections législatives.

DES SOLDES DÉCEVANTES POUR LES COMMERÇANTS BRETILLIENS

Des chiffres de fréquentation en baisse, un chiffre d'affaires décevant, les soldes ne font plus recette. En cause ? Des ventes privées régulières, le Black Friday et moins d'achats compulsifs.

Le bilan des soldes s'avère décevant pour une grande partie des 170 commerçants interrogés*. Par rapport à 2019, la fréquentation des boutiques sur les 5 premiers jours a semblé inférieure pour 64 % d'entre eux. Sur le Pays de Rennes, seuls 25 % ont ouvert le premier dimanche des soldes pour une activité jugée peu satisfaisante. 55 % ont noté une baisse de fréquentation de leur boutique et 43 % déplorent un chiffre d'affaires en baisse.

« Comme les années précédentes pas d'engouement spécial certainement dû aux ventes privées. Par contre, plus d'irrégularités dans la fréquentation cette année. Des journées avec beaucoup de monde puis des journées très calmes » précise un des commerçants interrogés. Pour un autre **« Les clients ne consomment plus pour consommer en période de soldes, mais uniquement s'ils ont un réel besoin. Moins d'achats impulsifs, mais plus d'achats raisonnés »**.

Le Black Friday et les ventes privées sont pointées du doigt par une majorité de commerçants qui même s'ils sont satisfaits du passage des soldes à 4 semaines, réclament **« une réglementation des ventes privées et promotions, notamment du Black Friday afin de retrouver des marges correctes »**.

**Enquête réalisée par la CCI Ille-et-Vilaine, le Carré Rennais et l'Union du Commerce. 170 commerces ont répondu au questionnaire ; le panel de répondants était composé de 72 % d'indépendants, 9 % de franchisés et 16 % de succursalistes. Les secteurs d'activité représentés majoritairement par 54 % d'équipement de la personne, 13 % d'équipement de la maison, 8,8 % culture-sport-loisirs et 7,4 % alimentaire*.

Dans un communiqué, les élus U2P, Union professionnelle artisanale, se mobilisent contre « la privatisation du CFA de la Chambre de métiers et de l'Artisanat 35 »

« Les élus de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat (CRMA) de Bretagne, réunis le 6 février à la demande de la tutelle en Assemblée générale extraordinaire, se sont **prononcés contre le projet de privatisation qui met en concurrence l'offre régionale de formation des CFA des CMA bretonnes par 40 voix contre 34**.

Le Président de la CMA 35, Philippe Plantin, porte depuis 2017 un projet de transformation de la faculté des métiers, visant à transférer les activités de formation de la CCI 35 et de la CMA 35 au sein d'une Société par Actions Simplifiée (SAS). Depuis juin 2019 et l'assemblée générale de la CMA 35, l'U2P se mobilise contre le projet de privatisation du CFA de la CMA 35.

Aujourd'hui, la CMA 35 forme près de 2 100 apprenants à plus de 30 métiers, soit 1/3 des jeunes formés dans les CFA des CMA bretonnes. Demain, la privatisation porte le risque de faire disparaître, au profit d'une logique comptable, une partie de l'offre de formation initiale des CFA de la région Bretagne.

Il s'agit d'un enjeu à la fois territorial et de proximité pour les jeunes qui souhaitent accéder à la formation et les entreprises qui souhaitent former à leurs métiers. Mais c'est également un enjeu pour le maintien des sections à faibles effectifs ou porteuses d'un savoir-faire à préserver.

Par ailleurs, le projet de transformation suscite de nombreuses interrogations quant à sa viabilité économique et le coût qui serait directement supporté par la CRMA à compter de 2021 et indirectement par les artisans.

Si la réforme de l'apprentissage impose aux CFA de repenser leur organisation, celle-ci doit passer par un regroupement des établissements et non par une privatisation de leurs moyens.

C'est pour toutes ces raisons que l'U2P salue le vote des élus de la CRMA et soutient pleinement le projet de création d'un CFA unique régional qui doit permettre de préserver et de développer l'offre de formation initiale dans tous les territoires et aux plus près des entreprises »

DANS SON BUDGET PRIMITIF 2020, RENNES MAINTIENT UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Lundi 3 février, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2020 de la Ville de Rennes, qui représente un montant consolidé de 391,53 millions d'euros, en hausse de + 2,5 % par rapport à 2019. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 106,79 millions d'euros, en hausse de 9,72 millions d'euros par rapport à 2019. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 284,74 millions d'euros au budget consolidé.

Au budget principal, l'évolution des dépenses de fonctionnement est ainsi contenue à +1,3 % par rapport à 2019. Cette évolution est due, en autre, à de nouvelles dépenses liées à la livraison d'équipements : le Jeu de Paume, nouvel équipement du quartier centre nord, qui abrite une crèche associative, mais aussi l'hôtel à projets, la maternelle Pasteur et l'EduLab qui ouvriront à la rentrée de septembre.

L'année 2020 sera également marquée par la fin des travaux de réhabilitation de la salle de la Cité et de la MJC maison de Suède, la poursuite des travaux de construction du Conservatoire à rayonnement régional au Blosne, la construction du nouvel Antipode, les travaux sur les groupes scolaires Simone Veil et Torigné. L'aménagement des prairies Saint-Martin et les aménagements des abords des stations de la ligne b du métro touchent également à leur fin. Les travaux sur le site des Portes Mordelaises se poursuivent.

CONTRE LES VOLS, UNE MESSAGERIE **INSTANTANÉE** ENTRE **BURALISTES** ET **GENDARMES**

Fausse monnaie, vols, comportements suspects, les buralistes sont en première ligne pour ce qui a trait aux arnaques et aux agressions. Un dispositif est en phase de test sur le département, via une application sécurisée et cryptée de messagerie instantanée, à l'initiative du syndicat des buralistes d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la gendarmerie.

De g. à d. Loïc Vilboux le président du syndicat des buralistes d'Ille-et-Vilaine, le lieutenant-colonel Vilmain du groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine en charge de la prévention et des partenariats, et le commandant Chapparo, commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Montfort-sur-Meu.

« **On a vu il y a quelques jours un homme qui écoulait de faux billets de 5 euros à Liffré, 2 heures après il était à Redon. Avec la messagerie instantanée, une alerte a été donnée immédiatement pour avertir les buralistes. Et cela a permis d'intercepter l'homme très rapidement »**, indique le commandant Laurent Chapparo de la compagnie de gendarmerie départementale de Montfort-sur-Meu.

L' application s'appelle *« Signal »*, similaire au modèle de messagerie privé WhatsApp, permettant l'échange instantané de conversations, avec textes, photos, vidéos. Cet outil numérique simple d'usage facilite les échanges entre buralistes en temps réel, et avec les gendarmes qui peuvent réagir au besoin. **« L'application Signal a plusieurs avantages : d'abord d'être en conformité avec le RGPD, le règlement général de protection des données ; d'avoir de la transparence sur son algorithme, et de ne pas stocker dans un cloud le message, mais de le crypter directement depuis le téléphone »**, précise le commandant Chapparo.

Proximité et gratuité

L'application Signal est un outil entrant dans le dispositif PSQ, la politique de sécurité du quotidien, **« le but est de centrer sur la prévention, le contact, la proximité, ici c'est via le numérique, c'est un outil supplémentaire »**.

Le dispositif est en phase de test, et pourra être étendu et généralisé à l'ensemble du département via les compagnies de gendarmerie. L'application est téléchargeable gratuitement. Pour entrer dans le groupe d'échange entre buralistes, il faut signer une Charte, qui engage de part et d'autre les professionnels comme les gendarmes, pour une utilisation professionnelle destinée à assurer la sécurité et la sureté des commerçants.

Déploiement de l'application auprès des boulangers, des bijoutiers

Cet écosystème de partage d'infos locales est applicable à d'autres corps de métiers et fonctions. Des liens existent déjà entre la gendarmerie et les professions agricoles, les élus municipaux, les personnes âgées, les commerces de proximité. Vol, escroquerie, abus de confiance, extorsion de fonds, destruction ou dégradation de biens, **« les échanges d'informations entre les professionnels et les gendarmeries permettent d'être plus vigilants, de faire de la prévention, de donner l'alerte »**, résume le commandant Chapparo. **« Mais cela ne remplace pas le 17 ou le 112, ni même les patrouilles, c'est un outil de réactivité intéressant »**.

L'avantage de cette application est de permettre la création de différents groupes de contact. Il sera proposé prochainement aux boulangers du département, ainsi qu'aux bijoutiers.

L'application et le système de messagerie professionnelle ont été présentés à une centaine de buralistes, début février à Cap Malo.

EMMANUEL PIEDNOIR

MÉDECIN-PHARMACIEN SPÉCIALISTE DES MALADIES INFECTIEUSES

Emmanuel Piednoir est médecin infectiologue au CHU de Rennes et responsable du centre de prévention des infections associées aux soins (CPIAS, CHU Rennes). Son engagement sur l'antibiorésistance lui vaut aujourd'hui de fouler le cercle rouge du TedXRennes pour alerter sur ce fléau. La résistance aux antibiotiques est responsable d'un nombre de décès supérieur à celui des accidents de la route, et serait demain la première cause de mortalité mondiale si rien n'est fait.

Docteur en pharmacie et en médecine, Emmanuel Piednoir est également titulaire d'un master en épidémiologie. Il partage son temps entre le CHU d'Avranche Granville et le CHU de Rennes. Spécialiste des maladies infectieuses et tropicales et d'Hygiène Hospitalière, il a fait de l'antibiorésistance son cheval de bataille. Il est aux commandes du CPIAS Bretagne, le centre d'appui pour la prévention associée aux soins qui travaille notamment à l'action de surveillance et de prévention de la résistance aux antibiotiques.

« J'ai vu au fur et à mesure de mon exercice la résistance aux antibiotiques monter, monter, monter, avec des incidences non négligeables sur la mortalité, sur la complexité de traiter certaines affections qui sont pourtant aujourd'hui banales » explique Emmanuel Piednoir.

« La découverte des antibiotiques a constitué un formidable progrès. Les spécialistes estiment qu'ils ont fait gagner 10 ans d'espérance de vie à l'humanité. Mais la résistance croissante des bactéries devient progressivement un problème majeur de santé publique pour la France et dans le monde entier ».

C'est une utilisation massive et répétée chez l'homme et l'animal qui a conduit à l'apparition de ces bactéries résistantes aux antibiotiques. Elles se développent au sein des organismes des individus qui peuvent ensuite les transmettre par voie manuportée **« Une bonne hygiène avec des lavages de mains fréquents est importante »** souligne Emmanuel Piednoir. **« Auparavant c'était enseigné dans les écoles, mais avec l'apparition des antibiotiques, la prévention par l'hygiène s'est peu à peu effacée.**

« Les antibiotiques pourraient devenir la première grande invention médicale à s'autodétruire »

Aujourd'hui, on voit des comptines enseignant l'hygiène aux enfants refaire leur apparition dans les maternelles », et de préciser **« Il y a une prise de conscience en France. La campagne de publicité**, *« les antibiotiques c'est pas automatique »* **a fait évoluer les comportements. Mais il y a encore un grand chemin à faire »**.

En France on compte 5 500 décès par an chez des patients atteints d'infections à Bactéries Résistantes alors que les accidents de la route en comparaison ne représentent « que » 3600 décès. À l'échelle mondiale, l'OMS estime que les résistances microbiennes seraient responsables de 700 000 morts par an. Si rien n'est fait, les maladies infectieuses d'origine bactériennes pourraient redevenir en 2050 une des premières causes de mortalité dans le monde, en provoquant jusqu'à 10 millions de morts. **« Tout un pan de la médecine est basé sur les antibiotiques : la chirurgie lourde, les greffes, la médecine néonatale, la chimiothérapie… Si nous ne trouvons pas de solutions, les antibiotiques pourraient devenir la première grande invention médicale à s'autodétruire ! »** alerte Emmanuel Piednoir.

L'antibiorésistance concerne les humains, mais également les animaux et l'environnement. En 2006, une loi européenne interdisant « les antibiotiques comme facteurs de croissance » dans les aliments pour les animaux a été votée. Mais **« Le tourisme de masse notamment vers les pays du Sud avec un moindre niveau d'hygiène, favorise la propagation de bactéries résistantes aux antibiotiques »** explique Emmanuel Piednoir. **« La revue Clinical Infectious Diseases a publié une étude. Des chercheurs ont analysé les selles de 574 touristes, avant et après leur départ dans une région tropicale. De ce nombre, 292 (50,9 %) sont revenus porteurs de bactéries autorésistantes. Les voyages dans ces régions doivent être considérés comme un facteur de risque au cours des 3 premiers mois après le retour. Après la flore habituelle se reforme, et prend le dessus ».**

À travers son engagement au CPIAS Bretagne, Emmanuel Piednoir travaille à la prévention des maladies infectieuses et contribue à la maitrise de l'antibiorésistance bactérienne. Avec son équipe, il apporte son expertise et son appui auprès des professionnels de santé dans les 3 secteurs de soins : établissements sanitaires, établissements médico-sociaux (EHPAD, Maison d'accueil spécialisée…) et secteur libéral en ville. Ses missions : évaluation des pratiques de soins, information et prévention, formation, documentation, assistance et conseil en lien avec l'ARS.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, le spécialiste confie également vouloir écrire un ouvrage sur le sujet **« mais le temps me manque »**, confie-t-il. En attendant, Emmanuel Piednoir pourra porter son message sur la scène du TEDxRennes le 3 avril prochain.

LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Des chercheurs rennais inventent une nouvelle génération d'antibiotiques Les antibiotiques trop automatiques ? Le développement de la résistance, soit le fait de ne plus répondre aux traitements antibiotiques, pourrait devenir la première cause de mortalité, prévient l'Organisation mondiale de la Santé. La mise au point par des chercheurs rennais d'antibiotiques non toxiques et très actifs sur des bactéries multirésistantes, sans engendrer eux-mêmes de résistance grâce à un mécanisme d'action original, pourrait être une découverte fondamentale.

Voir Journal 7 jours, numéro 4981

MEDEF BRETAGNE

Hervé KERMARREC, nouveau président

Candidat à la présidence du MEDEF Bretagne, le Rennais Hervé Kermarrec est le nouveau patron des patrons bretons.

Élu le 6 février dernier, par 22 voix contre 15 face au lorientais Philippe Rouault, ce professionnel de l'immobilier succède à Joël Cheritel ancien dirigeant de la société RETIS.

Diplômé de l'ESC Rennes et de l'ICH, Hervé Kermarrec (49 ans) est aujourd'hui président de Kermarrec Immobilier, entreprise familiale créée par son père en 1985 à Rennes (30 M€ de chiffre d'affaires pour 120 salariés).

Président de l'Union des Entreprises 35 depuis janvier 2017, Hervé Kermarrec préside désormais aux destinées du principal syndicat patronal en Bretagne avec une priorité : le développement de l'emploi et d'une main-d'œuvre qualifiée dont les entreprises bretonnes ont besoin sur la région.

CRÉDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE

Jérôme GUIARD, nouveau directeur général adjoint

Jérôme Guiard a pris ses fonctions de directeur général adjoint du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, le 1er février dernier. Il était précédemment directeur général adjoint du Crédit Agricole de Normandie, depuis 2017.

Originaire de l'Anjou, Jérôme Guiard, 53 ans, intègre le groupe Crédit Agricole en 1989, en rejoignant la Caisse régionale du Maine-et-Loire en tant que conseiller commercial. Il exerce par la suite des métiers de conseil auprès de la clientèle des particuliers, des professionnels et des entreprises, puis en tant que manager dans le réseau d'agences du Crédit Agricole d'Anjou-Mayenne. De 2001 à 2006, il est responsable du marché des professionnels du Crédit Agricole d'Anjou-Maine. En 2006, il intègre le Crédit Agricole des Côtes-d'Armor en tant que directeur des marchés et des entreprises. Il y est nommé, en 2010, Directeur des marchés et des offres.

L'ENTRETIEN DANS LES TRAVAUX PUBLICS : UN ENJEU DE SÉCURITÉ !

Routes, ponts, canalisation d'eau, de gaz, réseau ferroviaire, télécom... il s'agit d'un patrimoine invisible et pourtant essentiel.

Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), et François Coville, président de la FRTP Bretagne.

Quotidiennement, les Bretons utilisent - sans s'en rendre compte - des réseaux de mobilité (routes, pistes cyclables...), des réseaux d'eau (eau potable, assainissement), des réseaux d'énergie (électricité, gaz, fibre) qui contribuent à leur confort et qualité de vie.

Chaque jour, l'équivalent en eau de 30 piscines olympiques est perdu par manque d'entretien des canalisations en Bretagne

Ces infrastructures contribuent à l'aménagement équilibré du territoire, à son attractivité et à sa compétitivité économique. Aujourd'hui, ces infrastructures se dégradent faute d'entretien régulier, du ressort des communes notamment, **« il est temps d'agir »**, insiste la FRTP. Un mot d'ordre scandé depuis plusieurs années par la Fédération de Travaux Publics, et rappelé à l'occasion de la venue du président national...

Représentant 524 entreprises en Bretagne le secteur des TP compte 12 000 salariés, et plus de 60 % de l'activité dépend de la commande publique. Sur le réseau d'eau potable, les pertes avoisinent en Bretagne 14 % du volume introduit, c'est l'équivalent du contenu de 30 piscines olympiques perdu chaque jour. Impossible de connaitre les taux de fuites sur le réseau d'assainissement, mais 20 % des stations d'épuration en Bretagne ont plus de 30 ans.

« Un effort d'entretien régulier permet de ne pas avoir à reconstruire un ouvrage. C'est un moindre coût à long terme ! » rappelle François Coville le président de la FRTP - Fédération Régionale des Travaux Publics de Bretagne

À l'approche des élections municipales, il s'agit bien de questions de service public, que les professionnels des TP souhaitent mettre en avant.

BRITTANY FERRIES INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX À SAINT-MALO

Brittany Ferries a choisi de déménager ses bureaux de la gare maritime de la Bourse, au parc Atalante de Saint-Malo. Le bâtiment de 995 m² dispose d'un centre de formation, de bureaux, et d'espaces conviviaux pour accueillir les réunions du groupe. Sa construction a été réalisée à 70 % par des entreprises locales : ossature bois, peinture murale biosourcée à base d'algues, revêtement au sol composé à 50 % de matières recyclées.

Le bâtiment « Brittany Ferries Atalante » a été inauguré ce vendredi 7 février, en présence de Jean-Jaques Roué le président de la BF, Jean-Yves Le Drian le ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères et Amélie de Montchalin sa Secrétaire d'État chargée des Affaires Européennes, le maire de Saint-Malo Claude Renoult, de nombreux élus locaux, présidents de Région et de Département, sénateurs et députés.

La formation est une des priorités de Brittany Ferries : en 2019, près de 800 collaborateurs ont été formés à Saint-Malo et 400 en e-learning.

Saint-Malo est à la croisée des sites de l'entreprise en Bretagne, Normandie, et Grande-Bretagne-Irlande-Espagne. Cette position géographique est idéale pour réunir ses collaborateurs britanniques grâce à la liaison Portsmouth/ Saint-Malo.

La compagnie française est le 1er employeur de marins en France, comptabilisant entre 2 400 et 3 100 collaborateurs selon la saisonnalité (dont 2 000 marins). Chiffre d'affaires : 444,2 millions d'euros/an. 2,63 millions de passagers, dont 85 % de Britanniques. 900 000 voitures. 205 400 camions. 6 000 emplois indirects. 12 navires. 12 routes maritimes desservies entre la France, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne. 11 ports: Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen-Ouistreham, Le Havre, Plymouth, Poole, Portsmouth, Cork, Santander, Bilbao.

AVOCATS EN GRÈVE

Les Bâtonniers de Rennes et Nantes *« porte-parole »* des 2 000 avocats de l'Ouest mobilisés depuis six semaines.

Ils ne baissent pas la garde et font front commun, mobilisés depuis six semaines face à la réforme de leur système de retraite. Alors qu'à Rennes un *« Pot de départ anticipé en retraite »* était organisé lundi 10 février devant la cité judiciaire, les avocats nantais déposaient 105 demandes de mises en liberté.

Maître Bruno Carriou bâtonnier de Nantes et Maître Hélène Laudic-Baron bâtonnier de Rennes.

Depuis le 6 janvier, les avocats multiplient les demandes de renvoi d'audience, et grève du zèle, ce mouvement de grève est inédit au sein de cette profession. **« À Nantes le stock des comparutions immédiates est d'environ 150 dossiers »**, précise Maître Bruno Carriou. **« Au Tribunal judiciaire de Rennes il y a l'équivalent de 15 jours pleins d'audiences renvoyées »** estime Maître Hélène Laudic-Baron.

« Nous avons repris le 5 février dernier une partie des audiences : les gardes à vue, les comparutions immédiates… Nous continuons nos actions, notamment en direction des parlementaires locaux. Nous pensons au Barreau à mettre en place une aide de solidarité aussi pour pallier au manque de salaire de certains avocats en grève ».

Dans l'Ouest la rémunération médiane annuelle est de 32 000 €. Avec le projet de loi, les cotisations passent de 14 % à 28 %. **« Cela pénalise en particulier les plus jeunes, et les moins fortunés de la profession »**. Car il faut peu compter sur la rémunération dérisoire de l'État pour l'aide juridictionnelle et la défense des plus démunis pour se faire un salaire décent. **« Le système judiciaire tient aujourd'hui grâce au dévouement et à la conscience citoyenne et professionnelle des magistrats, des greffiers et des avocats, trois professions à bout de souffle »** indique dans une lettre ouverte le Conseil National des Barreaux.

Le projet de loi sur les retraites a commencé sa vie au Parlement fin janvier. La majorité espère un vote solennel du texte avant la trêve parlementaire des élections municipales mi-mars. Le Sénat se penchera sur la réforme dès la fin avril.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO : CRÉATION NETTE DE 389 ENTREPRISES EN 2019

L'audience de rentrée du tribunal de commerce de Saint-Malo a été l'occasion de rappeler les faits marquants de l'année judiciaire 2019, et d'évoquer les changements de l'année à venir. Le président Joël Taledec a indiqué que *« pour la deuxième année consécutive, la baisse enregistrée des redressements judiciaires, des liquidations judiciaires et des affaires de contentieux commercial est très importante ».*

Le président s'est réjoui de la baisse des procédures collectives - 120 en 2019 contre 176 l'année précédente, soit -31,8 % - remontant le temps pour montrer que **« la tendance de l'économie à vouloir se redresser est constante depuis 5 ans »**. En 2015 le tribunal avait comptabilisé 228 affaires.

« En 2019 ce sont les sociétés commerciales structurées qui ont le mieux résisté. Ces chiffres montrent que la région demeure dynamique. Pour la deuxième année consécutive, la baisse enregistrée des redressements judiciaires, des liquidations judiciaires et des affaires de contentieux commercial est très importante. Une bonne nouvelle corroborée par le nombre également conséquent de nouvelles inscriptions ».

AUGMENTATION DES IMMATRICULATIONS (+247), BAISSE DES RADIATIONS (-142), SOIT UN SOLDE POSITIF DE 389 SOCIÉTÉS ENREGISTRÉES AU RCS EN 2019.

	Immatriculations			Radiations		
ANNÉES	**2019**	**2018**		**2019**	**2018**	
Personnes physiques	491	440	+11,6%	318	297	-7,1%
Soc. Commerciales	898	778	+15,4%	333	488	-31,8%
Soc. Civiles	626	548	+14,2%	201	209	-3,8%
GIE	1	1		1	1	
TOTAL	**2016**	**1767**	**+14,1%**	**853**	**995**	**-14,3%**

Le président restant prudent, **« le commerce en général fait partie avec le BTP des entreprises les plus sensibles et qui paient le plus lourd tribut en périodes de crise »**.

« Alors à cause, sans doute de la grogne ambiante, des négociations qui se déplacent dans la rue, du manque de respect des autres, de la peur aussi, nous sommes inquiets, mais soyons honnêtes, tout ne va pas si mal en France et les entreprises bretonnes en général et celles du bassin de Saint-Malo – Pays de Rance relevant de notre juridiction en particulier s'en sortent plutôt bien ».

LES 120 PROCÉDURES OUVERTES EN 2019, ENTRE LIQUIDATION, REDRESSEMENTS ET SAUVEGARDES. LES LIQUIDATIONS ONT IMPACTÉ 271 SALARIÉS

	Liquidations judiciaires		Redressements judiciaires		Sauvegardes
2018	111		63		2
2019	98	-11,7%	22	-65%	0

Le président du Tribunal de commerce de Saint-Malo, Joël Taledec, en compagnie de la nouvelle juge Morgane Hery, à l'occasion de sa première audience le lundi 27 janvier.

UN NOUVEAU JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO

Lors des élections des juges du tribunal de commerce de Saint-Malo en octobre 2019, ont été réélus :

- **Nathalie Galon** pour un mandat de 4 ans,
- **Christian Gelebart** pour un mandat de 2 ans
- **Jean-François Granet** pour un mandat de 4 ans
- **Jean-Pierre Mace** pour un mandat de 2 ans
- **Eric Maillard** pour un mandat de 4 ans

Nouveau juge élu : **Morgane Hery** pour un mandat de deux ans

La prévention, et les partenariats

Le Tribunal de Saint-Malo a mis l'accent sur la prévention des difficultés des entreprises, passant de 23 rendez-vous en 2018 à 57 en 2019. **« En 2020, nous avons déjà conclu un partenariat avec l'URSSAF, un autre avec l'association EGEE et nous entendons poursuivre notre engagement pour aider les entreprises en difficulté. Et comme il n'y a pas d'entreprise sans entrepreneur, 2020 sera consacrée à la prévention du suicide chez les entrepreneurs. Le tribunal va élargir la base des acteurs qui agiront de concert pour prévenir ces graves problèmes et éviter que la solitude pèse sur le chef d'entreprise »**.

Le président a salué également le travail du greffe, dont l'inspection générale en 2019 des Services de la Conférence Générale des Greffiers des Tribunaux de Commerce a dressé un rapport élogieux.

LA **PROGRAMMATION** DU **TEDxRENNES DÉVOILÉE**

Vivre comme si l'impossible n'existait pas tel est le fil conducteur du prochain TEDxRennes qui se déroulera dans la salle du Liberté le 3 avril prochain. Le show, Intitulé *« Dépasser l'horizon »*, invitera les 3300 spectateurs attendus à imaginer d'autres possibles autour d'intervenants inspirants. Sexe, maths, santé mentale, aventure, catch... Un programme aussi riche qu'inspirant attend le public.

Régis Bozec, responsable des intervenants; Jüne Plã, intervenante; Emmanuel Piednoir, intervenant; Fanny Dufour présidente de Bretagne Id Large

Pas moins de 10 intervenants fouleront le cercle rouge du plus grand TEDx de France pour partager à travers un talk de quelques minutes, leurs idées innovantes et leurs messages inspirants. L'équipe organisatrice vient de dévoiler la liste des premiers intervenants. Les profils sont variés et les sujets aussi : un docteur en pharmacie et en médecine qui sensibilise à l'antibiorésistance, une jeune femme défenderesse d'une sexualité bienveillante, une docteur en biodiversité, un amoureux du catch, une étudiante engagée pour la protection des enfants togolais, un schizophrène paranoïde réalisateur... **« Tous ces talks plantent des graines pour réfléchir, échanger »**, se réjouit Fanny Dufour, présidente de l'association Bretagne Id Large, structure porteuse de l'événement.

Les premiers intervenants annoncés

Sabrina Ouazzani
Les travaux de Sabrina Ouazzani portent sur « la calculabilité à temps infinis ». Classée dans les « 30 de moins de 30 ans qui vont changer la France » par Vanity Fair en septembre 2018, Sabrina transmet sa passion aux moins exposés à la science, en véhiculant l'idée qu'il faut poursuivre ses rêves.

Jean-Louis Étienne *(© Collection Jean-Louis Etienne)*
Docteur en médecine, spécialiste en nutrition et biologie du sport, explorateur, écrivain, commandeur de la Légion d'Honneur, Jean-Louis Étienne est tout cela à la fois. Pour cet infatigable défenseur de la planète, l'audace c'est d'engager son imagination au-delà des certitudes.

Emmanuel Piednoir
Docteur en pharmacie et en médecine et titulaire d'un Master2 en santé publique-épidémiologique, Emmanuel Piednoir travaille activement à la prévention des infections et à la lutte contre l'antibiorésistance. (voir portrait p.8)

Jüne Plã *(© Christophe Pouget)*
Character designer dans le jeu vidéo, Jüne Plã utilise ses talents de dessinatrice pour expliquer visuellement qu'il y a d'autres alternatives à la pénétration dans notre vie sexuelle. Son compte Instagram *« Jouissance Club »* est suivi par 370k abonnés et son livre éponyme connait un véritable succès de librairie depuis sa sortie le 15 janvier 2020.

Cédric François *(© Janus Van Den Eijnden)*
Son défi ? Transformer le son en énergie. Spécialiste en solutions biométriques, Cédric François a fondé la société Équium en 2017. Sa machine permet de convertir de la chaleur en ondes acoustiques de très haute puissance pour générer du froid. Les applications sont variées comme produire de la climatisation, refroidir des moteurs de groupes électrogènes... Le son n'adoucit pas simplement les moeurs, c'est une ressource précieuse qui a fasciné cet entrepreneur.

Johanna Villenave-Chasset *(© Le Lien Horticole)*
Docteure en entomologie et écologie du paysage, Johanna Villenave-Chasset travaille à favoriser la biodiversité en diminuant les pesticides et en remettant les insectes au coeur de la culture.

Antoni Severino
Antoni Severino est prof de français. Il aime la couture et le catch ! Son objectif au TEDxRennes est de changer notre regard sur le catch. Un spectacle qui serait très révélateur de notre société...

Nathan Hofstetter
Nathan Hofstetter a été diagnostiqué schizophrène paranoïde. Il a entrepris de rendre visible cette maladie en se filmant lui-même en "crise de parano », en caméra subjective. Pour lui "Les fous sont les explorateurs malchanceux de l'invisible".

Valérie Tete *(© Le Mémorial de Caen - D. Commenchal)*
Elle remporte en janvier 2019 le concours de plaidoirie des lycéens de Caen en plaidant la cause des enfants injustement accusés de sorcellerie au Togo, pays dont elle est originaire. Aujourd'hui en première année de la Sorbonne à Paris, elle poursuit son combat pour la protection des enfants togolais.

46e OLYMPIADES DES MÉTIERS EN BRETAGNE

Industrie, filière construction, métiers de bouche... 55 métiers en démonstration lors de ce concours.

©F.Bétermin/Région_Bretagne

Après trois jours d'épreuves et de démonstrations au Palais des congrès de Saint-Brieuc, 46 personnes sont allées décrocher une médaille d'or, le sésame pour disputer la finale nationale des Olympiades des métiers à Lyon en octobre prochain... en ligne de mire, la finale mondiale à Shanghai en 2021.

Choisir sa voie, ou changer de métier, le concours des *« Olympiades des métiers »* est aussi l'occasion de voir et rencontrer des formateurs, professionnels, et des jeunes en formation, tous passionnés par leur métier.

Plus de 14 000 visiteurs

Bien sûr il y a le concours international. D'ailleurs, les Français se distinguent au niveau mondial en menuiserie par exemple, souvent au coude à coude avec le concurrent japonais.

©F.Bétermin/Région_Bretagne

C'est même un Breton qui a décroché l'or lors de l'édition précédente, la finale mondiale à Kazan en Russie.

Mais ce rendez-vous, financé par la Région tous les deux ans, est surtout une vitrine des métiers, car beaucoup sont en manque de candidats, toutes filières confondues. Sur les 2 jours 1/2 des Olympiades en Bretagne, 14 000 visiteurs ont foulé les deux halls du Parc des expositions, pour beaucoup des collégiens et lycéens, mais aussi des personnes en reconversion professionnelle.

« Je suis un métier en tension »

Alors que les 230 candidats des Olympiades sont des jeunes très enthousiastes et passionnés par leur futur métier, les filières peinent à attirer des candidats et à recruter.

Du côté du stand horticulture, on s'affaire à l'exercice de greffage *« à l'anglaise »* sur un pommier, ou la culture de tomates sous une serre. **« En Bretagne dans ce secteur 200 jeunes sont arrivés sur le marché du travail l'an passé, alors qu'il y a plus de 2 000 postes à pourvoir »**, indique un responsable du Pôle Végétal et Agricole. Même discours au Pôle Mer, **« on va manquer de 500 marins-pêcheurs en Bretagne d'ici cinq ans, on voit depuis quelques années des pêcheurs étrangers venir travailler pour pallier à ce manque, des pécheurs sénégalais notamment »**. Et pourtant des 12 lycées maritimes en France, quatre sont en Bretagne. Il existe également des aides européennes pour reprendre les affaires des patrons-pêcheurs ou des armateurs, pour autant les investisseurs sont aujourd'hui étrangers. Du côté des réparateurs-mécaniciens de matériel agricole - regroupant autant les tracteurs que les tondeuses de green de golf - ce sont 1 500 jeunes qui sortent chaque année des écoles, pour 3 000 postes. Chez les frigoristes **« il y a un manque de plus de 5 000 personnes en France, sur des postes très bien payés »** indique un professionnel.

CONCOURS **STARS** & **MÉTIERS** : LES ARTISANS **RÉCOMPENSÉS**

Chaque année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine et la Banque Populaire Grand Ouest (BPGO) organisent le concours *« Stars et Métiers »*. Ils récompensent ainsi les entreprises artisanales.

Le concours qui récompense les artisans

Ce mardi 4 février, à Rennes, au sein de la CMA 35, s'est déroulée la cérémonie de remise des prix *« Stars et Métiers »*. Ce prix est destiné à promouvoir l'excellence, l'innovation et le développement des entreprises artisanales. Une quarantaine d'entreprises artisanales se sont inscrites au concours, clientes ou non de la BPGO. Trois candidats bretilliens ont été mis à l'honneur lors de cette soirée.

3 entreprises récompensées

La Maison Gesbert, boucherie artisanale, installée à La Bouëxière a remporté le grand prix Entrepreneur. Créée en 1890, Mickaël Gesbert incarne la quatrième génération de la famille Gesbert. Cette maison est aujourd'hui implantée dans plusieurs communes du département et poursuit son développement.

Fabricant et marchand des glaces Sanchez, Guillaume Thiebard a reçu le grand prix Innovation. Installé à Saint-Malo, il a repris l'entreprise en 2006. La carte compte plus d'une centaine de glaces maison. Aujourd'hui, l'entreprise continue d'innover dans de nouveaux parfums mais aussi dans les process de fabrication.

Quant à l'entreprise Crézé, installée à Saint-Jacques-de-la-Lande, elle a été récompensée avec le grand prix Responsable. La société reprise par Gaël Hardy est spécialisée dans la métallerie, serrurerie et ferronnerie. Son dirigeant est très impliqué dans la vie locale, notamment avec la formation d'apprentis et la co-fondation et présidence du Club des Mécènes du patrimoine en Bretagne avec la Fondation du Patrimoine.

La CMA 35 est fière de récompenser ces artisans passionnés, en partenariat avec la BPGO. Elle réaffirme sa position d'interlocuteur naturel des artisans, tout au long de la vie des entreprises, afin d'assurer la pérennité, la compétitivité et le développement du secteur.

COUP DE **BALAI** SUR LES **DÉCHETS** DANGEREUX

En partenariat avec le Conseil régional de Bretagne et l'ADEME Bretagne, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne poursuit son action dans la collecte de déchets dangereux en proposant aux artisans des tarifs préférentiels de collecte.

Un dispositif dédié aux artisans

Les professionnels se tournent spontanément vers les déchetteries pour le traitement des déchets dangereux mais, elles sont de plus en plus nombreuses à ne plus accepter ces produits. Le réseau des CMA de Bretagne accompagne les entreprises artisanales sur ces problématiques à travers son opération *« coup de balai sur les déchets dangereux des artisans »*, pour permettre à ceux qui génèrent de trop faibles quantités de contractualiser avec un prestataire, à des tarifs préférentiels.

Une démarche simplifiée

Louis Noel, président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, et Philippe Plantin, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine, ont pu assister, ce mardi 4 février 2020, à une collecte de déchets, opérée par la société SNDC, dans l'entreprise artisanale Kolb Décoration, basée à Acigné. Stephann Kolb, le gérant, a mis en avant la véritable plus-value de ce dispositif, en apportant des exemples concrets et précis sur la manière dont ce programme répond à ses besoins et ses attentes : une solution pratique, réglementaire et économique.

Ce dispositif démontre à nouveau l'engagement du réseau des CMA de Bretagne en faveur du développement durable et de la transition énergétique.

En 2019, 90 collectes ont été réalisées en Bretagne pour une quantité collectée de 36.34 tonnes.

Pour plus d'informations sur ce sujet :

Karine Lecoq – 02 99 65 58 73 – lecoq@crm-bretagne.fr

PROFESSION JOURNALISTE 1 236 JOURNALISTES EN BRETAGNE AU 20 JANVIER 2020

Les façons de concevoir l'information, de la produire et, plus encore, la façon dont elle est consommée connaissent de grands bouleversements à l'ère du numérique. Le traitement de l'actualité sur les supports traditionnels s'en trouve modifié avec, au cœur de ce bouleversement le changement de tempo ; Au site, l'information quasi instantanée avec risque d'erreur. Au media traditionnel le tempo du recul, de la mise en perspective, de l'analyse à froid. Le journaliste a aujourd'hui vocation à devenir une sorte de *« Shiva »* (la déesse aux multiples bras) maitrisant les différents outils de capture d'informations (stylo, micro, caméra, appareil photo, smartphone, ordinateur…).

Chacun d'entre eux va devoir apprendre à s'adapter régulièrement aux évolutions techniques, aux nouveaux supports, aux nouvelles pratiques d'information en tirant le meilleur profit des potentialités offertes pour communiquer via de nouvelles technologies qui devraient émerger rapidement.

Alors que chacun peut informer ou s'informer sur des blogs via des tweets et des posts, sans médiation journalistique, le rôle des professionnels de l'information devient de plus en plus complexe et exigent.

Dans cette *« société de l'information »* tout le monde peut donc aujourd'hui se prétendre *« journaliste »*. Une situation récusée par les 35 020 journalistes professionnels recensés en France actuellement, dont 1 236 en Bretagne.

Au 20 janvier 2020, selon la **commission de la carte de presse** (*qui a pour mission d'attribuer la carte de presse aux journalistes professionnels qui en font la demande, conformément à la loi de 1935*), la Bretagne comptait en effet 1 236 journalistes dont 912 actifs, 274 pigistes, 18 honoraires et 32 en demande d'emploi.

Pour 68 d'entre eux, il s'agissait d'une première demande.

Au plan national, 35 020 cartes de presse ont été attribuées l'an dernier, dont 449 à des journalistes honoraires.

25 438 journalistes sont en CDI et 7 884 journalistes salariés à la pige ou en CDD.

Sur les 35 020 journalistes recensés fin 2019, 19 931 travaillent en Île-de-France (56,91 %), 14 758 en région (42,15 %) et 331 à l'étranger (0,94 %).

Sur les 34 571 journalistes actifs, on compte 18 139 hommes et 16 432 femmes.

JJB

**la détention de la carte de presse en France, est la condition nécessaire pour accéder au statut de journaliste professionnel*

LE SITE WEB DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE *« REPRENDRE EN BRETAGNE »* SE RENFORCE

La CCI de Bretagne et la CRMA Bretagne ont signé ce 11 février une convention de partenariat. L'objectif de cette union est de fournir un site web de référence aux cédants et repreneurs d'entreprises bretonnes.

Jean-François Garrec, président de la CCI Bretagne (à gauche) et Louis Noël, président de la CRMA Bretagne (à droite) ont signé une convention de partenariat pour renforcer le site Reprendre en Bretagne.

En 2004, les CCI de Bretagne lançaient le site *« reprendre en Bretagne »* afin de faciliter la transmission et la reprise d'entreprises bretonnes. L'espace web diffuse des annonces et informe les cédants et les repreneurs sur les modalités à connaitre avec l'appui de différents experts (banques et organismes financiers, notaires, avocats, experts-comptables, professionnels de l'immobilier). De la même manière, les CMA de Bretagne facilitent la mise en relation des cédants et des repreneurs d'entreprises grâce à leur site web national, ***entreprendre.artisanat.fr***

Ce constat a conduit les CCI et CMA bretonnes à s'associer pour la mise en place d'un site unique inter-consulaire faisant référence, en vue d'améliorer l'information et l'accompagnement des cédants et repreneurs d'entreprises. À travers celui-ci, elles entendent répondre au mieux aux enjeux de la transmission d'entreprise en Bretagne afin de maintenir les dynamiques économiques sur l'ensemble des territoires par la continuité des entreprises existantes et le maintien de leurs emplois.

Le nouveau site ***reprendre-bretagne.fr*** aura pour objectifs de :

• Présenter l'offre des entreprises bretonnes à reprendre,
• Faciliter la mise en relation des cédants et repreneurs d'entreprise,
• Présenter les outils d'accompagnement à la cession de l'entreprise et à sa reprise.

Il intégrera des services nouveaux : géolocalisation, informations vidéo, usage sur les mobiles, amélioration des recherches.

LES **MÉTIERS** DU **BÂTIMENT** EN CONFÉRENCE AU COLLÈGE DE **CHATEAUBOURG**

170 élèves de 3e du collège P.O. Malherbes de Chateaubourg ont assisté à une conférence sur les métiers du bâtiment, animée par la Fédération du Bâtiment avec 3 professionnels locaux : Bruno Jeannin (maçonnerie Chanson), Erwan Rouault (carrelage) et Nicolas Lejas (peinture).

Pour aider leurs élèves à préparer leur orientation professionnelle, le collège public de Chateaubourg organisait lundi 27 janvier une *« soirée des métiers »*. Près de 50 professionnels de 12 secteurs d'activité, présents pour échanger avec les jeunes.

« Le Bâtiment a besoin d'attirer plus de jeunes, c'est à nous, entrepreneurs, d'aller vers eux pour parler des évolutions de nos métiers, des perspectives de carrière qu'ils offrent… » Dans l'entreprise Chanson maçonnerie, Bruno Jeannin forme ses salariés, qui sont presque tous issus de l'apprentissage **« Nous avons par exemple, formé un jeune en réorientation après un DUT de Gestion. Après deux années d'expérience, il va bientôt passer chef d'équipe. Dans notre métier, on peut évoluer facilement, et ce qu'il faut surtout dire, c'est qu'ils sont bien rémunérés »**.

Autre parcours : après une carrière de professeur de musique, Nicolas Lejas s'est formé à la peinture, grâce à son père qui lui a transmis l'amour du métier, puis son entreprise. Aujourd'hui, il dirige une équipe de 10 peintres, dont 3 femmes. **« Nous avons des métiers dans lesquels on peut vraiment s'épanouir, y compris les femmes, et ce, quels que soit les parcours »**.

Erwan Jouault est carreleur depuis son début de carrière, à Chateaubourg, c'est aussi son père qui lui a appris le métier. **« Dans notre entreprise, on forme les jeunes majoritairement en apprentissage, car c'est le meilleur moyen pour nous de transmettre notre savoir-faire »**. Dans le secteur du bâtiment, l'apprentissage est vraiment apprécié des entreprises pour former les jeunes, mais aussi pour les faire évoluer et gravir des échelons, du CAP à l'ingénieur.

Plus d'infos sur www.lebatiment.fr

GUILLAUME **RAULT**, NOUVEAU **DÉLÉGUÉ** ***« JEUNES DIRIGEANTS** DU BTP 35 »*

Guillaume Rault, 36 ans, dirigeant de ID Concept Bois à Chartres de Bretagne, vient d'être élu délégué départemental du Groupe Jeunes Dirigeants de la Fédération Française du Bâtiment 35. Il succède à Damien Hubert, menuisier à Pleumeleuc, pour animer et représenter ce groupe qui rassemble une centaine de jeunes et futurs repreneurs dans le BTP.

« Notre groupe est un lieu d'échanges et d'entraide entre jeunes dirigeants de la nouvelle génération. On a les mêmes problèmes, quelle que soit notre activité, notre taille d'entreprise…

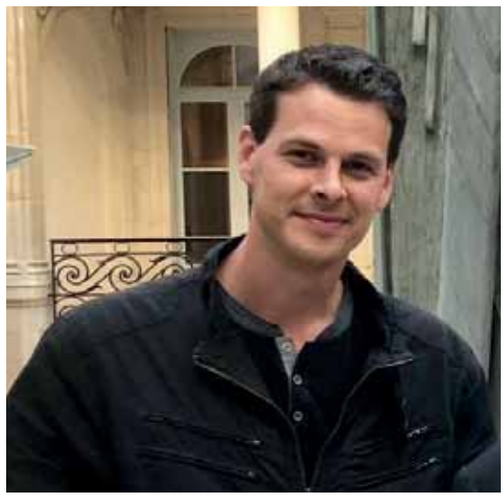

On avance en partageant sur nos expériences, en se formant… Notre groupe est ouvert et libre d'accès à tous les jeunes qui sont amenés à diriger une entreprise de BTP. Durant mon mandat, j'aimerais renforcer la dynamique du groupe en le faisant connaitre plus largement sur notre département ».

Prochain rendez-vous pour les jeunes dirigeants du BTP 35 intéressés : jeudi 5 mars, avec une conférence-débat sur *« Comment développer une culture managériale positive au sein de son entreprise ? »*.

Contact : ***02 99 38 28 28***

LES **MÉDAILLÉS** DU MÉRITE **AGRICOLE** SONT DES OMNIVORES !

Dans le contexte actuel de montée en puissance des mouvements végétariens et végans, l'association des membres de l'ordre du Mérite agricole – Amoma 35 – avait invité le 1er février à son assemblée annuelle le nutritionniste Philippe Legrand d'Agrocampus Ouest. Titre de son intervention : *« nous sommes tous des omnivores ».*

Au micro, Gilles Guillomon, président de l'Amoma 35, avec à ses côtés Michel Stoumboff, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et Loïc Guines, président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. A gauche, Gérard Durand, trésorier de l'Amoma 35, Jules Robert, vice-président, et à droite Laurent Beuchée, président de l'Amoma 35 de 2009 à 2019.

Créée en 2009, l'Amoma 35 choisit chaque année une thématique d'actualité pour son assemblée générale statutaire. Le 1er février, son conseil d'administration présidé par Gilles Guillomon, avait convié à participer à ses travaux dans les locaux de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le professeur Philippe Legrand, directeur de l'unité biochimie-nutrition humaine à Agrocampus Ouest.

Le professeur Philippe Legrand d'Agrocampus Ouest a mis l'accent sur la plus grande efficacité nutritionnelle des produits d'origine animale pour éviter plusieurs carences dommageables en matière de santé humaine.

Ce spécialiste de la nutrition humaine s'élève avec vigueur contre tous les *« prophètes de malheur »* et les *« marchands de peur »* qui veulent dissuader leurs semblables de consommer des produits d'origine animale. Avec une approche toute scientifique, il s'est employé à démystifier un certain nombre de contre-vérités véhiculées selon lui par les militants de la cause animale et du véganisme. Depuis toujours, a-t-il rappelé, les humains sont des omnivores. C'est-à-dire qu'ils mangent de tout (aliments d'origines végétale et animale) en quantités raisonnables. Il est convaincu que se passer de produits animaux est *« une prise de risque »*. En particulier pour les nourrissons, les enfants et les personnes âgées.

Philippe Legrand a alors cité plusieurs carences auxquelles sont confrontés les partisans du véganisme. La plus connue est celle de la vitamine B12 qui n'est pas synthétisée par les végétaux. A l'origine de graves anémies en cas de manque, elle doit être apportée via des compléments alimentaires. Quant au fer, s'il est présent dans certains végétaux, il faut savoir que c'est en très petite quantité comparativement à ce qu'on l'on observe dans les produits animaux. Ainsi, pour obtenir le même apport de fer qu'avec 100 grammes de viande, il faudrait consommer 12 kg de mâche ! De même, les carences en iode et zinc peuvent être très dommageables pour la santé humaine. Or, 55 à 80 % de leurs apports proviennent de produits animaux.

Plus de carences sans produits animaux

Ce scientifique a également souligné l'intérêt et la plus grande efficacité des Oméga 3 – DHA absorbés via les produits d'origine animale. Or leur carence avant l'âge de 20 ans peut se traduire entre autres par la survenue d'une ostéoporose plus rapide et une moindre protection du cerveau notamment vis-à-vis des problèmes d'Alzheimer. A cet égard, il s'est félicité de voir que la réglementation exige désormais un apport minimal d'Oméga 3 – DHA dans les laits infantiles. De même, notamment en période de croissance, les besoins en calcium sont mieux assurés par les produits laitiers que par les produits végétaux.

L'assemblée annuelle de l'Amoma 35 a rassemblé le 1er février à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine de nombreux médaillés du Mérite agricole issus de la filière agro-alimentaire.

La présentation du conférencier s'est poursuivie par de nombreux échanges avec l'assistance constituée de plus 70 médaillés issus en Ille-et-Vilaine du monde agricole, des filières agro-alimentaires, de l'artisanat... L'un des membres de l'Amoma 35 s'est étonné que des instances publiques imposent un repas végétarien chaque semaine dans les cantines scolaires. Pour le président Guillomon, il faut être vigilant vis-à-vis des *« minorités actives surtout quand elles sont dans des dérives sectaires »*. Sur le long terme, le professeur Legrand est cependant confiant dans la mesure où *« le bon sens rejoint les données scientifiques »*.

G. Le Boucher

RADON : UNE MATINÉE POUR **SENSIBILISER** LES ACTEURS **BRETILLIENS**

La prévention de l'exposition au radon - cancérogène certain - constitue un enjeu de santé publique majeur inscrit dans le troisième plan santé régional environnement. Le 30 janvier dernier, une matinale animée par les pouvoirs publics s'est tenue à Rennes pour sensibiliser les élus locaux et les responsables d'établissements recevant du public (ERP) à la réglementation en vigueur depuis juillet 2018.

Anne-Yvonne Even, directrice de la Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine de l'ARS Bretagne, a introduit la matinal radon.

« La nouvelle réglementation s'appuie sur une cartographie du potentiel radon des communes : en Ille-et-Vilaine plus de 60 % d'entre elles sont référencées en zones à potentiel radon significatif (dites communes en zone 3) », alertait Anne-Yvonne Even, Directrice de la Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine de l'ARS Bretagne en ouverture de cette matinée.

« Plus de 60 % des communes d'Ille-et-Vilaine sont référencées en zones à potentiel radon significatif »

Les mesures de la concentration en radon sont obligatoires pour les établissements situés en zone 3, mais également en zones 1 et 2, lorsque les résultats de mesurages existants dépassent le niveau de référence fixé à l'article R. 1333-28 du décret (300 Bq/m^3). Elles sont à la charge du propriétaire (ou de l'exploitant si une convention le prévoit). Celui-ci doit faire appel à un organisme agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), dont la liste est consultable sur le site de l'ASN. Lorsque les résultats des mesures sont supérieurs au niveau de référence de 300 Bq/m3, des actions sont mises en œuvre pour réduire la concentration en radon, conformément à l'arrêté du 26 février 2019.

Depuis le 1er juillet 2018, la réglementation prévoit, dans les communes considérées comme à fort potentiel de radon, une obligation de surveillance de l'exposition au radon dans certains établissements recevant du public. Le mesurage de la concentration en radon est renouvelé tous les dix ans, ainsi qu'après la réalisation de travaux modifiant significativement la ventilation ou l'étanchéité du bâtiment.

Sont concernés : les établissements d'enseignement, y compris les bâtiments d'internat; les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans; les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec capacité d'hébergement, les établissements thermaux, les établissements pénitentiaires.

ÉCLAIRAGE : QU'EST-CE QUE LE RADON ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle présent dans les roches granitiques du sous-sol. Il provient en particulier des formations granitiques. Ce gaz incolore et inodore se disperse rapidement à l'air libre. Dans une atmosphère plus confinée, comme celle d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées. Le radon est reconnu en cas d'exposition prolongée comme cancérogène pulmonaire humain depuis 1987 (OMS).

FACE AU RADON, DES GESTES SIMPLES

L'aération des pièces 10 minutes par jour, été comme hiver, permet notamment de renouveler efficacement l'air intérieur. Le nettoyage et l'entretien du système de ventilation sont également recommandés, tout comme les travaux d'amélioration de l'étanchéité du bâtiment.

HAUSSE DU NOMBRE DE PARCS DE STATIONNEMENT POUR VÉLOS À RENNES

Avec l'ouverture du parking vélo « Gare Nord » fin 2019, les Rennais disposent aujourd'hui de 13 parcs de stationnement sécurisés et gratuits à travers la ville. Cela représente 966 places disponibles pour les cyclistes de la métropole.

13 C-PARK VELO sont répartis dans la ville

Ces parcs sécurisés « C-PARK VELO » sont gratuits mais accessibles uniquement aux porteurs de la carte Korrigo Services. Les personnes ne disposant pas de Carte Korrigo Services doivent la retirer auparavant en agence commerciale STAR ou à l'Espace Korrigo en Gare de Rennes. Cette démarche est également gratuite.

• Arsenal (situé au sein du parking Arsenal, boulevard de la Tour d'Auvergne) : 18 places
• Chézy Dinan (situé au sein du parking Chézy Dinan, rue du Louis d'Or) : 34 places
• Colombier (situé au sein du parking Colombier, rue du Capitaine Maignan) : 42 places
• Kléber (situé au sein du parking Kléber, avenue Kléber) : 56 places
• Gare Sud (situé au sein du parking Gare Sud, rue de Quineleu) : 400 places
• Gare Nord (situé boulevard Solférino) : 156 places
• Clos-Courtel (situé rue du Clos Courtel) : 38 places
• Kennedy (situé boulevard d'Anjou) : 38 places
• Poterie (situé rue Emile Litré) : 36 places
• Préales (situé avenue des Préales) : 38 places
• Villejean-Université (situé square de Lorraine) : 38 places
• Henri Fréville (situé 22 avenue Henri Fréville) : 36 places
• Ponchaillou (situé rue Léon Ricottier) : 36 places

22 BOX C-PARK VELO disponibles dans plusieurs communes de Rennes Métropole

Gratuits et accessibles 24h/24, ces BOX permettent le stationnement des vélos notamment lors des correspondances avec les transports collectifs. Ils ont une capacité unitaire de 10 à 11

©Franck Hamon

places. La serrure fonctionne grâce à deux pièces de 2 euros, qui permettent de fermer et retirer la clef. Au retour, les usagers récupèrent leurs pièces à l'ouverture du compartiment.

• Acigné (arrêt Foyer 2)
• Bruz (arrêt Gare)
• Cesson-Sévigne (arrêts Halte SNCF 1 et Halte SNCF 2)
• Chantepie (arrêts Chantepie Mairie 3 et Rosa Parks 2)
• Chevaigne (arrêt Chevaigné Gare 2)
• Cintré (arrêts Chêne vert et Saint Melaine 2)
• Kerlann (arrêt Kerlann)
• La Chapelle Thouarault (arrêts Ville aux archers 2 et Rochers)
• L'hermitage (arrêt Halte SNCF)
• Mordelles (arrêts Gretay 3 et Patis)
• Noyal-Chatillon-Sur-Seiche (arrêts Centre 4 et Coteaux 1)
• Pont-Pean (arrêts Mairie et Renaissance)
• Saint-Gregoire (arrêt Forge 3)
• Saint-Jacques-De-La-Lande (arrêts Morinais et Halte SNCF)

SOIRÉE « *MOBILITÉ HORIZON 2040* » À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

Dans le cadre de la semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité, la Faculté des Métiers en partenariat avec l'ANFA, a organisé le 5 février dernier une soirée sur le thème des mobilités de demain.

C'est dans le nouveau Pôle Mobilité de la Faculté des Métiers que les 180 convives ont pu apprécier l'exposition d'une quinzaine de véhicules à motorisation alternative (Porsche Taycan, Peugeot E208 DS3, Audi E-tron, BMW I3, Jaguar I Pace, Toyota Hybride, Renault Zoé, Nissan Leaf, Volvo, Opel, Alpine, Seat, Skoda). Les invités ont ensuite assisté à la conférence *« Les évolutions de l'automobile : de la transition énergétique au véhicule connecté et autonome, les règlementations d'émissions de CO2 à l'horizon 2040 »* animée par Laurent Meillaud, journaliste et écrivain spécialisé dans l'automobile et les nouvelles technologies.

61 NOUVELLES COMMUNES BRETONNES PRIMÉES AUX TROPHÉES ZÉRO PHYTO

En 2020, 61 nouvelles collectivités qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour entretenir leurs espaces verts ont été distinguées le 30 janvier par Thierry Burlot, vice-président de la Région à l'environnement, l'eau, la biodiversité et au climat. Désormais, plus d'un tiers des Bretonnes et des Bretons (39,8 % précisément) vivent dans une commune garantie Zéro Phyto.

Allain Bougrain-Dubourg et Thierry Burlot ont remis les Trophées aux représentants des 61 collectivités labellisées.

À travers les trophées Zéro Phyto, la Région encourage, depuis 2009, les collectivités bretonnes à bannir définitivement l'usage de produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs parcs et jardins publics, cimetières ou encore terrains de sport.

À ce jour, plus de 75 % des communes bretonnes sont engagées dans cette démarche plus exigeante et ambitieuse que le seuil fixé par la réglementation, notamment la loi Labbé*****, une gageure sur un territoire particulièrement riche en eaux superficielles.

Avec 61 nouvelles communes labellisées Zéro Phyto en 2020, 414 villes et villages bretons ont désormais abandonné l'usage de produits phytosanitaires, participant ainsi activement à la reconquête de la qualité des eaux en Bretagne.

Plus de 1,3 million de Bretonnes et Bretons vivent dans une commune labellisée

Parmi les lauréats de cette année, des collectivités de tailles diverses et variées : Saint-Michel- de-Plélan (330 habitants, Côtes d'Armor) émarge au tableau des honneurs au côté de Lorient (52 274 habitants, Morbihan) ou de Betton (11 222 habitants, Ille-et-Vilaine).

Pour la quatrième année de suite, la Région a aussi mis à l'honneur 36 communes qui ont pérennisé la démarche depuis plus de cinq ans, sans interruption.

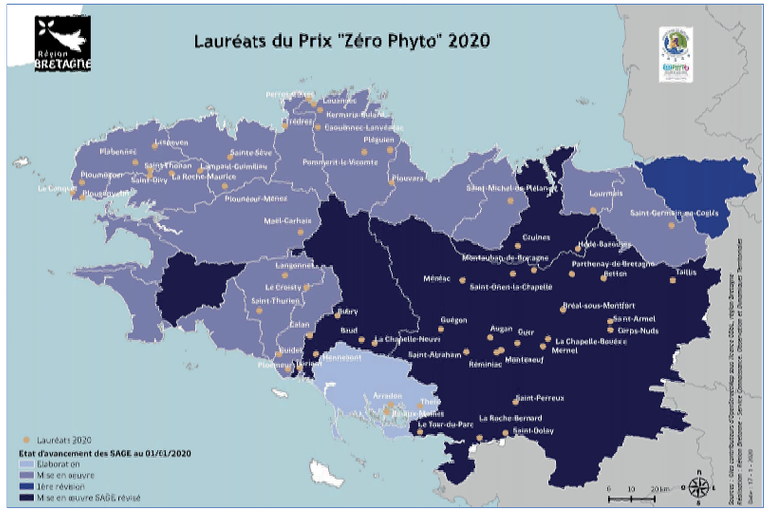

« ZÉRO PHYTO » DANS LES PORTS BRETONS AUSSI !

Mettant déjà en œuvre l'action *« zéro phyto »* sur les voies navigables et dans les lycées dont elle a la charge, la Région va poursuivre et étendre cette démarche aux ports dont elle est propriétaire. Un trophée Zéro Phyto a par ailleurs été décerné, ce jour, à la SELLOR, qui gère les ports du pays de Lorient pour encourager sa récente démarche *« zéro phyto »*.

Tendre vers le *« zéro phyto »* en 2040

L'un des objectifs affichés de la Breizh COP est de tendre vers le *« zéro phyto »* en 2040. Pour l'atteindre, un groupe de travail dédié vient d'être mis en place. Dans ce cadre, la Région proposera des mesures d'accompagnement concrètes de différentes initiatives. Parmi elles, une expérimentation de sortie de produits phytosanitaires de synthèse sur un ou plusieurs territoires pilotes, afin de mesurer les impacts économiques et sociaux de la suppression de l'usage de ces produits.

***** *Entrée en vigueur en janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades… accessibles au public. Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers qui ne peuvent plus utiliser ni détenir des herbicides, insecticides ou fongicides, antimousses et engrais non organiques.*

L'HORLOGE À BÉDÉE

Réouverture après deux ans de sommeil

Le restaurant L'Horloge à ouvert à nouveau ses portes le 17 décembre 2019, après une nouvelle mise en beauté.

Ingrid Moriceau et René Claude Joly ont repris l'établissement au centre bourg de Bédée.

Tous deux issus de la région et du métier, ils s'installent sur la commune après avoir dirigé d'autres affaires autour de Rennes.

Restauration traditionnelle, tendance « *bistronomique* », un choix à l'ardoise le midi en semaine avec un menu à 16 euros (au choix 3 entrées, 3 plats et 3 desserts), et une carte plus élaborée pour le service du week-end.

L'horloge c'est ainsi une partie bistrot, de petits salons privatifs pour des repas de groupes, ainsi qu'une grande salle de réception. Le restaurant L'Horloge possède une capacité d'accueil de plus de 300 places, adaptée à tout événements privés comme les mariages, les soirées, et autres baptèmes, mais aussi les évènements professionnels. Deux salles de séminaires sont à disposition dont une de 150 places avec bar, sonorisation et jeux de lumières, donnant directement sur la grande terrasse.

Les salles sont équipées pour l'organisation des réceptions et la configuration du restaurant permet également de privatiser plusieurs salles discrètes et soigneusement décorées.

Aux beaux jours la grande terrasse de 90 places et le jardin clos devraient ravir les clients, pour déguster la cuisine au grand air.

L'Horloge, 7 place de l'Église à Bédée.
Du mardi au jeudi : 11h - 15h ;
vendredi, samedi et dimanche : 11h - 15h et 19h - 22h30.
Fermé le lundi.
Contact : 02 23 43 25 08

LE JAPON DANS TOUS SES ARTS !

À la Bibliothèque des Longs Champs à Rennes

En partenariat avec le Musée des Beaux-arts de Rennes, la Bibliothèque des Longs Champs expose une sélection d'estampes japonaises de la seconde moitié du XIXe siècle, époque où le Japon s'ouvre non seulement à l'Occident et à la France mais aussi à la modernité !

Cette exposition « *hors les murs* » est une belle invitation à découvrir le Japon et sa culture, au travers des estampes du Kabuki, un théâtre très en vogue dont les thèmes sont empruntés à l'histoire et à la mythologie du Japon. Ces estampes ont été réunies à partir de 1945 par un médecin japonais, Ohya Zensetsu, connu en France pour ses ouvrages sur l'histoire de la médecine chinoise, publiés entre 1933 et 1938. De passage à Rennes en 1959, à l'occasion d'un colloque médical, il fait don de sa collection d'estampes à la ville.

Toutes ces estampes ont été imprimées en couleurs à partir de gravures sur bois de cerisier. La seconde moitié du XIXe siècle coïncide alors avec le triomphe de l'UKIYO-E, c'est-à dire les images du « *monde flottant* », du « *monde qui passe* ». Cette expression née à l'époque d'Edo (1603-1869) renvoie à la notion hédoniste d'un monde évanescent.

Les artistes empruntent leurs sujets à la vie quotidienne tout en soulignant l'entrée dans la modernité. Ainsi l'estampe de Kuniaki représentant en 1880 la promenade de l'Empereur Mutshuito (1852-1912) dans un jardin public de Tokyo, la nouvelle capitale, témoigne-t-elle de l'ouverture du Japon au reste du monde. L'artiste emploie des couleurs chimiques (du rouge et du bleu) et pour la première fois représente le souverain (chose interdite jusqu'alors) et qui plus est vêtu à l'occidentale ! Non loin de l'empereur, de gracieuses geishas et des cerisiers en fleurs.

Au XIXe siècle Les images du théâtre Kabuki, théâtre créé au XVIIe continuent d'animer les représentations de la vie au Japon, à l'époque de sa modernisation. On notera leur naturalisme, les conventions esthétiques dans la représentation des personnages, la beauté des costumes et l'extraordinaire fraîcheur des couleurs.

Gwénaëlle de Carné

Bibliothèque des Longs Champs,
60 rue du Doyen Albert Bouzat à Rennes
Du 24 janvier au 19 février 2020.

GALERIE **ONIRIS** À RENNES : OLIVIER **PETITEAU** FAIT RIMER **STATISTIQUE** ET **ARTISTIQUE**

Olivier Petiteau a fait son entrée à la galerie Oniris en 2015, parrainé par François Morellet (1926-2016). Point commun de ces deux artistes : leur naissance à Cholet, un goût certain pour la géométrie, la loi des nombres, les contraintes et le hasard comme principes de composition. Pour la première fois, Florent Paumelle consacre à Olivier Petiteau une exposition personnelle à Rennes.

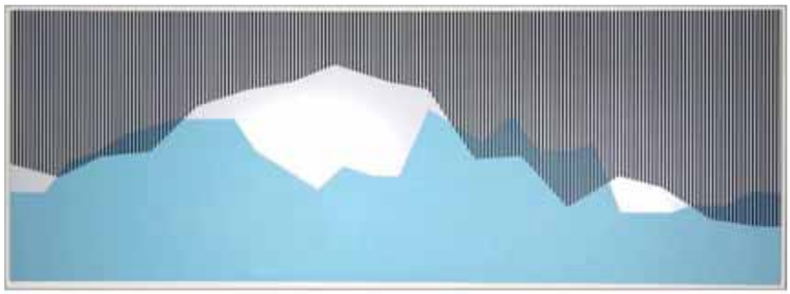

Olivier PETITEAU
Nucléaire et Fréquentation, 2019
Peinture et aérosol sur dibond
Oeuvre unique signée et datée par l'artiste
44.5 x 124.5 cm

Avec passion, rigueur et méthode, Olivier Petiteau poursuit sans relâche ses recherches sur toutes les formes de représentations statistiques : courbes et diagrammes. Ce qui l'intéresse, ce ne sont ni les chiffres, ni les données, ni ce qu'elles matérialisent mais bien l'aspect visuel de leur représentation graphique.

Ses compositions sont régies par la géométrie des lignes et des formes qui naissent des données recueillies : l'évolution de la consommation du glyphosate, le cours des carottes, la diminution de la population des abeilles… Des données parfaitement vraies mais si éloignées —par leur froideur mathématique— de la réalité concrète à laquelle elles renvoient ! Les œuvres d'Olivier Petiteau s'animent au rythme des mouvements de croissance et de décroissance. Les graphiques font apparaître des obliques, des pics aux angles aigus, des chutes vertigineuses qui dessinent autant de zigzags et d'étonnantes découpes. Olivier Petiteau les met en évidence par le jeu des matériaux et des supports détournés de leur usage habituel. Il crée ainsi des mariages inattendus et de subtils effets de contrastes : marqueteries de bois clair ou sombre collées sur un fond aux fines rayures noires et blanches, peinture et aérosol sur dibond, peinture et ciment sur PVC.

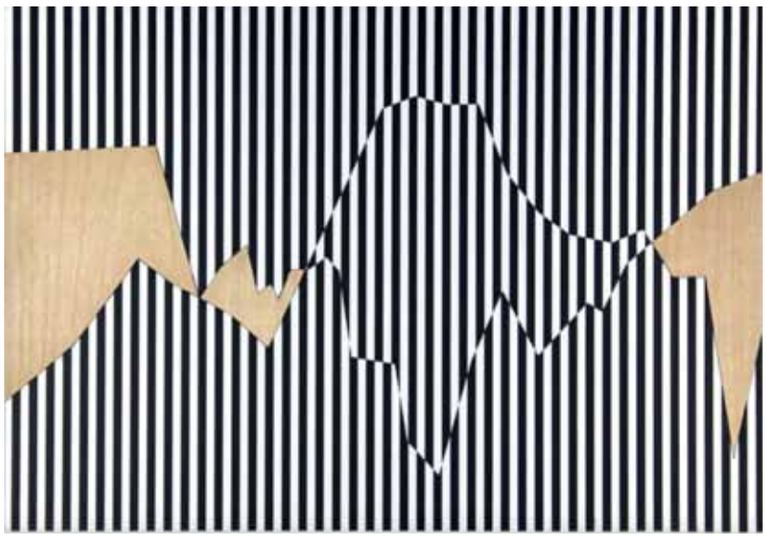

A partir des graphiques utilisés par les hommes politiques, les économistes, les sociologues… dans tant de démonstrations implacables, Olivier Petiteau imagine même des reliefs muraux en bois ou en métal, comme ceux que lui ont inspiré les résultats du *« PMU »* ou encore les courbes du *« Moral des ménages »*, sa première composition datée de 2011 ! Il se plaît à confronter des statistiques qui n'ont rien en commun : *« Meubles et glyphosate »*, *« Abeilles et Bit torrent »* ou qui sont carrément antinomiques : *« Nucléaire et fréquentation »*. De ces confrontations, il tire des *« complémentarités esthétiques »*, des effets graphiques et plastiques inattendus. Dans les œuvres sans titre, Olivier Petiteau s'en remet à la rigueur des lignes, au jeu des volumes géométriques qu'il anime par le rythme des pleins et les vides, le contraste de l'ombre et de la lumière en créant ainsi des effets de profondeur et de perspective.

Par ses recherches, Olivier Petiteau s'interroge avec une certaine ironie, sur l'utilisation massive des chiffres, des pourcentages, des graphiques et des statistiques dans la communication moderne. Par ses transpositions à plat, en relief, en noir et blanc, en couleur ou réchauffées par les teintes des essences de bois, il met en lumière les qualités esthétiques insoupçonnées de ces schémas en apparence abstraits et froids. Et réussit le tour de force de faire rimer statistique et artistique ! **« Chaque œuvre**, dit-il, **est une voix différente qui tente de composer un discours à voix multiples »**.

L'exposition de la galerie Oniris est une excellente introduction à son exposition personnelle *« Capture d'écran »* qui se tiendra au musée de Cholet du 6 mars au 28 août 2020.

Gwénaëlle de Carné

Galerie ONIRIS, 38 rue d'Antrain 35700 RENNES
Tel : 02 99 36 46 06 - galerie@oniris.art - www.oniris.art
Exposition du samedi 1er février au samedi 14 mars 2020, du mardi au samedi de 14 h à 19 h. Rendez-vous possible le matin.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 29 décembre 2019, le tarif 2020 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,78 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

Office Notarial de la Hublais
Laurent Bernadac / Nathalie Robert / Sébastien Miet
28B rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE
Tél: 02 99 83 83 83 - scp35510@notaires.fr
Notaires

Acte de Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE, en date du 31 janvier 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 6 février 2020, référence 2020 N 00448, contenant :
CESSION par : La société dénommée SNC BEORD, société en nom collectif, au capital de 30 000,00 EUR, dont le siège social est à RENNES (35000), 6D rue de Brest, identifiée sous le numéro SIREN 531 373 496 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de RENNES.
Au profit de Monsieur Yann, Baptiste, Olivier LE ROUX, conseiller clientèle, et Madame Jeanine, Laëthicia, Audrey MANTSANA EBODE, femme au foyer, son épouse, demeurant ensemble à VITRE (35500), 3 rue de la Fontaine.
Nés savoir : - Monsieur à RENNES (35000), le 6 novembre 1973. De nationalité Française.
- Madame à YAOUNDE (CAMEROUN), le 14 mai 1987. De nationalité Camerounaise.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de DOMAGNE (35113), le 24 juin 2017 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.
Du FONDS DE COMMERCE ci-après désigné : Ville de RENNES (35000) 6D rue de Brest
Un FONDS DE COMMERCE de BIMBELOTERIE, TABLETTERIE, CONFISERIE, ARTICLES DE FUMEUR auquel sont annexés les droits à la gérance d'un DEBIT DE TABAC, les droits à la diffusion de la PRESSE et les droits à la distribution des jeux de la FRANCAISE DES JEUX, connu sous le nom TABAC MAG PRESSE LOTO, pour l'exploitation duquel le cédant est identifié au SIREN sous le numéro 531 373 496 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 531 373 496 00011.
Prix : 357.241,00 € payé comptant. Entrée en jouissance : 31 janvier 2020
Oppositions en l'étude de Maître MIET, notaire à CESSON SEVIGNE (35), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O. D.A.C.C.

Pour Insertion.
Sébastien MIET, Notaire.
207J01190

Etude de Me BLOUËT
Notaire
3 boulevard Jean Jaurès
BP 363
35303 FOUGERES CEDEX
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BLOUËT, notaire à FOUGERES, le 31 janvier 2020, enregistré à RENNES, le 6 février 2020, référence 2020 N 397. Monsieur Fabian, Patrice, Johnny **CHAMPCOURT**, boulanger-pâtissier, et Madame Mikaëlle, Gaëlle, Marie, Paule **SORIN**, conjoint-collaborateur, son épouse, demeurant à FOUGERES (35300), 52 boulevard Michel Cointat, Ont vendu à Monsieur Fabrice Lionel Didier **GOURSAUD**, boulanger, et Madame Béatrice BISSEY, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à La Mabonnais, 53640 LE HORPS. Le fonds de commerce «BOULANGERIE-PATISSERIE-PRODUITS SALES-PIZZA », exploité à Commune de FOUGERES (35300), 52 Boulevard Michel Cointat, et pour l'exploitation duquel Monsieur CHAMPCOURT est immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 438 580 631, et ce, moyennant le prix de 380.000,00 € marchandises non comprises. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2020 par la prise de possession réelle. Cette cession a été négociée par GRANDS MOULINS DE PARIS, Les Moulins Bretons, Poulhibet, 22530 MURS DE BRETAGNE. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à FOUFERES, 3 boulevard Jean Jaurès, en l'étude de Me Yves BLOUËT, notaire, domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Pour unique insertion, Me BLOUËT, notaire.
207J01205

ACTYOU
Armelle COTTEBRUNE
Société d'avocats
2, Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

AVIS DE CESSION DE BRANCHE DE FONDS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 1er février 2020, enregistré auprès du Service départemental de l'enregistrement RENNES le 3 février 2020, Dossier 2020 00003176 référence 3504P61 2020 A 00715, la société HOTEL KER LANN, SAS au capital de 3.200.000 €, ayant son siège social à BRUZ (35 170) – Ker Lann, immatriculée au RCS sous le numéro 493 267 504, a cédé à la société CETJ, SARL au capital de 35.000 €, dont le siège social est situé à BRUZ (35 170) – rue Charles Coudé – Ker Lann, immatriculée au RCS sous le numéro 880 529 615, sa branche de fonds de commerce de restaurant connue sous le nom « L'UNIK », située et exploitée à BRUZ (35 170) – Ker Lann, rue Charles Coude, pour laquelle elle est identifiée à l'INSEE sous le n° SIRET n° 493 267 504 00014. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2020.
Cette cession est intervenue moyennant le prix principal de 650.000 euros.
Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière publication en date des publicités légales, au Cabinet d'avocats FIDAL situé à RENNES (35 000) – 2, rue de la Mabilais CS 24227, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
207J01180

annoncelegale@7jours.fr

SCP Vincent PRADO et Jérôme CAZUGUEL
6 rue de l'Étang du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél. 02 99 58 40 73 - Fax 02 99 58 33 03
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent PRADO, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, le 31 janvier 2020, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 4 février 2020, dossier 2020 3181 mention 2020 N00390.
La société dénommée **DAMMANN'S SARL**, société à responsabilité limitée, au capital de 7 650,00 EUR, dont le siège social est à SAINT-SULIAC (35430), 5 rue La Grande Cohue, identifiée sous le numéro SIREN 434 959 052 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SAINT-MALO.
A cédé à : La société dénommée **AU GALICHON**, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 10 000,00 EUR, dont le siège social est à SAINT SULIAC (35430), 5 rue de la Grande Cohue, identifiée sous le numéro SIREN 880 566 260 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SAINT MALO.
Un fonds de commerce de CRÊPERIE, GRILL, SALADERIE, GLACIER,SALON DE THÉ, CUISINE TRADITIONNELLE, VENTE A EMPORTER DE CRÊPES, GALETTES, exploité à SAINT-SULIAC (35430) 5 rue La Grande Cohue,connu sous l'enseigne « Au Galichon » pour l'exploitation duquel le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro SIREN 434 959 052, et au répertoire des entreprises et établissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 434 959 052 00037 code APE : 5610A. Prix : 220.000 €. Jouissance : 31 janvier 2020. Oppositions à l'Etude de Maître Vincent PRADO, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430) 6 rue de l'Etang du Miroir, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion. Pour Insertion. V. PRADO
207J01257

Par acte SSP en date du 17/06/2019 enregistré le 08/11/2019 au SIE RENNES, dossier n°2019 00027569, référence : 3504P61 2019 A 10398, la SARL **TSF MADELINE**, au capital de 100 000 €, immatriculée au RCS LAVAL sous le n° 405 157 876, sis Zone artisanale de la Biochère à 53810 CHANGE a cédé partiellement à la **SARL PONCAGE MADELINE**, au capital de 8 000 €, immatriculée au RCS de VITRE sous le n° 812 991 917, sis 13 bis rue Pierre et Marie Curie – ZA de la Plagué La Haie Robert à 35500 VITRE. Moyennant le prix de 1.00 €, le fonds de commerce d'activité de ponçage, pose et traitement de sol et notamment de parquet et plus généralement tout traitement lié au bois dans le secteur industriel exploité ZA de la Plagué La Haie Robert à 35500 VITRE. Entrée en jouissance rétroactivement au 1er juin 2019. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales au siège du fonds pour la validité, et pour la correspondance au siège social du vendeur. Pour insertion
207J01107

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. DEIROS Laurent**, né le 2/06/1969, décédé le 08/10/2014 à Fougères (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358031557/FL.
20100316

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. FALL Thierno**, né le 04/04/1944, décédé le 01/03/2016 à St-Grégoire (35) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358032747/fl.
20100320

ENQUETES PUBLIQUES

les iffs

Commune de LES IFFS
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

CLASSEMENT ET DÉCLASSEMENT DE CHEMINS RURAUX

Par arrêté municipal en date du 10 février 2020, une enquête publique préalable au classement-déclassement d'un chemin rural au lieu-dit La Gohardais et au déclassement d'un chemin rural au lieu-dit Ganerond est prescrite **du 02 mars 2020 à 9 heures au 16 mars 2020 à 17 heures.**
Mme PRIOUL Christianne, négociatrice en retraite, a été désignée commissaire-enquêteur pour cette enquête.
Les pièces du dossier seront déposées à la mairie, du lundi 02 mars 2020 au lundi 16 mars 2020 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, les lundis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et consigner éventuellement ses observations sur le Registre d'enquête ou les adresser par écrit à la mairie au commissaire-enquêteur.
Le commissaire-enquêteur sera en outre personnellement présent à la mairie le lundi 16 mars 2020, de 14h à 17h pour recevoir le public.

Le Maire, Christian DAUGAN,
20100326

ANNONCES LÉGALES

Le tarif de l'insertion s'établit au millimètre/colonne de filet à filet.

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

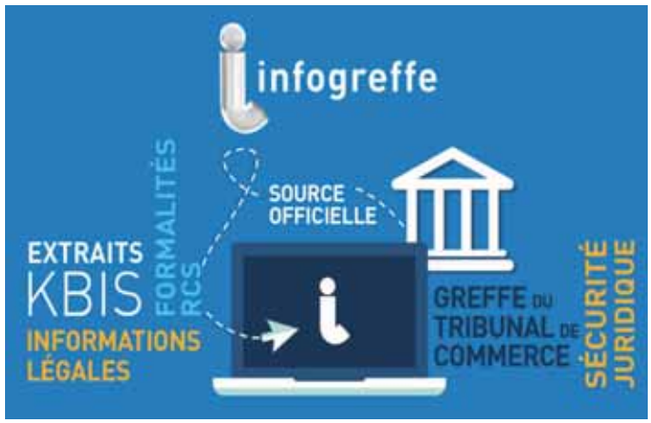

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

• **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.

• **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.

• **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.

• **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.

• **SELARL GAUTIER & ASSOCIES** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.

• **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.

• **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.

• **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com

DdCP : Date de Cessation des Paiements

Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 février 2020)

BATI 35, 9 rue des Charmilles, 35510 CESSON-SEVIGNE, RCS RENNES 827 777 954. Gros oeuvre. Mandataire judiciaire : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 15/12/2018.
2020J00028

AJ BOTELHO, la Justice, 35440 GUIPEL, RCS RENNES 813 933 298. Terrassement, travaux publics, maçonnerie. Mandataire judiciaire : DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 15/09/2018.
2020J00034

(Jugement du 05 février 2020)

GAËTAN DELAHAYE MENUISERIES, 5 rue des Landelles, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 788 981 330. menuiserie. Administrateur : SELARL AJIRE (mission : assister). Mandataire judiciaire : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 30/09/2019.
2020J00038

INES & JADE, 5939 route de Saint-Malo et 5088 Centre Commercial Grand Quartier 5055 Beauregard, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, RCS RENNES 829 604 545. Vente prêt a porter. Mandataire judiciaire : SELARL GOPMJ. DdCP : 05/08/2018.
2020J00036

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 février 2020)

ATIK Abdelkader, 2 rue de la Mairie, 35580 GUIGNEN, RCS RENNES 384 745 618. Bar Restaurant sur place et à emporter. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 03/08/2018.
2020J00033

AD'DOM, 3 rue de Robien, 35000 RENNES, RCS RENNES 753 417 005. Services à la personne. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 15/12/2018.
2020J00032

Créole et Fêtes, 2 rue de Rennes, 35850 IRODOUER, RCS RENNES 840 661 789. Restaurant. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 15/09/2018.
2020J00031

ITALIE FAST FOOD, 2 rue de Suisse, 35200 RENNES, RCS RENNES 814 651 709. Restauration. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 15/09/2018.
2020J00029

C.S.E., 6 rue Aimée Antignac, 35200 RENNES, RCS RENNES 794 713 164. Bâtiment. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 15/10/2018.
2020J00030

(Jugement du 05 février 2020)

EPI' BIO, 1 allée de la Source, 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, établissement secondaire : 20B rue de Notre-Dame 35130 LA-GUERCHE-DE-BRETAGNE RCS RENNES 849 130 802. Alimentation. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 01/10/2019.
2020J00041

OUEST PREFERENCE DIFFUSION, 32 boulevard de la Haie des Cognets Zone Industrielle de la Haie des Cognets, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS RENNES 487 515 769. Distribution de presse. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 28/02/2019.
2020J00040

SARA AUTO, 9 avenue de Guyenne, 35000 RENNES, RCS RENNES 812 462 752. Commerce de voitures. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 05/08/2018.
2020J00035

L'ATELIER LETTRES ET DECORS, 1 rue Ponceau Zone Industrielle la Bougeoire, 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 383 428 067. Publicité. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 31/08/2019.
2020J00039

EL SAID Ahmed (eirl), rue des Îles Kerguelen Parc Edonia Bâtiment M, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, RM 752 268 904. Peinture. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 13/01/2020.
2020J00037

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 Février 2020)

LA CHAPELLE, 4 rue du Père Grignon, 35000 RENNES, RCS RENNES 831 072 608. Prestations de services. Liquidateur : SELARL ATHENA.
2019J00449

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collectives de :

Déposé le 04 février 2020

CONNUEL john, 10 rue de la Cheze, 35310 SAINT-THURIAL, RCS RENNES 823 046 073. Boulangerie, Pâtisserie.
2019J00290

INIZAN, 19 boulevard de Cahours, 35150 JANZE, RCS RENNES 750 746 596. Menuiserie, plâtrerie, isolation.
2017J00371

EVENT'SECURITE, 7 rue Pierre et Marie Curie, 35500 VITRE, RCS RENNES 789 997 814. Sécurité et gardiennage.
2019J00114

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

CLÔTURE POUR INSUFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 03 février 2020)

Les créanciers recouvrent l'exercice individuel de leurs actions conformément à l'Art. L643-11 du Code de commerce à l'encontre de : **M. Adam ALDAMOV** dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de : **CORUM**, 107 avenue Henri Fréville, 35207 RENNES CEDEX, RCS RENNES 808 994 446. Entreprise générale du bâtiment..
2018J00219

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 03 Février 2020)

PRENVEILLE Alain, 2 rue des Écoles, 35133 PARIGNÉ, RM 419 468 772. Plomberie, Chauffage, Electricite.
2006J00326

GIRES Alain Jean Patrick, Zone Artisanale des 3 Près, 35890 LAILLE, RM 432 766 145. Metallerie.
2016J00293

GUILLAUDEUX Bertrand, ZA du Giffard, 35410 DOMLOUP, RCS RENNES 384 392 403. Garage, Mécanique Autos.
2014J00177

BBC 35 BIOTIQUE BASSE CONSOMMATION, 2 rue du Clos Michel, 35590 SAINT-GILLES, RCS RENNES 534 842 018. Matériel de chauffage.
2014J00428

BREIZH FENETRES, SOCIETE EN LIQUIDATION, 20 avenue des Monts d'Arrée, 35700 RENNES, RCS RENNES 789 743 051. Menuiserie.
2018J00415

ENTREPRISE THEBAULT, 28 rue Saint-Louis, 35000 RENNES, RCS RENNES 439 305 467. Menuiserie.
2010J00045

LA MARELLE EDITIONS, 61 rue Jean Guéhenno, 35000 RENNES, RCS RENNES 449 878 487. Objets décoratifs.
2014J00475

LIMCO AGENCEMENT, société en liquidation, 13 rue du Terrail, 35150 PIRE CHANCE, RCS RENNES 749 870 077. Agencement intérieur.
2019J00151

DUMOND Eric, 15 place de l'Église, 35890 BOURG-DES-COMPTES, RCS RENNES 519 971 246. Pizzeria.
2018J00123

PRO'POSE, 1 rue de la Noué Zone Artisanale la Rue Creuse, 35530 SERVON-SUR-VILAINE, RCS RENNES 442 328 381. Pose d'enseignes.
2019J00291

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 03 février 2020)

RHODESIA, 26 B rue du Docteur Francis Joly, 35000 RENNES, RCS RENNES 399 743 780. Bar d'ambiance.
2018J00156

AMAEL LUNETTERIE, 8 Montheleu, 35890 LAILLE, RCS RENNES 838 572 808. Lunetterie.
2019J00255

ARMORIQUE MAREE, 14 rue Glais Bizoin, 35000 RENNES, RCS RENNES 487 563 678. Commerce de gros.
2018J00030

CERAMCOM, 10 rue du Domaine, 35132 VEZIN-LE-COQUET, RCS RENNES 498 062 884. Agence commerciale.
2018J00214

FOOD AND BREIZH, 1 boulevard Pierre Barbot, 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, RCS RENNES 821 871 209. Restaurant,.
2018J00271

GND TELEMA, Parc d'Affaires de la Bretèche Bâtiment O 2e Étage, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, RCS RENNES 491 988 671. Télémarketing.
2016J00296

KALVEZ, Lieu-dit le Pigeon Blanc, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 790 929 285. Menuiserie.
2017J00343

L.D. BATIMENT, rue de Galilée Zone Artisanale la Nouette, 35160 BRETEIL, RCS RENNES 437 611 478. Maçonnerie.
2018J00287

NEMA GROS OEUVRE, 45b boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, 35000 RENNES, RCS RENNES 539 572 982. Maçonnerie.
2015J00382

TANGUY ALUMINIUM, la Corbière Zone Artisanale Est, 35580 GOVEN, RCS RENNES 450 871 264. Menuiserie.
2018J00013

EUXOS PACIFIC, 11 rue Jean le Ho, 35000 RENNES, RCS RENNES 403 139 850. Importation de tous produits.
2017J00316

NOEL BEAUVAIS, 6 avenue d'Helmstedt Bp 90103, 35500 VITRÉ, RCS RENNES 498 869 247. Industrie de la chaussure.
2014J00556

NEOLOC, 20 rue de Bray, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, RCS RENNES 429 916 323. Location de véhicules.
2015J00190

MADEMOISELLE AUTO, 50 rue de Bray, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 831 956 024. Vente de véhicules.
2019J00193

DUVAL, 111 rue Eugène Pottier, 35000 RENNES, RCS RENNES 523 289 171. Café.
2018J00378

Cabinet d'Etudes «La Tannerie» - Ingénierie & Con seils, 5 B rue de Gaël, 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND, RCS RENNES 522 047 158. Conseil en matière d'environnement et d'hydraulique.
2019J00136

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

AAPC SAINT-SENOUX

Département d'Ille et Vilaine (35)

01 Identification de l'organisme qui passe le marché :
Mairie de SAINT-SENOUX, 11 rue des 3 Huchet, 35580 SAINT-SENOUX Tél. 02.99.57.86.20 (standard). Courriel : *contact.mairie@saintsenoux.fr*
02 Procédure de passation :
Procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).
Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre.
03 Objet du marché : Marche public pour l'organisation, la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs des jeunes de 3-12 ans de SAINT-SENOUX
référence 2020.002 Accueil de Loisirs de Saint-Senoux
04 Type de marché : Marché de prestations de services
05 Délai d'exécution : Date prévisionnelle début de prestations : 06/07/2020
Le présent marché sera conclu pour la période de 2 ans renouvelable 2 fois pour une période d'un an à partir du 6 juillet 2020.
06 Mode d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Le candidat téléchargera gratuitement le dossier de consultation sur le site *https://marches.megalisbretagne.org*.
07 Composition du dossier : Se référer au règlement de consultation.
08 Critères de sélection, de jugement et d'attribution des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
Un classement des candidatures s'effectuera en fonction de critères valorisés par des points (100 points maximum).
Les critères utilisés pour apprécier l'adéquation des offres avec l'objet de la commande sont, par ordre décroissant :
- Critère n°1 : Les moyens humains et matériels affectés au service (30 points)
- Critère n°2 : Les qualités du projet pédagogique (20 points).
- Critère n°3 : L'organisation proposée, et la capacité à apporter des propositions innovantes (20 points)
- Critère n°4 : Les conditions financières proposées (30 points).

La commune se réserve le droit, après examen de l'ensemble des offres, d'engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes.
09 Mode de transmission des offres :
Les candidats transmettent obligatoirement leur candidature par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur sur le site ***https://marches.megalisbretagne.org*** **sous la référence 2020.002 Accueil de Loisirs de Saint-Senoux**
L'établissement préconise la transmission des documents par voie dématérialisée. En effet, en application de l'article 56 du Code des marchés publics, cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent de télécharger l'ensemble des documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et de déposer une offre par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus. (Conformément aux articles 48 et 56 du Code des marchés publics). Le retrait des documents électroniques sur la plateforme de dématérialisation https://marches.megalisbretagne.org n'oblige pas le candidat à déposer électroniquement son offre.
Il transmettra son offre sous forme dématérialisée via la plateforme de dématérialisation Tout autre envoi dématérialisé (ex : par mail…) ne sera pas accepté.
10 Date limite de réception des offres : Le 13/03/2020 à 12h00
11 Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
12 Renseignements d'ordre administratif
DGS Mairie de St SENOUX Tél: 02 99 57 86 20, courriel : *dgs@saintsenoux.fr*
13 Renseignements d'ordre technique
M CORMIER, le Maire, Tél : 02 99 57 86 20, courriel : *maire@saintsenoux.fr*
14 Informations sur les recours :
Greffe du Tribunal Administratif – 3, Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES Cedex – Tél : 02.23.21.28.28 Fax : 02.99.63.56.84 – courriel : *greffe.ta-rennes@juradm.fr*
15 Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2020.
20100327

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE
Société d'Avocats
11 rue de la Quintaine - 35000 RENNES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de RENNES. A la Cité Judiciaire, 7 rue Pierre Abélard

LE JEUDI 19 MARS 2020 A 10 HEURES

COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE (35)

33 RUE ARISTIDE TRIBALET

UNE MAISON D'HABITATION

Comprenant :
• au rez-de-chaussée : un séjour, une chambre avec salle d'eau, un garage.
• à l'étage : trois chambres, une salle d'eau, un bureau au-dessus du garage.
Outre un jardin situé derrière la maison.
Cet ensemble immobilier est édifié sur un terrain cadastré section D n° 424 pour 6a 18ca.
Le bien est actuellement occupé.

MISE A PRIX : 85 000 €

(QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS) OUTRE LES CHARGES

Visite prévue le LUNDI 2 MARS 2020 de 14h30 à 15h30 sur place et sans rendez-vous.

Enchères par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de RENNES.

Le cahier des charges peut être consulté :
1) au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de RENNES,
2) à la SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE, 11 rue de la Quintaine à RENNES (Tél. 02 99 84 54 00).
20100324

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : Commune d'Orgères – 5 rue de la Mairie – 35230 ORGÈRES
Téléphone : 02.99.05.70.10 - Courriel : *mairie@orgeres.fr*
Objet du Marché : EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE GROUPE SCOLAIRE LES GRAINS D'ORGE
Procédure de Passation : Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
Type de marché : Travaux - exécution
Prestation divisées en lots : Lot 12 Equipements Cuisiniste
Modalités d'attribution :
Le Marché sera attribué au mieux disant en fonction des critères suivants :
• 1 - prix des prestations : 60%
• 2 - valeur technique de l'offre : 40%
Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises :
• en téléchargement libre depuis le site internet : *https://marches.megalisbretagne.org*
Date limite de réception des offres : Vendredi 13 Mars avant 12h00
Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :
2A DESIGN 25, avenue du Général de Gaulle 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
Tél : 02 23 30 10 70
Date d'envoi de l'avis à la publication 13 février 2020
20100341

ENQUETES PUBLIQUES

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

2e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande de la commune de VERN-SUR-SEICHE, une enquête publique préalable à :
• la déclaration d'utilité publique du projet de renouvellement urbain de l'îlot des marais ;
• la cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet.
Seront déposés à la mairie de VERN-SUR-SEICHE pendant 22 jours consécutifs, du lundi 10 février au lundi 02 mars 2020 inclus, les dossiers :
• de demande de déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête publique ;
• d'enquête parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire ; afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, et consigner éventuellement sur le registre concerné ses observations sur le projet et sur les limites des biens à exproprier ou les adresser par écrit ou par voie électronique (*enquete.publique@vernsurseiche.fr*), impérativement avant la clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie de VERN-SUR-SEICHE — 22, rue de Châteaubriant — CS 47118 - 35771 VERN-SUR-SEICHE. Le dossier sera consultable en ligne sur *https://www.vernsur-seiche.fr* et sur *www.ille-et-vilaine.gouv.fr*
Monsieur Gérard BESRET, commissaire enquêteur, recevra en personne les observations écrites ou orales du public en mairie de VERN-SUR-SEICHE, les :
> lundi 10 février 2020 de 09 h 00 à 12 h 00,
> jeudi 13 février 2020 de 09 h 00 à 12 h 00,
> lundi 02 mars 2020 de 14 h30 à17 h30.

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de VERN-SUR-SEICHE ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication

RENNES le 22 JAN 2020
Pour la Préfète, et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Ludovic GUILLAUME
20100317

annoncelegale@7jours.fr

APPEL A CANDIDATURES

APPEL A CANDIDATURES

Organisme acheteur : NEOTOA - 41 bd de Verdun – CS 61121 - 35011 RENNES CEDEX
Objet : Services - Mission de Maîtrise d'œuvre bâtiment éléments de base (avec Visa) selon la loi MOP avec mission d'OPC, études Thermique règlementaire, Faisabilité Energétique.
Affaire 20DC004: **ST MARTIN SUR OUST « Hameau du Val d'Oust» – 6 pavillons locatifs R+1 – 2020CN03**
Paiement : dans le délai global de 30 jours
Financement : PLUS-PLAI
Documents à produire : Renseignements et déclarations suivant l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 dont DC1 lettre de candidature et DC2 déclaration du candidat -imprimés du 26.10.2016 -, moyens humains de l'agence et éventuels bureaux d'études, références similaires
Candidature :
Soit en candidature seule avec la qualité d'architecte ou agréé en architecture, inscrit à l'ordre.
Soit en groupement avec indication si conjoint ou solidaire avec pour mandataire un architecte ou agréé en architecture inscrit à l'ordre.
Un Bureau d'étude peut se présenter dans plusieurs groupements.
Le bureau d'étude thermique devra être qualifiés OPQIBI n°1331 ou n°1332, ou bien certifiés conformément à la NFP03-310.
Critères de sélection des candidats :
— les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du
candidat ou DC2 actualisé au 26.10.2016,
— la présentation des références,
— une note indiquant les motivations, mode opératoire et organisation interne de la maîtrise d'oeuvre pour le déroulement des études et le suivi des travaux de ce projet.
Procédure : Adaptée restreinte – article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Date limite de réception des candidatures : 06/03/2020 à 23h00
Conditions d'envoi des candidatures : Les candidats transmettent obligatoirement leur candidature par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante *https://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
La transmission par voie papier n'est pas autorisée.
Informations complémentaires : les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : *http://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
Date d'envoi de publicité : 13/02/2020

20100340

APPEL A CANDIDATURES

Organisme acheteur : NEOTOA - 41 bd de Verdun – CS 61121 - 35011 RENNES CEDEX
Objet : Services - Mission de maîtrise d'œuvre bâtiment éléments de base (avec Visa) selon la loi MOP avec mission d'OPC, Gestion des modifications accédants, étude thermique règlementaire, Faisabilité Energétique
Affaire 20DC003 : ACIGNE_Lot C6 «ZAC Botrel»_Maîtrise d'œuvre pour la construction de 45 logements collectifs_2020CN04_1145AC01
Paiement : dans le délai global de 30 jours
Financement : PLUS_PLAI_PSLA
Forme : Marché public ordinaire
Documents à produire : 1) Renseignements et déclarations suivant l'article R2143-3 du Code de la commande publique dont DC1 lettre de candidature et DC2 déclaration du candidat -, moyens humains de l'agence et éventuels bureaux d'études, références similaires ;
Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés ci-avant (article R2143-4 du Code de la commande publique)
Candidature :
Chaque équipe est un groupement composé au minimum d'un architecte mandataire, présentant des compétences en architecture dans le secteur concerné, associé à :
- Un ou plusieurs bureaux d'études techniques ayant des compétences en structures, dans toutes disciplines de fluides pour des réalisations de conceptions similaires.
- Un économiste de la construction si l'architecte n'a pas d'économiste intégré à son cabinet.
La composition des équipes ne pourra pas être modifiée entre la remise des candidatures et la remise des prestations.
La candidature de l'architecte ne peut être présentée que dans un seul groupement.
Un bureau d'études peut se présenter dans plusieurs groupements.
Critères de sélection des candidats :
Nombre de candidats envisagé : 3
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
Critère n°1 : La qualité des références des équipes candidates.
Critère n°2 : La compétence de l'équipe proposée et moyens (capacités professionnelles techniques et financières du groupement).
Procédure : Procédure avec négociation (articles R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique).
Date limite de réception des candidatures : 12/03/2020 à 23 h 00
Conditions d'envoi des candidatures : Les candidats transmettent obligatoirement leur candidature par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante *https://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
La transmission par voie papier n'est pas autorisée.
Informations complémentaires : les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : *http://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
Date d'envoi de publicité au JOUE: 06/02/2020

20100331

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. MONTJARRET Bernard**, né le 7/01/1955, décédé le 24/11/2015 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358031558/FL.

20100318

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GOVIC Michel,** né le 4/09/1947, décédé le 12/02/2017 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358032748/FL.

20100319

AVIS ADMNISTRATIFS

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE RENNES METROPOLE

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté n°A 20.176 du 6 février 2020, le Président de Rennes Métropole a défini les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
Le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porte sur la rectification d'une erreur matérielle relative au zonage à l'intérieur du périmètre de la ZAC Bourgbarré Nord déjà aménagée et viabilisée, sur le territoire de la commune de BOURGBARRÉ.
L'ensemble des éléments du projet de modification simplifiée sera mis à disposition du public accompagné, le cas échéant, des avis émis par les personnes publiques associées,

du 24 février 2020 au 25 mars 2020 inclus

Sur le site internet du registre dématérialisé du 24 février 2020 à 9h au 25 mars 2020 à 18h : *https://www.registre-dematerialise.fr/1907*
Sur support papier et sur un poste informatique à l'Hôtel de Rennes Métropole, siège de la mise à disposition du public, 4 avenue Henri Fréville, à RENNES (Point Info, ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00). Un registre d'observations à feuillets non mobiles y sera déposé.
Sur support papier à la mairie de BOURGBARRÉ, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Un registre d'observations à feuillets non mobiles y sera déposé.
Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :
- **Par voie postale,** toute correspondance relative à la mise à disposition pourra être adressée à Rennes Métropole – Modification simplifiée n°1 du PLUi –Service Planification et Etudes Urbaines - 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex.
- **Par voie électronique,** les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : *https://www.registre-dematerialise.fr/1907* du 24 février 2020 à 9h au 25 mars 2020 à 18h
- **Par mail**, à l'adresse suivante : *plui_ms1@rennesmetropole.fr*
- **Par écrit, dans le registre d'observations** : aux horaires d'ouverture de la Mairie de BOURGBARRÉ et du Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole.
À l'issue de la mise à disposition, et conformément à l'article L. 153-47 du Code de l'Urbanisme, le bilan de la mise à disposition sera présenté au Conseil métropolitain qui pourra adopter définitivement le projet de modification simplifiée n°1 éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, après avoir recueilli l'avis de la commune de BOURGBARRÉ.

20100332

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme GICQUEL Christine**, née le 21/05/1961, décédée le 14/02/2018 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358037265/FL.

20100330

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme TROPEE/ COMMEUREUC Christiane**, née le 3/01/1928, décédée le 29/05/2011 à Bain de Bretagne (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358037482/FL.

20100333

CONSTITUTIONS

Suivant acte sous seing privé, à Rennes le 13 Février 2020 : Il a été constitué une société par actions simplifiée Unipersonnelle S.A.S.U ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination Sociale : **G.R.P.** Forme : S.A.S.U. Capital Social : 1000 Euros. Siège social : 96, Rue de Lorient 35000 Rennes. Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Objet : Travaux de Maçonnerie, Gros-Oeuvres. Président : Monsieur ISIKLAR Garip 96, Rue de Lorient 35000 Rennes. La Société sera immatriculer au registre du Commerce et des Sociétés de Rennes. Pour Avis, Le Président.

207J01221

GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE - BOURGES - BUREAU
GUIHARD
lexnot
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

Par acte authentique du 07/02/2020 reçu par Maître Raymond-Xavier BOURGES, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, est constituée la SCI, **SCI GWENNEG**. Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital : 1000€. Cession de parts sociales : par décision des associés prise à une majorité représentant 2/3 du capital social, sauf pour les cessions entre associés qui sont libres. Siège : 15 rue de La Monnaie 35000 Rennes. Gérant : Nathalie LE BEGUEC, 12 rue du Père Grignon 35000 Rennes. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

207J01251

Oratio avocats
Maître Laurence BONNIN
5 Rue Papiau de la Verrie
ANGERS (49)

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de RENNES, dénommée **LBDP-REN** au capital de 10 000 Euros, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide, toutes activités de restauration, toutes prestations annexes. Le siège social est fixé Centre Commercial Alma – 5 Rue du Bosphore – 35000 RENNES. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : toute cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : FEREST HOLDING, SARL au capital de 40 000 €, siège social : ANGERS (49100) – 43 Rue des Rêveries, 838 652 592 R.C.S. ANGERS, Directeur Général : John-Paul DAGORNE, demeurant 112 boulevard Eugène Orieux - 44000 NANTES. Pour avis. Le Président

207J01213

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/02/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : DYNAMISK DEVELOPPEMENT SASU
Sigle : DYNAMISK
Forme : SASU
Capital social : 500 €
Siège social : 13, boulevard du général de Gaulle, 35560 VAL COUESNON
Objet social : Conseil en gestion commercial et développement commercial
Président : M. Jacky ROSIER demeurant 13, boulevard du général de Gaulle, 35560 VAL COUESNON
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

207J01217

CONSTITUTIONS

NOTAIRES DE LA VISITATION
7 rue de la Visitation - CS 60808
35108 RENNES CEDEX 03

MB 205

SARL - 1.000 €
RENNES (35000), 7 place Saint Michel
RCS RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 février 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MB 205
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Au capital de : 1.000€
Siège social : RENNES (35000), 7 place Saint Michel
Objet : Acquisition, propriété, location, vente de tout bien et droit immobilier
Durée de la société : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Gérants : M. Nicolas BELLER, demeurant BEIGNON (56380), 2 chemin du roi Salomon

Pour avis
207J01035

Par ASSP du 05/02/2020, il a été constitué une EURL dénommée **7BS CONSEIL**. Siège social : 22 route de dinan 35520 La mézière. Capital : 1 000€. Objet: le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière de management, stratégie et organisation. Gérance : M. Samuel Brunard, 22 route de dinan 35520 La mézière. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.
207J01034

Aux termes d'un ASSP en date du 07/02/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **STRELITZIA**
Objet social : Conseil en entreprise et organisation d'événements.
Siège social : 1 bis rue d'Ouessant -BP 96241, 35762 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Président : Madame LEPEL Myriam, demeurant 16 avenue de la Libération, 1 A, 35760 SAINT-GRÉGOIRE
Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est le président. Il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il dispose de la totalité des voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables. Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique, s'effectuent librement. Elles s'opèrent à l'égard de la société et des tiers par virement.La location des actions est interdite.Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.
Myriam LEPEL
207J01041

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 03/02/2020, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle « KL DECORATION ».
Capital social : 1.000 euros.
Siège social : Immeuble Modulobox, 5 rue du Manoir de Servigné, 35000 RENNES
Objet : Les travaux de peinture et enduits intérieurs et extérieurs en bâtiment. La pose de revêtements muraux et sol.
Présidente : Madame Elodie THEBAULT, résidant 15 Avenue de Lorient, 35310 MORDELLES, nommée pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : toute cession est soumise à un agrément au profit des autres associés et de la compétence de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis.
207J01087

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/02/2020 à FOUGERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **LILOGO**
Siège social : 13 rue Julien Gracq, 35300 FOUGERES. Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration par bail, la cession et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Thomas GAUGUELIN et Madame Jessica GAUGUELIN, demeurant ensemble 13 rue Julien Gracq - 35300 FOUGERES. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis La Gérance
207J01080

Par ASSP en date du 20/12/2019 il a été constitué une SCI dénommée :
WIN POWER
SIÈGE SOCIAL : 4 Bis Impasse de la Hisse 35260 CANCALE CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : Locations et acquisitions de biens immobiliers GÉRANCE : M ROFFE Romain demeurant 4 Bis Impasse de la Hisse 35260 CANCALE DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.
207J01078

Par ASSP en date du 02/01/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **AU COIN FLEURI**. Siège social : 15 C RUE PIERRE TEXIER 35760 MONTGERMONT. Capital : 1000 € Objet social : FLEURISTE. Président : Mme BARBERIS SANDRINE demeurant 28 ALLEE DES ALIZES 35760 MONTGERMONT élu pour une durée de 99 ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
207J00424

---

mondrian avocats
Pôles de Rennes et St Malo
14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION :
AGENCE LA BELLE ÉTHIQUE
FORME : Société à responsabilité limitée. SIEGE SOCIAL : 91, Rue Nationale, Pépinière d'entreprises Orchis, 35650 LE RHEU. OBJET : - La réalisation et la vente de prestations de conseils, de coaching et de formations pour toute entreprises, notamment dans le cadre du développement de leur responsabilité sociétale. - La création, l'acquisition, l'exploitation, d'un fonds de commerce, de services évènementiels, de prestations de voyage (tourisme d'affaires, conférences, congrès, salons, séminaires…), et de vente de produits et services s'y rapportant. - Toutes prestations de services, de conseils et de vente de produits dérivés ayant trait à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, - La création, l'acquisition, la location ou la prise à bail de toute entreprise commerciale ou de fonds de commerce ou artisanal ayant trait à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, - la prise de participations dans toutes sociétés exerçant une activité se rapportant à l'objet social. - Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La société a pour raison d'être : l'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur démarche de responsabilité sociétale et contribuer à la mise en place de modèles économiques plus vertueux sur le territoire breton, et plus généralement en France. DUREE : 99 années. CAPITAL : 3000 euros. GERANCE : Madame Charlotte CHEREL (demeurant 3, Le Plessis Thuaux, 35580 GUIGNEN) et Madame Gaëlle GUERINEL (demeurant 4 Allée de Stockholm, 35830 BETTON). IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis,
207J01052

Par ASSP en date du 31/01/2020 il a été constitué une SCI dénommée :
GUERRIER DRAGON
SIÈGE SOCIAL : ZI LA MOTTE 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier GÉRANCE : M RONSIN PATRICK demeurant 9 rue Victor Hugo 35000 RENNES CESSION DE PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Mais les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les modalités requises pour les décisions extraordinaires. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
207J01000

Par ASSP du 13/12/19, il a été constitué une SARL dénommée **NORLIO**. Siège social: 70 rue de dinan 35290 Saint-méen-le-grand.Capital: 101€. Objet: Commerce de détails via internet de produits non réglementés par la loi. Gérance: Mme Aurélie Jouanigot, av de sevelin 32d 1004 Lausanne ; M. Kévin KANG, av de sévelin 32d 1004 Lausanne ; Mme Marie-Annick Realland, 70 rue de dinan 35290 Saint-méen-le-grand Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.
207J00297

Par ASSP du 09/10/2019, il a été constitué la SCI à capital variable dénommée **SCI NICOLO-MAYA**.SIÈGE SOCIAL: 13 rue de la rabine 35170 Bruz.CAPITAL MINIMUM: 10€, CAPITAL INITIAL: 100€, CAPITAL MAXIMUM: 1000000000€OBJET: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. GÉRANCE: M. ANTHONY NICOLO-MAYA, 13 rue de la rabine 35170 Bruz. Cessions soumises à agrément. DURÉE: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.
207J00361

Par ASSP en date du 31/01/2020 il a été constitué une SCI dénommée :
MOJITO
SIÈGE SOCIAL : ZI LA MOTTE 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier GÉRANCE : M RONSIN PATRICK demeurant 9 rue Victor Hugo 35000 RENNES CESSION DE PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Mais les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les modalités requises pour les décisions extraordinaires DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
207J00999

Par acte SSP du 03/02/2020 il a été constitué une **SCI** dénommée :
DANIEL BALAVOINE
- Siège social : 9 rue xavier grall 35700 RENNES
- Capital : 1 000€
- Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, de prise de participation, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.
- Gérant : M. BARBIER Matthias 3 L'Hôtellerie 22690 PLEUDIHEN SUR RANCE.
- Cession des parts sociales : La cession de parts sociales doit être constatée par écrit dans un acte notarié ou dans un acte sous seing privé. Elle est rendue opposable à la société dans les formes prévues à l'article 1690 du Code civil. Elle n'est opposable aux tiers qu'après l'accomplissement de ces formalités et après publication..
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.
207J01027

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **SEEREP** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 40 A, rue de Mi-Forêt – 35340 LIFFRE. Objet social : La fabrication, l'importation, l'exportation, la distribution, la représentation d'équipements électriques ; Durée : 99 ans ; Capital social : 5.000 euros ; Gérance : Monsieur Stéphane DUBOIS demeurant 40 A, rue de Mi-Forêt – 35340 LIFFRE. Sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.
207J01063

DECLIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 rue du Fer à Cheval
35310 CHAVAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAVAGNE du 30 janvier 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DECLIC
Siège social : 23 rue du Fer à Cheval, 35310 CHAVAGNE
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Mickaël VANDOROS, demeurant 1 rue François Bellay 35650 LE RHEU
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance
207J01045

---

tgs AVOCATS France

Par Acte SSP du 06.02.2020, il a été constitué la SASU AVENIR RENNES'OVATION
Objet : maîtrise d'ouvrage et second oeuvre de bâtiment en sous-traitance.
Durée : 99 ans.
Capital : 5.000,00 €.
Siège : 2, rue Claude Chappe, 35510 CESSON SEVIGNE.
Cession d'actions : librement par l'associé unique.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la participation lors des décisions collectives.
Président : M. Laurent VIENNE, demeurant 4, rue de la Lande Fougerolle, 22100 DINAN.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
207J01085

Par ASSP du 14/01/2020, il a été constitué une SAS dénommée **N'STAR**. Siège social: 7, allée des nymphéas 35136 Saint-jacques-de-la-lande. Capital : 500€. Objet: La vente des outils de cuisine. Président: M. Razvan Gheorghe Novac, 7, allée des nymphéas 35136 Saint-jacques-de-la-lande . Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.
207J00350

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Rennes en date du 14 Janvier 2020, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : **A2GS**
Capital social : 5 000 €
Objet : - L'acquisition et la gestion d'immeuble,
- Prise de participation au capital de toutes sociétés,
- Placements et investissements dans le cadre de la gestion d'un patrimoine immobilier ou mobilier
Siège social : 17B, Rue Honoré d'Estienne d'Orves 35200 Rennes
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au greffe du tribunal de Rennes
Gérance : Monsieur SOULARD Guillaume, demeurant à RENNES (35200) – 17B, rue Honoré d'Estienne d'Orves et Madame GOUTIN Audrey, demeurant à PARIS (75015) – 60B, rue des Entrepreneurs.
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes
Les parts sont librement cessibles entre associés. Clause d'agrément pour les tiers.
207J01056

CONSTITUTIONS

VAUGHAN AVOCATS
Espace Performance, Bât E
(35760) SAINT-GRÉGOIRE
T : 0299140162 | M : 0637277341
www.vaughan-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2020, à SAINT JOUAN DES GUERETS, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée « JOUAN OPTIQUE », au capital de 10 000 Euros dont le siège social est situé 1, rue de la Beuzais (35430) SAINT JOUAN DES GUERETS, et ayant pour objet, directement ou indirectement, en France ou hors de France :
- La vente, le conseil, la réparation de lunettes et tous instruments d'optique, la vente d'accessoires ;
- L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ;
- Toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans laquelle elle détiendrait une participation directe ou indirecte ;
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.
Les cogérants sont Mr Julien MOUILLEAU et Mme Virginie MOUILLEAU, demeurants ensemble 1, rue de la Beuzais (35430) SAINT JOUAN DES GUERETS.
Clauses relatives aux cessions de parts : librement cessibles entre associés. Agrément par consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales dans les autres cas.
Immatriculation : RCS de SAINT-MALO
Pour avis

207J01130

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : **B.E.F** ; Siège social : 36-38, rue Saint Georges 35000 RENNES ; Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties (et notamment hypothécaire) à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet ; Durée : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : Bertrand SAINT-YVES sis 15 Boulevard de Sévigné 35000 RENNES, sans limitation de durée ; Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis,

207J01152

Par ASSP en date du 11/02/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **GMAC PRODUCTION**. Siège social : 17 rue Lejamptel 35120 DOL-DE-BRETAGNE. Capital : 10000 €. Objet social : La production, la réalisation, la post-production, la diffusion et la fourniture de prestations audiovisuelles, de rédaction d'articles, vidéos, sonores ou écrits pour tout support télévisuel, internet, dvd, presse et cinématographique. Président : M GUEDEU Maxence demeurant 17 rue Lejamptel 35120 DOL-DE-BRETAGNE élu pour une durée de 5 ans. Directeur Général : M GUEDEU Maxence demeurant 17 rue Lejamptel 35120 DOL-DE-BRETAGNE. Directeur Général Délégué : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO

207J01161

Office Notarial de la Hublais
Laurent Bernadac / Nathalie Robert / Sébastien Miet
28B rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE
Tél: 02 99 83 83 83 - scp35510@notaires.fr
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Nathalie ROBERT, notaire à CESSON SEVIGNE, le 4 février 2020, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous : Dénomination : **OGROSE**. Siège : CESSON SEVIGNE (35510), 21 rue du Couradin. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Objet : La société a pour objet :
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et mise à disposition gratuite au profit des gérants,
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ainsi que le cautionnement des engagements de ses membres à titre hypothécaire.
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Capital social: MILLE EUROS (1.000,00€) constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérants : Monsieur Hamid GHAMRI et Madame Isabelle GHAMRI, demeurant ensemble à CESSON SEVIGNE (35510), 21 rue du Couradin. Les cessions de parts sont soumises à agrément. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

POUR AVIS ET MENTION
Nathalie ROBERT, notaire.

207J01160

Office Notarial de la Hublais
Laurent Bernadac / Nathalie Robert / Sébastien Miet
28B rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE
Tél: 02 99 83 83 83 - scp35510@notaires.fr
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE, le 6 février 2020, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous : Dénomination : **TI'MARI**. Siège : PARIGNE (35133), La Lande Marais. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Objet : La société a pour objet :
- l'acquisition, la construction, l'amélioration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participations et la gestion de celles-ci dans toutes sociétés immobilières,
- la conclusion de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- l'aliénation, par tout moyen, du ou des biens appartenant à la société à condition que ces opérations demeurent exceptionnelles et ne remettent pas en cause le caractère civil de la société.
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Capital social: MILLE EUROS (1.000,00€) constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérants : Monsieur Didier BOUVET et Madame Maryline BOUVET née CHEREL, demeurant ensemble à PARIGNE (35133), La Lande Marais. Les cessions de parts sont soumises à agrément. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

POUR AVIS ET MENTION
Laurent BERNADAC, notaire

207J01177

Par acte SSP du 12/02/2020, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **BURJV**. Objet social : Gestion patrimoniale de portefeuilles, prise de participation dans toutes sociétés par tous moyen, gestion patrimoniale immobilière. Siège social : 8 rue de Belle Ile, 35760 Saint-Grégoire. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Gérance : C L U T, Société Civile au capital de 874341 euros, ayant son siège social 4 avenue Eugène Delacroix, 33700 Mérignac, 443 010 111 RCS de Bordeaux. Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément. Immatriculation au RCS de Rennes.

207J01202

Avis est donné de la constitution d'une société par acte sous seings privés en date du 10.02.2020 présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : **LES 3 C**. Siège social : 8 rue Hoche – 35000 RENNES. Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, industrielles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet susénoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Régis CHEREAU, demeurant Lieudit « Les Mottes » 35134 SAINTE-COLOMBE sans limitation de durée. Cessions de parts : consentement des associés dans tous les cas. RCS : RENNES. Pour avis. La Gérance.

207J01094

ERIC COLAS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 4000€
12 Rue de la Lande des Mottes 35730 Pleurtuit
RCS SAINT-MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ERIC COLAS
Nom commercial : ERUDIAG
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Au capital de : 4000 €
Siège social : 12 Rue de la Lande des Mottes 35730 Pleurtuit
Objet : Activité de diagnostiqueur immobilier, réalisation de tous diagnostics et expertises, conseil en immobilier, établissement des états, constats et diagnostics, la réalisation d'expertise et d'audit technique du bâtiment
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Malo
Gérance : M. Eric COLAS, demeurant 12 Rue de la Lande des Mottes 35730 Pleurtuit
Pour avis

207J01181

Par ASSP du 06/02/2020, il a été constitué la SCI dénommée **SCI JULIANNA**. Siège social : 30 rue raymond hermer 35200 Rennes. Capital : 100€. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : Mme SANDRINE HALLOCHET-COLIN, 30 rue raymond hermer 35200 Rennes. Cessions soumises à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J01131

Avocats LegiBretagne
• HUCHET-DIETENBECK •
13, Rue de la Monnaie à RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Rennes du 6 février 2020, il a été constitué la société ci-après Forme : Société par Actions Simplifiée. Dénomination : « **RCM INVESTISSEMENTS** ». Siège : 12, Rue Charles de Gaulle à SERVON-SUR-VILAINE (35330). Capital : 1 000 € divisé en 1 000 actions intégralement souscrites et libérées. Objet : la société a pour objet, l'achat et la vente de tout matériels et fournitures de rénovation dans le domaine du bâtiment (construction) et de la décoration dans le domaine du bâtiment, l'activité de marchand de biens immobiliers, l'activité de promoteur immobilier et de lotisseur, l'activité d'apporteur d'affaires dans le domaine de l'immobilier, de la construction et de tout domaine lié au bâtiment. Admission et vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement, sous réserve des stipulations relatives au droit de préemption statutaire et à l'inaliénabilité temporaire des actions. Toutes autres cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable des associés dans les conditions prévues pour les Assemblées Générales. La voix de l'associé cédant n'est pas prise en compte pour le calcul de cette majorité. Inaliénabilité : les actions de la société son inaliénables pendant deux ans à compter de son immatriculation au RCS. Durée : 99 ans. Président : M. Roger MARSOLIER, demeurant 12, Rue Charles de Gaulle, à SERVON-SUR-VILAINE (35530), né le 5 octobre 1964 à FOUGERES (35300), de nationalité française. Directeur Général : M. Corentin MARSOLIER, demeurant 9 bis, Les Morandières à SAINT-JEAN-SUR-VILAINE (35220), né le 27 septembre 1988 à LE MANS (72100), de nationalité française. Immatriculation : RCS de Rennes. Pour avis, le Président

207J01163

FICAMEX
EXPERTISE COMPTABLE

GD KER

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 rue Georges Guynemer
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 10.02.2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : GD KER. Siège social : 40 rue Georges Guynemer, 35470 BAIN DE BRETAGNE. Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur David CHAUVET et Madame Gaëlle CHAUVET, demeurant 40 rue Georges Guynemer 35470 BAIN DE BRETAGNE. Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas a. grément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociauxImmatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance

207J01197

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 31/01/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **VTA IMMOBILIER SAS**. Objet social : L'acquisition, l'administration, la construction, l'aménagement et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, ou de toute opération similaire. Siège social : 4 rue de l'Herminette 35350 ST MELOIR ds ONDES. Capital : 8.000 euros. Durée :99 années. Président : M. Thomas BRIAND demeurant 7 allée Mozart 35000 RENNES. Directeur Général : M. Axel GELINET demeurant 75 rue du Maréchal Leclerc 35800 DINARD. Clauses d'agrément : Agrément pour tout transfert de titres à des tiers non associés sauf en cas de transfert de titres résultant d'une succession, d'une liquidation du régime matrimonial ou d'une cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant. Immatriculation au RCS de Saint Malo

207J01172

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON-SÉVIGNÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à JANZE du 11 FEVRIER 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : SARL de type EURL
- Dénomination : 2B LEGENDE AUTOMOBILE
- Capital : 3.000 Euros
- Siège Social : 15 rue de Bel Air - 35150 JANZE
- Objet : réparation, restauration et négoce de véhicules de toutes natures, ainsi que le négoce et la vente de pièces détachées pour lesdits véhicules.
- Durée : 99 années
- Gérant :Benoit BALY - Demeurant au 16 résidence de Brulon – 35150 JANZE
- Immatriculation au RCS de : RENNES
POUR AVIS - LE GERANT

207J01157

SELARL BLIN CROUAN
9 rue des Gabelous
35480 GUIPRY-MESSAC
02.99.34.63.74
notaires-guipry-messac.fr

LA MOLAIRE

SCI au capital de 1000.00 Euros
1 rue du Havre 35400 SAINT MALO
RCS SAINT MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 janvier 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA MOLAIRE
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1000.00 €.
Siège social : 1 rue du Havre 35400 SAINT-MALO
Objet social : La gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens sociaux ; La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de divers biens et droits immobiliers ; La construction en vue de leur gestion, de tous bâtiments sur tous terrains appartenant à la société ; La prise de participation dans des sociétés immobilières, commerciales, industrielles ou financières ;
Gérance : M. Pierre LE BEVER demeurant 1 rue du Havre 35400 SAINT-MALO
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO.

Pour avis

207J01171

Suivant acte SSP en date du 11/02/2020, il a été constitué une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **BCR France SAS**
Siège social : 5 rue de la Hautière – ZA de la Hautière 35590 L'HERMITAGE. Capital : 1.000 Euros. Objet : directement ou indirectement en France et dans tout pays étranger : la prise de participation directe ou indirecte dans toute personne morale ou autre entité juridique avec ou sans personnalité morale, et la participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles, commerciales ou financières pouvant s'y rattacher, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, de scission, d'association en participation ou autrement ; toutes prestations de services au bénéficie des filiales de la société (...) Durée : 99 ans. Président : BCR Group SA, Société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège 14 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg), immatriculée au RCS DE Luxembourg sous le n°B211 615. Directeur Général : M. Jean-Philippe HABRAN, demeurant 35 Kerkweg van Tenbroek – 1653 DWORP (Belgique). Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES, 6 place de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE cedex (572.028.041 RCS NANTERRE). Transmission des actions : les actions sont librement cessibles. La société sera immatriculée au RCS DE RENNES.

207J01195

Par ASSP en date du 11/02/2020 il a été constitué une EURL dénommée :
HIVEBOTICS
SIÈGE SOCIAL : 5 Rue Robelin 35000 RENNES CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : La maîtrise d'oeuvre, le conseil, la conception, le prototypage, le développement, l'évaluation et ingénierie dans les domaines des systèmes embarqués, robotique, IOT, systèmes innovants et conception de logiciels auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. D'autre part le développement, l'édition et la vente de logiciels, de sites web et d'applications web et mobiles. GÉRANCE : M Pierre KANCIR demeurant 5 Rue Robelin 35000 RENNES DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

207J01196

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée par acte sous seings privés le 7 Février 2020 à SAINT GRÉGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : RAPHATELIER - Forme : SARL - Siège : SAINT GREGOIRE (Ille-et-Vilaine) Centre Commercial La Forge - Capital : 8000 €uros - Objet : L'activité de coiffure mixte, l'activité de coiffure à domicile, l'achat vente de produits de coiffure, de beauté, de maquillage - Gérant : Monsieur Guillaume GARREAU demeurant à BEDEE (35137) 9, La Longueraie - Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Rennes
Pour avis

207J01121

ATL CLEAN

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : PARC ARTISANAL LA FOLLEVILLE 35 111 LA FRESNAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :DENOMINATION : ATL CLEAN / FORME : Société à responsabilité limitée / SIEGE SOCIAL : PARC ARTISANAL LA FOLLEVILLE – 35111 LA FRESNAIS / OBJET : Le nettoyage de tous bâtiments et logements / DUREE : 50 ans / CAPITAL : 1 000 euros / GERANCE : Mme DUFEIX née LEPRINCE Anaïs demeurant 5 rue de la Douve à la Belle – 35111 LA FRESNAIS./ IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO. Pour avis, la gérante.

207J01153

STRATEYS
Avocats & Stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 février 2020, il a été constitué sous la dénomination CBN 12, une société par actions simplifiée ayant pour objet tant en France qu'à l'étranger :
- d'acquérir la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- de prendre à bail en vue de leur location, tous immeubles ;
- de gérer et exploiter par bail, location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus;
- d'aliéner tous immeubles dont la société serait propriétaire.
Dans ce cadre, la société pourra être amenée à donner toute garantie et notamment des garanties hypothécaires à la condition expresse qu'elle y ait un intérêt et plus généralement réaliser toutes opérations, notamment financières se rattachant directement ou indirectement à l'activité ci-dessus décrite ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Siège social : La Petite LOUVRAIS à 35830 BETTON
La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de sa date de l'immatriculation au Registre du commerce de RENNES.
Le capital social est fixé à 90 000 €.
Toutes les cessions d'actions même entre associés sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire adoptée à la majorité de soixante-cinq pourcents (65%) des voix dont disposent les associés présents ou représentés.
Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des résultats de la société où il est réservé à l'usufruitier. Le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions sociales.
Ont été nommés :
- en qualité de Président :
La société B.B.M
Société civile au capital de 144 €
Dont le siège social est 50 rue Alain BOUCHART à 35000 RENNES
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 437 587 843
Représentée par M. Pierre BERTHOU, Gérant
- en qualité de Directeur Général
La société GRAND OUEST IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 500 €
Dont le siège social est La petite Louvrais à 35830 BETTON
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 490 127 776
Représentée par Monsieur Arnaud MUSTIERE, Président

-
Pour avis - Le Président

207J01185

Avis est donné de la constitution d'une société : Forme : SAS – Dénomination : DE CONSEILS – Siège social : 19, rue Georges Brassens - THORIGNE FOUILLARD (35235) – Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES – Capital : 1 000 € - Objet : toutes activités de conseil et de formation auprès des particuliers et des professionnels en matière d'investissements de toute nature et dans le domaine immobilier - Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions – Agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - Président : Mme Véronique DELESTRE, demeurant 19, rue Georges Brassens à THORIGNE FOUILLARD (35235).

207J01209

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2février 2020, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste
Dénomination : **ORTHOBRUZ**
Capital : 10.000,00 euros
Apports en numéraire : 10.000,00 euros
Siège : 10, square Daniel Balavoine 35170 BRUZ
Objet : l'exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste spécialiste ODF
Durée : 99 années
Gérant : Monsieur Yann Laroche, 170 boulevard Jacques Cartier 35000 RENNES.
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis.

207J01203

Suivant un acte ssp en date du 10/02/2020, il a été constitué une SASU Dénomination : **BAHA MACONNERIE**. Siège social : 03 Allée De Malmoé 35200 RENNES. Capital : 2000 €. Activités principales : maçonnerie générale, gros oeuvres. Durée : 99 ans. Président : M. CICEK Erol 03 Allée De Malmoé 35200 RENNES. Cession d'actions : Soumise à agrément. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J01135

RESASTAT BRETAGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 impasse de Carduel
35530 NOYAL SUR VILAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOYAL SUR VILAINE du 11 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : RESASTAT BRETAGNE. Siège social : 6 impasse de Carduel, 35530 NOYAL SUR VILAINE. Objet social : Toutes activités de location, de vente, de pose et de dépose (en sous-traitance) de panneaux de signalisation de chantiers temporaires, chantiers mobiles ; de prestations de conseil et d'assistance dans les démarches administratives et dans la pose de matériels. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000 euros. Gérance : Monsieur Hamid MESSAOUDI, demeurant 6 impasse de Carduel 35530 NOYAL SUR VILAINE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance

207J01216

COCERTO
Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

AVIS DE CONSTITUTION

FRATING Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 6 allée du Verger 35830 BETTON. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BETTON du 05 Février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : FRATING. Siège social : 6 allée du Verger, 35830 BETTON. Objet social : La prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques. La réalisation de prestations administratives, commerciales, techniques ou intellectuelles. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur François THEBAULT, demeurant 6 allée du Verger 35830 BETTON, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes. Pour avis. La Gérance

207J01215

Abonnez-vous !

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à RENNES en date du 31/01/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BLUE
Siège social : 16 Rue d'Isly et 13, 15 et 17 rue Emile Souvestre, RENNES (35000)
Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter ; l'activité de coffee shop, café et salon de thé, avec la vente de boissons chaudes et froides, de café, de jus de fruits, de sodas, de boissons sans alcool, milk-shakes, et plus généralement tous produits en rapport avec l'activité de café ou de salon de thé, sur place et à emporter ; l'achat et la vente de contenants pour les plats et boissons à emporter ; la vente de donuts, pâtisseries, glaces, sandwichs, bagels, hot-dogs ; prise de participations ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 euros
Gérance : Antoine CORBEY et Anne-Hélène MARQUET, demeurant 52D rue Papu, RENNES (35000)
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis

207J01055

Forme SASU Dénomination **DBL CONSTRUCTIONS** Objet: Maçonnerie Carrelage Gros Oeuvre Siège: 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE Capital 100 euros Durée 99 ans Président KOCAK Yuksel 8 rue du Bourbonnais 35000 RENNES -RCS RENNES

207J00602

Par acte SSP du 08/02/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **ICD**
Objet social : Acquisition, administration et gestion par location d'un immeuble. Siège social : 1 La Menuchais, 35750 Iffendic. Capital : 3.000 €. Durée : 99 ans. Gérance : Mme BLINE Delphine, demeurant 1 La Menuchais, 35750 Iffendic. Clause d'agrément : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, à savoir par un ou plusieurs associés représentant au moins les deux tiers des droits de vote. Immatriculation au RCS de Rennes

207J01075

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

sci olivier marchand

Forme : Société Civile. Siège Social : 16 La Grande Noe 35490 CHAUVIGNÉ. Objet : L'acquisition, la réception, comme apports, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location, en tant que loueur ou locataire, avec ou sans promesse de vente de tout biens Immobilier bâti ou non bâti et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenu inutile à la société, au moyen de vente échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifie pas le caractère civil de la société. Durée : 99 années. Capital social : 1.000 €. Gérants : - M. Jeffrey, Christ, Michel OLIVIER, demeurant 16 La Grande Noe 35490 Chauvigné - Mme Pascaline, Nicole MARCHAND, demeurant 16 La Grande Noe 35490 Chauvigné. Transmission des parts : Agrément des associés pour tout transfert de parts à l'exception des transferts entre associés et au profit des descendants d'associés. La société sera immatriculée au R.C.S. de Rennes. Les associés.

207J01079

Par ASSP en date du 20/01/2020, il a été constitué une société civile dénommée : **SC JEAMAUDAN**. Siège social : 6 RUE DES SAULES 35690 ACIGNE. Capital : 1200 €. Objet social : Gestion et valorisation du patrimoine notamment acquisition de bien immobilier, souscription d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts ou actions de toutes sociétés, plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet précité. Gérance : M LE CAM Jean demeurant 6, rue des saules 35690 ACIGNÉ ; Mme LE CAM Michèle demeurant 6, rue des Saules 35690 ACIGNÉ. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

207J01126

Par SSP en date du 07/12/2019, il a été constitué une SARL dénommée : **ROSIE D.** Siège social : 10 hameau Emily Greene Balch 35410 DOMLOUP. Capital : 300 €. Objet social : En France et à l'étranger, l'exploitation de toute entreprise de vente et de confection de tout article textile et de décoration à haute conscience écologique et transformation, réparation et conseil associé. Gérance : Mme Séverine Favier demeurant 10 hameau Emily Greene Balch 35410 DOMLOUP ; Mme Géraldine Destrebecq demeurant 12 boulevard Jules Jouin 35470 BAIN-DE-BRETAGNE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

207J01127

SCP de Maîtres Guillaume de POULPIQUET et Gatien-Marie PINGUET
Notaires associés à GUICHEN (35580)
Parc d'Activité de la Courtinais, 5 rue Madeleine Brès
Notaires

PAULYBAPT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 30 janvier 2020 reçu par Me de POULPIQUET, Notaire à GUICHEN, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PAULYBAPT
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 100 €.
Siège social : 4 rue de Villeneuve 35330 LA-CHAPELLE- BOUEXIC.
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Monsieur Alexandre GARNIER demeurant La Feuillée 22100 SAINT-HELEN
Clause d'agrément dans les statuts
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis. Le Notaire

207J01128

AMPI SERVICES

5 RUE DE BRIZEUX - 35410 CHATEAUGIRON
EURL AU CAPITAL DE 1500 €

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/02/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AMPI SERVICES
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Au capital de : 1500 €
Siège social : 5 RUE DE BRIZEUX - 35410 CHATEAUGIRON
Objet : a réalisation de prestations de service de pose et d'agencements multiservices ainsi que la conception, la fabrication et la vente de meubles.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Gérance : M. Yvonnick RIGAUD, demeurant 5 RUE DE BRIZEUX - 35410 CHATEAUGIRON

Pour avis

207J01129

Creation de la sasu : **Anthony Cheene Demolition**, rue fontaine la cheze 35300 Fougeres. Cap. : 1000€. Obj. : travaux de démolition. Pdt : Anthony Cheene, rue fontaine la cheze 35300 Fougeres. 99 ans au rcs de Rennes.

207J01134

Défi
Propreté & Rénovation
Bassin Rennais
Entretien et remise en état de logement
Nettoyage toitures, façades et terrasses
Dégraissage et nettoyage de hotte
Décontamination après sinistres
06 85 51 29 09 jmf@defi-cf.fr www.defi-cf.fr

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **GARE DE CAEN**. Siège social : 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Antoine BOULLE demeurant 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT et M. Laurent BOULLE demeurant 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

207J01110

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/02/2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **ITOS IMMOBILIER**. Forme sociale : Société Civile Immobilière. Au capital de : 5 000 €. Siège social :7 SQUARE DE TANOUARN 35700 RENNES. Objet social : Achat, location. Gérance : M. ITOUA Frédérick demeurant 7 SQUARE DE TANOUARN 35700 RENNES. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis

207J01111

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **SOLORDIMMO**. Siège social : 12 Rue René Cadou 35230 SAINT ARMEL. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet ; Durée : 99 ans. Capital social : 2.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Florent CHATELAIN demeurant 12 rue René Cadou 35230 SAINT ARMEL et M. Nicolas HARDY demeurant 3 rue du Blason 35160 MONTFORT SUR MEU sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

207J01125

Par acte SSP du 05/02/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée :

MONITOR

- Nom commercial : MONITOR
- Siège social : 8 rue d'autriche 35310 BREAL SOUS MONTFORT
- Capital : 120€
- Objet : Prise de participations immédiates ou à terme au sein de sociétés appartenant à tous les secteurs d'activités, la gestion et l'administration desdites participations
- Président : TALBOT Anthony 8 rue d'autriche 35310 BREAL SOUS MONTFORT
- Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne droit à une voix.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

207J01032

Par acte SSP du 04/02/2020 il a été constitué la **SAS MXH**. Objet : prise de participations ou placement de capitaux dans toutes opérations quelconques. Durée : 99 ans. Capital : 5 000 €. Siège : 7 rue Waldeck Rousseau 35700 RENNES. Cession d'actions : agrément par le Président statutaire ou à défaut par l'assemblée générale des associés, suaf pour les cessions entre associés ou au profit d'un descendant qui sont libres. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décision scollectives, chaque action donne droit à une voix. Président : Xavier HEBERT, 7 rue Waldeck Rousseau 35700 RENNES. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

207J01132

Par acte du 28 janvier 2020, il a été constitué une Société par actions simplifiée : Dénomination : **ROAZHON CAB**. Capital : 100 Euros. Siège social : 5 ALLEE HENRI COLAS APT.0405 35700 RENNES. Objet : Exploitation de Véhicule de Transport avec Chauffeur (VTC). Durée : 99 ans. Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et à une voix. Les actions sont librement cessibles et transmissibles. Président : M. Tonilson DA SILVA MORAES 5 ALLEE HENRI COLAS APT.0405 35700 RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J01139

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 6 février 2020, il a été constitué une société. Dénomination : **MILEV AUTOMOBILE**. Forme : Société à Responsabilité limitée. Siège social : 9 RUE MAHOMAT 35650 LE RHEU. Objet : Achat vente et réparation automobiles. Durée : 99 ans Capital : 2 000 euros. Gérant : BOUAITA Mohamed Lamine 1 rue Laurent Fignon 35590 St Gilles. Immatriculation : RCS de Rennes

207J01100

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à CESSON SEVIGNE, du 11 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : OF INVESTISSEMENT
Siège social : 2 rue des Aulnes – ZI du Gripail 35590 SAINT-GILLES
Objet : la prise de participation par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale ; la détention de ces titres en tant que holding financière et d'une manière générale, toutes opérations financières se rattachant à cette activité ; la fourniture de services et notamment de services techniques, commerciaux et de gestion ; la gestion de convention de trésorerie
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 €uros divisés en 100 parts de 10 €uros de valeur nominale
Gérance : Monsieur Olivier FALANDYSZ, demeurant à PACE (35740) – 25 allée du Vivier, a été nommé gérant pour une durée indéterminée
Immatriculation : au RCS de RENNES
Pour avis, le Gérant

207J01143

Abonnez-vous !

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Rennes, du 6 février 2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **KERIADECK**
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 52 avenue du Canada – 35200 RENNES
Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :
- L'acquisition de tous immeubles,
- L'acquisition de tous terrains en vue de la construction d'immeubles destinés à tous usages, éventuellement par voie de bail à construction,
- L'acquisition de tous droits immobiliers,
- La gestion, l'administration et l'exploitation de ces immeubles par bail, location ou autrement,
- La constitution de toute servitude permettant la réalisation des opérations ci-dessus,
- La conclusion de tout contrat de prêt, de crédit-bail ou autre permettant de financer les opérations ci-dessus,
- L'aliénation, par la Société, d'immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société,
- La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelles que soient leurs activités, civiles, commerciales ou industrielles et quelle que soit leur nationalité,
- Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement ou l'extension des affaires de la Société en France ou à l'étranger.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 100 000 euros
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions :
Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président de la Société :
Monsieur Jean-Paul SIMONNEAUX, né le 20 octobre 1956 à Châtillon sur Seiche (35), domicilié professionnellement au 52 avenue du Canada – 35200 RENNES, pour une durée d'un exercice.
Immatriculation au RCS de RENNES

207J01261

annoncelegale@7jours.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Rennes, du 6 février 2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SOCIETE HOTELIERE DE MERIADECK**
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 52 avenue du Canada – 35200 RENNES
Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
l'exploitation de toutes activités relatives à l'hôtellerie et la restauration,
l'achat, la location, ou la prise à bail à loyer de tous immeubles et/ou fonds de commerce nécessaires à ses activités,
la prise à bail ou en location-gérance de tous établissements d'hôtellerie et de restauration, de tourisme ou de loisirs et leur exploitation directe ou indirecte,
la création, l'aménagement et l'exploitation d'espaces de bien-être et de soins du corps, la vente et la conception de produits et services touristiques, la production de spectacles,
le transport de personnes par navette pour tout transfert vers une gare, un aéroport, …,
l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières,
la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements ayant un caractère immobilier, commercial, industriel ou financier, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou encore par voie de commandite, d'achats de titres ou droits sociaux ou autrement,
et généralement, toutes opérations commerciales ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 100 000 euros
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président de la Société : Monsieur Jean-Paul SIMONNEAUX, né le 20 octobre 1956 à Châtillon sur Seiche (35), domicilié professionnellement au 52 avenue du Canada – 35200 RENNES, pour une durée d'un exercice.
Immatriculation au RCS de RENNES

207J01262

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE PODOPOSTURO

Suivant acte reçu le 08 février 2020 par Maître Sophie RIDEAU SALMON, Notaire à SAINT-MALO (35400), 50 boulevard de La République, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **PODOPOSTURO**
Objet : La propriété et la gestion à titre civil, l'acquisition par tous moyens, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et ensembles immobiliers et droits qui peuvent en constituer l'accessoire. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ; la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; la réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Siège social : DINARD (35800) 2 rue Raphaël Veil et rue du Marché, Place Crolard.
Durée : 99 années
Capital social : 1 500,00 EUR divisé en 100 parts, de 15,00 € chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés.
Apports : M Bertrand PERDEREAU apporte la somme de 510,00 € ; M Joël PERDEREAU apporte la somme de 495,00 € ; Mme Marie-Pierre GOUGE PERDEREAU apporte la somme de 495,00 €.
Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est M Bertrand PERDEREAU.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.
Pour avis et mention Me Sophie RIDEAU SALMON

207J01239

SCP de Maîtres Guillaume de POULPIQUET
et Gatien-Marie PINGUET
Notaires associés à GUICHEN (Ille-et-Vilaine)
Parc d'Activité de la Courtinais - 5 rue Madeleine Brès
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me PINGUET, le 10 février 2020, il a été constitué la société **SCI NOMAH**, société civile immobilière ayant son siège à BAULON, 69 La Grée, au capital de mille euros (1000 €), ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, d'une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES. Cessions soumises à agrément. Gérants statutaires : Monsieur Anthony HAMON demeurant 69 La Grée à BAULON, et Madame Sabrina HAMON, demeurant à PLELAN LE GRAND, 52 ter rue des Forges Les formalités légales seront accomplies auprès du greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour insertion, Me PINGUET

207J01263

COCERTO
Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

AVIS DE CONSTITUTION

CARNOUSTIE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 15 jardin des Ransonnières 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Sulpice-la-Forêt du 05 Février 2020il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : CARNOUSTIE Siège social : 15 jardin des Ransonnières, 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt Objet social : La prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques. La réalisation de prestations administratives, commerciales, techniques ou intellectuelles. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Sébastien DUMINY, demeurant 15 jardin des Ransonnières 35250 Saint-Sulpice la Forêt, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes. Pour avis La Gérance

207J01240

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
Pour la publication de toutes vos ANNONCES LEGALES
Notre équipe est à votre service :
www.7jours.fr
02 99 79 39 09 annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI LES LOUPIOTS

SCI au capital de 1 524,49 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
388 767 642 RCS RENNES

Par acte authentique du 20/12/2019 reçu par Maître Matar CHARPENTIER, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, les associés ont nommé Gérant Mme Florence GROSDOOIGT, demeurant Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY, et Mme Soizic PUEL, demeurant 2 D rue Alphonse Million 35760 SAINT GREGOIRE, en remplacement de M. Yvan MORTIER.

207J01264

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI LES FERRIERES

SCI au capital de 1 524,49 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
343 770 863 RCS RENNES

Par acte authentique du 20/12/2019 reçu par Maître Matar CHARPENTIER, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, les associés ont nommé Gérant Mme Soizic PUEL, demeurant 2 D rue Alphonse Milon 35760 SAINT GREGOIRE, en remplacement de M. Yvan MORTIER.

207J01265

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI GUY MOQUET

SCI au capital de 2 000 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
498 869 122 RCS RENNES

Par acte authentique du 20/12/2019 reçu par Maître Matar CHARPENTIER, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, les associés ont pris acte de la fin du mandat de Co-gérant de M. Yvan MORTIER.

207J01266

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

LA VACANCERAIE

SARL au capital de 7 622,45 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
352 504 161 RCS RENNES

Par acte authentique du 20/12/2019 reçu par Maître Matar CHARPENTIER, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, les associés ont nommé Gérant Mme Florence GROSDOOIGT, demeurant Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY, en remplacement de M. Yvan MORTIER.

207J01267

LECUYER KEVIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 11, rue Nationale - 35140 GOSNE
848 671 293 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 31/01/2020, il a été pris acte de la démission de Mme Fanny LECUYER née FAUCHOUX, sis 39, Bel Air – 35140 GOSNE de ses fonctions de cogérante de la Société, à compter du 31/01/2020. Modification sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance.

207J01038

MODIFICATIONS

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

PLEI

S.C.I. au capital de 1.000 €
7 quai Lamennais - 35000 RENNES
RCS RENNES 825 142 524

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 05.11.2019, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 1.500 €, pour le porter de 1.000 € à 2.500 €, par création de parts sociales nouvelles souscrites et libérées en numéraire. L'article deuxième du Titre II des statuts a été modifié en conséquence. Modification : RCS RENNES. Pour avis, le Gérant.

207J01258

KERJEAN LE GOFF NADREAU
SOCIETE D'AVOCATS
Le Colisée, 36-38 bd Villebois Mareuil
35400 Saint-Malo
02 99 20 61 50 / kln-avocats.com

SAS FOUGERAY & CO

Société par actions simplifiée
Siège social : 63 avenue du Général de Gaulle à SAINT MALO (35540)
Capital social : 680.000 euros
SIREN : 823 245 824 RCS Saint-Malo

AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2020, il a été décidé les modifications statutaires suivantes :
- Réduction du capital social de 680.000 € à 615.060 € par voie de rachat d'actions de 2.936 € par actions.
Cette réduction de capital a été effectuée au moyen de la réduction du nombre des actions.
Le Président, par décision en date du 31 janvier 2020 a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
En conséquence, les dispositions des statuts relatives au capital social ont ainsi été modifiée :
Article 7.1 – Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt mille (680.000) euros.
Il est divisé en 680.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de un (1) euro chacune, toutes intégralement libérées.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à six cent quinze mille soixante (615.060) euros.
Il est divisé en 615.060 actions ordinaires d'une valeur nominale de un (1) euro chacune, toutes intégralement libérées.
Pour avis et mention
Le Président

207J01208

HIGNARD GRANITS - S.A.au capital de 333 000 EUR. porté à 100 000 EUR., Siège social : Route de Plesder – 35720 LANHELIN, 895 780 559 RCS Saint-Malo. Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28/06/2019 et des procès-verbaux du Conseil d'administration du 10/10/2019 et du 31/12/2019, que le capital social a été réduit de 233 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 932 actions de 250 euros chacune de valeur nominale ; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : capital social 333 000 euros - Nouvelle mention : capital social 100 000 euros. **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

207J01169

AMJ3

Société Civile au Capital de 580.180 €uros
Siège Social : POLIGNE (Ille-et-Vilaine)
15 bis, rue du Semnon
RCS Rennes 524 836 459

L'assemblée générale extraordinaire en date du 13 Janvier 2020 a décidé de procéder à la réduction du capital social de 1.000.000 euros à 580.180 euros par annulation et rachat de 419820 parts sociales à la valeur unitaire de 1 euro. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au RCS de RENNES. Pour avis. Le Gérant

207J01109

FAYE PLOMBERIE CHAUFFAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 euros porté à 32 000 euros
Siège social : 17 Bis, rue de la Croix Saint Michel 35580 LASSY
498 771 641 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2019, le capital social a été augmenté de 30 000 € pour être porté de 2 000 € à 32 000 € par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société et création de parts sociales nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS : RENNES. Pour avis, le Gérant.

207J01165

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

CRB IMMO,

SARL au capital de 597.240 Euros, 14 rue d'Aubigné - FEINS (Ille et Vilaine). 412 928 715 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'un acte unanime en date du 31 décembre 2019, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de gérante de Mme Chantal BEAULIEU à compter du même jour. Pour Avis, la gérance

207J01206

AUBREE INVEST

Société civile transformée en Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 euros
Siège social : 74 La Ruais
35480 GUIPRY-MESSAC
832 458 830 RCS RENNES

Par décision des associés du 23/01/2020, il a été décidé de transformer la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Les autres caractéristiques de la Société demeurent inchangées. Gérance : M. Frédéric AUBREE demeurant 74 la Ruais 35480 GUIPRY-MESSAC. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.

207J01227

CEP TRAMONTANE 1

Société par actions simplifiée
au capital de 3.559.700 euros
Siège social : 127 rue Amelot, 75011 Paris
533 117 453 RCS Paris

Par décisions de l'Associé Unique en date du 23 décembre 2019, il a été décidé (i) de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Ernst & Young et Autres, 1-2 place des Saisons, Paris-la-Défense 1, 92400 Courbevoie, 438 476 913 RCS Nanterre, en remplacement du cabinet Deloitte & Associés, démissionnaire, et (ii) de transférer le siège social du 127 rue Amelot, 75011 Paris, au 5 rue Jean Macé, Chez Falck Energies Renouvelables, 35700 Rennes, à compter du 1er janvier 2020, et de modifier l'Article 4 des statuts en conséquence.
Président : M. Bertrand Le Mouellic, 16 rue Marcel Planiol, 35000 Rennes.
La Société, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 117 453 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Rennes.

207J01245

PARC EOLIEN DE MAZERAY ET DE BIGNAY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.321.750 euros
Siège social : 127 rue Amelot, 75011 Paris
487 575 144 RCS Paris

Par décisions de l'Associé Unique en date du 23 décembre 2019, il a été décidé (i) de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Ernst & Young et Autres, 1-2 place des Saisons, Paris-la-Défense 1, 92400 Courbevoie, 438 476 913 RCS Nanterre, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Auditex, 1-2 place des Saisons, Paris-la-Défense 1, 92400 Courbevoie, 377 652 938 RCS Nanterre, en remplacement respectivement du cabinet Deloitte & Associés et du cabinet BEAS, démissionnaires, et (ii) de transférer le siège social du 127 rue Amelot, 75011 Paris, au 5 rue Jean Macé, Chez Falck Energies Renouvelables, 35700 Rennes, à compter du 1er janvier 2020, et de modifier l'Article 4 des statuts en conséquence.
Président : M. Bertrand Le Mouellic, 16 rue Marcel Planiol, 35000 Rennes.
La Société, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 487 575 144 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Rennes.

207J01242

JURIS Domus
Société d'Avocats
Mètropolis II 14 c, rue du Pâtis Tatelin
CS 60820 - 35708 RENNES CEDEX 7
Tél : 02 99 87 26 26
http://www.jurisdomus.com/

HFG

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 20.860 Euros
Siège social : La Pommeraie
35750 IFFENDIC
504 158 510 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'un acte en date du 6 novembre 2019, l'associé unique a :
- décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du 6 novembre 2019. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
• Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20.860,00 euros. Il est divisé en 2.086 parts sociales, de 10,00 euros chacune.
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 20.860,00 euros. Il est divisé en 2.086 actions, de 10,00 euros chacune entièrement libérées.
Forme
• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
• Anciennes mentions : Gérance : Monsieur Franck GIBIER, demeurant La Pommeraie – 35750 IFFENDIC
• Nouvelles mentions : Président : Monsieur Franck GIBIER, demeurant 4 La Pommeraie – 35750 IFFENDIC,
- décidé d'étendre l'objet social à l'exercice de tout mandat social à compter du 6 novembre 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts qui est désormais rédigé ainsi qu'il suit : « La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : toutes activités de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc....) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ; l'exercice de tout mandat social ; toutes activités de prestations de services en matière d'assistance et de conseil au profit de toutes entreprises ; l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés ; la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires et susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement.
- pris acte de la nouvelle numérotation de l'adresse du siège social, désormais fixé au 4 La Pommeraie – 35750 IFFENDIC. Mentions complémentaires. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément La transmission des actions appartenant à l'associé unique s'effectue librement. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis

207J01150

KERSIG

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : 16 Esplanade du Champ de Mars – LE SEIZE
35000 Rennes
797 671 807 R.C.S. RENNES

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés a constaté à compter du même jour, les démissions de :
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la SARL GESTION-FINANCE-CONSEIL, ayant son siège à LISIEUX (14100), 4 Bd Pasteur Lisieux.
Pour avis, le Président.

207J01122

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CAP SOLAR 76 Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 10 000 € (capital variable). Siège social : ZAC de CAP MALO - Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE 848 273 314 RCS RENNES. Suivant décisions de l'associée unique en date du 20 décembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 215 rue Samuel MORSE à (34000) MONTPELLIER à compter du 1er janvier 2020. L'article 3 "Siège social" des statuts sociaux a été modifié. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MONTPELLIER désormais compétent à son égard. Pour avis - Le Président

20100343

CAP SOLAR 78 Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 10 000 € (capital variable) Siège social : ZAC de CAP MALO - Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE 848 951 307 RCS RENNES. Suivant décisions de l'associée unique en date du 20 décembre 2019 il a été décidé de transférer le siège social au 215 rue Samuel MORSE à (34000) MONTPELLIER à compter du 1er janvier 2020. L'article 3 "Siège social" des statuts sociaux a été modifié corrélativement. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MONTPELLIER désormais compétent à son égard. Pour avis - Le Président.

20100345

CAP SOLAR 85 Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 10 000 € (capital variable). Siège social : ZAC de CAP MALO - Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE 851 925 222 RCS RENNES. Suivant décisions de l'associée unique en date du 20 décembre 2019 il a été décidé de transférer le siège social au 215 rue Samuel MORSE à (34000) MONTPELLIER à compter du 1er janvier 2020. L'article 3 "Siège social" des statuts sociaux a été modifié corrélativement. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MONTPELLIER désormais compétent à son égard. Pour avis - Le Président

20100344

MODIFICATIONS

HKQ
SARL
au capital de 18 000€
Siège : 11 BOULEVARD DE LA TOUR D AUVERGNE
35000 RENNES
840 434 203 RCS de RENNES

Par décision de l'AGO du 01/10/2019, il a été décidé de:
- nommer Gérant M. OUDICH Abd es samad 33 bis ruee de la gougeonnais 35780 LA RICHARDAIS.
Mention au RCS de RENNES

207J01019

B.3.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 euros
Siège social : 17 rue des Vaux Parés
35510 CESSON-SEVIGNE
751 189 564 RCS RENNES

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 février 2020, il a été décidé d'étendre, à compter de cette date, l'objet social à l'activité suivante : « la gestion de ces participations et notamment l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique »
En conséquence, l'article 3 « Objet » des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
- l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés,entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, et la réalisation de toutes opérations d'administration et disposition de ses actifs, par tous moyens et notamment achat, vente, échange, portage, apport, fusion, scission,
- les prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations, en ce y compris la constitution de toutes sûretés et garanties et, en règle générale, toutes activités entrant dans le cadre d'une société de portefeuille,
- et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Nouvelle mention :
- l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés,entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, et la réalisation de toutes opérations d'administration et disposition de ses actifs, par tous moyens et notamment achat,vente, échange, portage, apport, fusion, scission,
- les prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations, en ce y compris la constitution de toutes sûretés et garanties et, en règle générale, toutes activités entrant dans le cadre d'une société de portefeuille,
- la gestion de ces participations et notamment l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique,
- et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Mention sera faite au RCS de Rennes,

207J01024

LE CLOS DU MEUNIER
SARL à capital variable au capital de 43.300 €
Siège social :
MOULIN DES CHATEAUX, 35420 Mellé
449 757 418 RCS de Rennes

L'AGE du 20/01/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 25 RUE CHATEAUBRIAND, 35300 Fougères, à compter du 20/01/2020,
- Modifier la dénomination de la société qui devient : ALTIORE
- Modifier l'objet de la société qui devient : SUPPORTS JURIDIQUES DE GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER
- Augmenter le capital social pour le passer de 43.300 € à 50.000 €
Mention au RCS de Rennes

207J01074

COUVERTURE JUSTAL-GICQUEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Les Loumettes
35550 LOHEAC
353 923 030 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Arnaud GICQUEL de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre minuit et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.L'article 12-3 des statuts a été modifié en conséquence et la mention concernant le nom des gérants a été supprimée. Pour avis. La Gérance

207J01025

SARL RESTAURANT L'OUVREE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.775 euros
Siège social : 18 Place des Lices
35000 RENNES
309 645 729 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique du 01/02/2020 a été constatée la démission de Anne LE JEUNE et Jacques FABY sis 4, rue Saint Melaine 35000 RENNES de leurs fonctions de cogérants au 01/02/2020 inclus. Soulafong NGUYEN sis 15 Allée de Hoëdic 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE a été nommé gérant sans limitation de durée au 01/02/2020. L'objet social a été étendu à l'activité de débit de boissons au 01/02/2020. Les articles 2, 6, 7 et 9 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

207J01046

KER HOTEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : 52 avenue du Canada
35200 RENNES
RCS RENNES 504 667 221

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associée unique, par décisions en date du 3 février 2020, a décidé :
1. De modifier l'objet social, comme suit :
«Article 2 – OBJET SOCIAL
« La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
- L'activité dite de holding consistant en l'acquisition et la cession par voie d'apport, achat, souscription, échange ou autrement, la détention, la propriété, la gestion de tous titres de participation dans toute société ayant pour activité :
L'exploitation directe, par prise à bail ou par location-gérance, de fonds de commerce d'hôtellerie, d'hébergement et de restauration,
L'exploitation directe, par prise à bail ou par location-gérance de tous établissements de tourisme ou de loisirs,
L'achat (éventuellement par voie de crédit-bail immobilier), la location ou la prise à bail à loyer de tous immeubles nécessaires aux activités ci-dessus,
- Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement ou l'extension des affaires de la Société en France ou à l'étranger. »
De modifier corrélativement, l'article 2 des statuts « Objet Social ».
2. De modifier la dénomination sociale de la société qui devient LE DUFF HOTELLERIE, avec effet à compter du 3 février 2020 et, corrélativement, l'article 3 des statuts « Dénomination ».
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis
Le Président.

207J01065

FIDAL,
SOCIETE D'AVOCATS - 22190 PLERIN

FONDERIES ET ATELIERS DE L'OUEST, SOCIETE NOUVELLE
En abrégé « F.A.O. S.N. »
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 5, rue Jean-Marie Texier
ZI de la FREMINIERE - 35500 VITRE
751 871 906 RCS RENNES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes des décisions des associés en date du 6 février 2020, la société « EMI-SOCLE », dont le siège est situé 35 Rue Notre Dame – 35500 VITRE (nouvelle mention) a été nommée en qualité de président en remplacement de la société « VRAC PLUS », dont le siège est situé ZA des Quatre Voies – 22170 PLELO (ancienne mention).
Pour Avis,

207J01047

JETS BOATS
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 3 000 €
Siège social : 23,A rue Mandon
35890 LAILLE
RCS RENNES 850 428 871

TRANSFERT DU SIEGE - EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes de décisions en date du 21 janvier 2020, l'associé unique de la société à responsabilité limitée JETS BOATS a décidé de transférer le siège social du 23 A, rue Mandon 35890 LAILLE au 3 rue Beaumanoir 35190 TINTENIAC, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. De plus cette assemblée a décidé d'étendre l'objet social de la société à l'achat et le négoce de véhicules à moteurs et notamment de scooters de mers et de tous types de bateaux ainsi que de moteurs hors-bord et modifier l'article 2 des statuts.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

207J01086

PIGEON INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 16, rue de la Vallée - 35220 SAINT DIDIER
348 395 674 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31 décembre 2019, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Louis PIGEON, demeurant 16, rue de la Vallée - 35220 SAINT DIDIER en remplacement de Madame Ghislaine PIGEON, née CORNU, démissionnaire, à compter du 1er janvier 2020.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

207J01066

PIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 2, Place du Calvaire
35000 RENNES
514 937 374 RCS RENNES

Par décisions du 20/01/2020 l'associée unique a constaté la démission de Loïc PRABEL sis 43, rue du Temple du Blosne 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE de ses fonctions de cogérant à compter du 20/01/2020. RCS RENNES. Pour avis.

207J01083

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

SCI B.A.R.
Société Civile Immobilière
au capital social de 1 524,49 €
Ancien siège social : 3 Chemin Pierre Abélard à (35740) PACE
Nouveau siège social :
10 Avenue 14eme Avenue à (60260) LAMORLAYE
RCS RENNES 380 179 424

TRANSFERT DU SIEGE CHANGEMENT DE GERANT

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 décembre 2019 a décidé de transférer le siège social de la société jusqu'alors situé 3 Chemin Pierre Abélard à (35740) PACE au 10 Avenue 14eme Avenue à (60260) LAMORLAYE, avec effet au même jour.
La même Assemblée a constaté la démission de Monsieur Jean-Noël LE FRECHE de ses fonctions de gérant à compter du 17 décembre 2019 et a désigné en remplacement Monsieur Sébastien HENRIQUET, né le 25 août 1975 à Rouen (76), de nationalité française, demeurant 10 Avenue 14eme Avenue à (60260) LAMORLAYE pour une durée indéterminée à compter du même jour.
L'article 4 « Siège social » a été modifié en conséquence.
Les dépôts légaux seront effectués aux Greffes des Tribunaux de Commerce de RENNES et COMPIEGNE.
La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE.
Pour avis
La Gérance

207J01037

LES DEUX M
Société en nom collectif
au capital de 140 000 euros
Siège social : 3, rue de la Mare Pavée
35235 THORIGNE FOUILLARD
502 493 711 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/09/2019, il a été décidé la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale, la durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social a été réduit de de 140 000 euros à 110 000 euros par rachat et annulation de 30 parts sociales ; Son siège social a été transféré du 3, Rue de la Mare Pavée, 35235 THORIGNE-FOUILLARD au 5, Rue du Bignon, 35137 PLEUMELEUC ; L'objet social a été modifié comme suit : « L'acquisition, la vente, la propriété, la construction, l'administration et la gestion par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ». Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales. Agrément : Les cessions de parts sociales, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SCI, la Société est gérée par Monsieur Maurice EVEILLARD, demeurant 5, Rue du Bignon, 35137 PLEUMELEUC. Pour avis.
Le Gérant

207J01101

PONCAGE MADELINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 bis rue Pierre et Marie Curie
ZA de Plagué La Haie Robert - 35500 VITRE
812 991 917 RCS RENNES

Par AGM du 17/06/2019 il a été pris acte : De la nomination de Monsieur Pierre-Baptiste DENIAU, 78 bis rue André Louérat, 44210 PORNIC, en qualité de cogérant à compter du 17/06/2019 pour une durée illimitée. Mention en sera faite au RCS RENNES. Pour avis

207J01105

MODIFICATIONS

JLSHOP
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 rue Laënnec
35430 SAINT JOUAN DES GUERETS
RCS SAINT MALO B 479 446 916

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2019, il résulte que :
- la collectivité des associés réunis a pris acte de la démission de Madame Cécile BAZIN demeurant au 3 rue laënnec 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS, avec effet au 31 décembre 2019.
- la collectivité des associés réunis a nommé en qualité de Gérant avec effet au 31 décembre 2019 :- Monsieur Eric BADUEL, demeurant au 3 rue laënnec 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS. RCS : SAINT MALO. Pour avis,

207J01112

KERSIG
S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social :16 Esplanade du Champ de Mars – LE SEIZE
35000 Rennes
797 671 807 R.C.S. RENNES

MODIFICATIONS
Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés à nommer à compter du même jour :
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire, FIGESCO AUDIT, SARL au capital de 500 000 €, ayant son siège social à YVETOT CEDEX (76192), 8 avenue Maréchal Foch – BP 48.
Pour avis, le Président.

207J01123

SARL SPRING DESIGN D'INTERIEUR société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 5 000 € Siège social : 25 bis rue Waldeck Rousseau, 35700 Rennes 799 756 739 RCS de Rennes. En date du 20/01/2020, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient **SPRING ARCHITECTURE D'INTERIEUR** et de transférer le siège social de la société à Le Lavoir - 26 rue de Léon 35000 Rennes, à compter du 20/01/2020. Pour avis la gérance.

207J01118

SELARL BLIN CROUAN
9 rue des Gabelous
35480 GUIPRY-MESSAC
02.99.34.63.74
notaires-guipry-messac.fr

SAS DES TROIS CROIX
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000,00 Euros
Siège social : 96 bis avenue de la Gare
35480 GUIPRY-MESSAC
RCS 842 014 425 RENNES

CHANGEMENT DE PRESIDENCE ET DE SIEGE SOCIAL
Aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent BLIN, le 31 décembre 2019 il a été décidé de nommer :
- en qualité de président M. Joris BOISSEL, demeurant à FOUGERES (35300), 65 boulevard Jacques Faucheux, en remplacement de M. Alain BENOÎT, démissionnaire, à compter du 31/12/19.
- en qualité de directeur-général, M. Anthony COGNARD demeurant à VAL-COUESNON (35560), lieu-dit Bellevue - La Fontenelle, à compter du 31/12/19.
Il a également été décidé le changement de siège social : Lieu Dit Bellevue - La Fontenelle - 35560 Val Couesnon, en remplacement de l'ancien siège social situé à GUIPRY-MESSAC (35480), 96 bis avenue de la Gare,
Les articles 4 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

207J01092

G.A.E.C MEBESNARD
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Société Civile
au capital social variable de 7500€
Siège social «2, Mebesnard» 35133 JAVENE
R.C.S. RENNES 493 369 797

AVIS DE TRANSFORMATION
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 6 février 2020, il a été arrêté ce qui suit :A compter du 1er janvier 2020, le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu MEBESNARD le 9 avril 2015, sous le numéro 35-3477, est transformé en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée EARL MEBESNARD, société civile régie par la Loi n° 85-697 du 11/07/1985. Le siège social est "2, Mébesnard" 35133 JAVENE. Objet : Mise en valeur d'une exploitation agricole, ainsi que toutes les activités connexes ou similaires. Durée : 50 ans. Capital social : 7500 €. Gérance: Monsieur JARDIN Yannick, demeurant « 5, l'épinay », commune de BILLE (35133) est désigné gérant pour une durée indéterminée. Le dépôt des pièces sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

207J01120

Notaires
Maître Nicolas MEVEL
Notaire
2, Rue de la Goulgatière
35220 CHATEAUBOURG

NOCELEM
SARL au capital de 5000€
"La Beaudonnière"
35530 SERVON SUR VILAINE
RCS RENNES 751 493 800

REDUCTION DE CAPITAL REVOCATION DE GERANT
Suivant acte reçu par Me MEVEL Notaire à CHATEAUBOURG, le 13/11/2019 enregistré au SIE RENNES EST le 17/12/2019 3504P61 2019N04755, il a été constaté l'opération de réduction de capital par rachat et annulation des parts détenues par Arnaud LE MANAC'H, le capital social de 5000€ a été réduit à 2500€. Les articles 6-7-8 ont été modifiés en conséquence. Aux termes d'un PV d'AG en date du 11/02/2020 il a été mis fin au mandat de gérance de Mr Arnaud LE MANAC'H, Mme FOURNEL devient unique gérant/associé de la société. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

207J01167

MAGS LES AVOCATS

THE-SERVICE-NETWORK
SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 15 rue du Professeur Jean Pecker
Rennes School of Business Campus
35000 RENNES
830 922 258 RCS RENNES

L'AGE du 18/12/2019 a décidé :
- de nommer en qualité de directeur général M. Quentin CHASSINE, demeurant 58 avenue Jean Jaurès - 91430 IGNY,
- de transférer le siège social au 2 rue de la Mabilais - 35000 RENNES, à compter du 18/12/2019,
- d'insérer une clause de variabilité du capital social. Le montant du capital social minimum est de 19 000 €.
Mention au RCS de RENNES

207J01151

ROUF
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 rue broussais
35400 SAINT MALO
RCS SAINT MALO B 352 824 270

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2019, il résulte que :
- la collectivité des associés réunis a pris acte de la démission de Madame Cécile BAZINdemeurant au 3 rue laënnec 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS, avec effet au 31 décembre 2019. RCS : SAINT MALO. Pour avis,

207J01113

CERFRANCE BROCÉLIANDE

MODIFICATIONS STATUTAIRES
SCEA DES VENTS Siège social : " La Colfordière" 35133 LA SELLE EN LUITRE au capital social de 7 500 €. 448 049 890 RCS RENNES. Selon décisions collectives des associés, en date du 30/09/2019, les associés ont approuvé à l'unanimité : - La nomination de Monsieur Louis-Etienne CHOPIN, demeurant à " Cours Coquets " 35133 LA SELLE EN LUITRE en tant que cogérant de la société, à compter du 1er octobre 2019. Pour insertion, le gérant,

207J01147

lexenot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI F-Y-QUENTIN
SCI au capital de 1 000 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
810 247 684 RCS RENNES

Le 20/12/2019 les associés ont nommé Gérant M. Quentin GROSDOIGT, demeurant Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY, en remplacement de M. Yvan MORTIER.

207J01199

ALINÉA CONSEIL
CABINET D'AVOCATS

METIERS DU BOIS REUNIS - MBR
SA Coopérative Artisanale à capital variable
Siège social : SAINT-DIDIER (35220)
7 Route de l'Artipôle - ZA du Tronchet
481 220 309 RCS RENNES

Réunie le 17/01/2020, l'AG a décidé de nommer en qualité de nouveaux Administrateurs, en remplacement respectivement de la SARL CORNEE ALAIN et de M. Jean-Michel ROULIN :
- La SARL GADBOIS JEROME - Siège social : SAINT-DIDIER (35220) – Route Artipôle – ZA du Tronchet - 453 270 399 RCS RENNES - représentée par M. Jérôme GADBOIS, gérant,
- La SARL GAUDIN-PRESCHOUX - Siège social : SAINT JOUAN DES GUERETS (35430) – La Chapelle de La Lande - 524 812 559 RCS SAINT MALO -représentée par M. Jérémy PRESCHOUX, cogérant.
Pour avis

207J01148

lexenot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI F-Y-MARGAUX
SCI au capital de 1 000 €
Les Grandes Ferrières 35620 TEILLAY
810 248 823 RCS RENNES

Le 20/12/2019 les associés ont pris acte de la fin du mandat de Co-gérant de M. Yvan MORTIER.

207J01200

GEPETTO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 36-38 rue Saint-Georges
35000 RENNES
801 118 324 RCS RENNES

Le 10/02/2020, l'AGO a constaté la démission de Erwan LEGEAY sis 5 rue René Guy Cadou 35170 BRUZ de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2019. RCS RENNES. Pour avis.

207J01168

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

MAINTENANCE ET MODIFICATION DE MOULES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 64 000 Euros
Siège social : SAINTE MARIE (Ille et Vilaine)
ZA Les Landes de Saint Jean
RCS RENNES 401 350 921

AVIS DE TRANSFORMATION
L'assemblée générale en date du 18 décembre 2019 a décidé la transformation de la société à responsabilité, en société par actions simplifiée, à compter du même jour. Anciennes mentions : Forme : SARL ; Gérant : M. Pascal BOUGOUIN ; Nouvelles mentions : Forme : SAS ; Président : M. Pascal BOUGOUIN demeurant à SAINTE MARIE (35600) — 3 La Grande Balue ; Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de participer aux délibérations. Clause restreignant la transmission des actions : clause d'agrément des cessions d'actions par les associés. Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. Les mentions antérieures propres aux sociétés à responsabilité limitée sont purement et simplement supprimées. Pour avis

207J01220

Par décision du 11 février 2020, le Conseil de Surveillance de la société **SODI-FRANCE**, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 870 000 € - Parc d'Activités La Bretèche – 35760 SAINT-GREGOIRE (383 139 102 RCS RENNES) a pris acte de la désignation de M. Antony LEMARCHAND (7 B, boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES) en qualité de représentant permanent de la société UNEXO, membre du Conseil de Surveillance, et du changement de dénomination sociale de la société ARKEA CAPITAL GESTION, membre du Conseil de Surveillance, devenue ARKEA CAPITAL. Pour avis.

207J01162

PARC EOLIEN DES COUDRAYS
Société par actions simplifiée
au capital de 868.000 euros
Siège social : 127 rue Amelot, 75011 Paris
487 575 045 RCS Paris

Par décisions de l'Associé Unique en date du 23 décembre 2019, il a été décidé (i) de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Ernst & Young et Autres, 1-2 place des Saisons, Paris-la-Défense 1, 92400 Courbevoie, 438 476 913 RCS Nanterre, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Auditex, 1-2 place des Saisons, Paris-la-Défense 1, 92400 Courbevoie, 377 652 938 RCS Nanterre, en remplacement respectivement du cabinet Deloitte & Associés et du cabinet BEAS, démissionnaires, et (ii) de transférer le siège social du 127 rue Amelot, 75011 Paris, au 5 rue Jean Macé, Chez Falck Energies Renouvelables, 35700 Rennes, à compter du 1er janvier 2020, et de modifier l'Article 4 des statuts en conséquence.
Président : M. Bertrand Le Mouellic, 16 rue Marcel Planiol, 35000 Rennes.
La Société, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 487 575 045 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Rennes.

207J01243

SCI AK WAINE IMMO
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 35 rue Paul Bert
35000 RENNES
RCS RENNES 811 514 868

DEMISSION DE CO-GERANT
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 février 2020, la collectivité des associés a constaté la démission de :
- Madame Estelle CHANTREL, épouse KALALOU, demeurant 35 rue Paul Bert à 35000 RENNES de ses fonctions de CO-GERANTE de la société .
LA GERANCE

207J01223

MODIFICATIONS

AGENCE COUASNON
Société à responsabilité limitée au capital de 45.000 €
Siège social : 1, rue Joseph Sauveur - 35000 RENNES
444 723 969 R.C.S. RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Suivant décision de l'associé unique en date du 2 janvier 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 9, rue Louis Kerautret Botmel - 35000 RENNES à compter du 2 janvier 2020.
L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
207J01067

EDEIS PORTS SAINT-MALO CANCALE
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 150.000 €
Siège social : 2 Allée Ephyra
35400 SAINT-MALO
879 049 039 R.C.S. Saint Malo

Suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Gare maritime de la Bourse 35400 SAINT-MALO. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Malo. Le représentant légal.
207J01029

CREAM
Société par actions simplifiée unipersonelle au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Rue de Montfort 35000 RENNES
799 112 339 RCS Rennes

TRANSFERT DU SIEGE
Suivant décision de l'associé unique en date du 4 février 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 1 Rue de Montfort 35000 RENNES au 59 Rue Alain Colas 35520 LA MEZIERE à compter du 4 février 2020.
L'article 3 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Rennes.
Pour avis.
207J01070

AGC BATIMENT
S.A.R.L ass Unique au capital de 500€
Siège social : 3 Sq des Grissons 35200 Rennes
RCS Rennes 844432047

L'AGE du 02.12.2019 à 9h à décider de transféré le siège social au 221 rue Lafayette 75010 Paris. Radiation au RCS de Rennes. Immatriculation RCS de Paris
207J01043

SELARL CABINET MILIN
AVOCAT AU BARREAU DE VANNES
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIETES
62 RUE VICTOR BASCH
56000 VANNES
Tel : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

OFFICE MAP
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 B rue du Pâtis Tatelin
ZAC Saint Sulpice - 35000 RENNES
812 732 873 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2019, l'associé unique a décidé à compter rétroactivement du 15 octobre 2019, de transférer le siège social du 12 B rue du Pâtis Tatelin - ZAC Saint Sulpice, 35000 RENNES au 23 Boulevard de la Duchesse Anne à RENNES (35700), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance
207J01060

TART'IN & CHOCOLAT
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 7, Clos des Haies
35760 MONTGERMONT
Nouveau siège social : 7, rue de Vaunoise
35137 BEDEE
512 307 117 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique en date du 01/10/2019, le siège social a été transféré du 7, Clos des Haies – 35760 MONTGERMONT au 7, rue des Vaunoise – 35137 BEDEE, à compter de cette même date. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.
207J01044

VOL-V BIOMASSE SERVICES - SARL au capital de 20.000 Euros Siège : 1350 Avenue Albert EINSTEIN, PAT BAT 2 – 34000 MONTPELLIER 822 351 094 RCS MONTPELLIER. Par AGE du 07/01/2020, il résulte que : - le siège a été transféré à 10 Boulevard de la Robiquette – 35760 SAINT-GREGOIRE, à compter du 07/01/2020, et la dénomination soit changé pour : « **ENGIE Bioz Services** » à compter du 07/01/2020. Dépôt au RCS : MONTPELLIER. Les gérants de la société sont : LEBLANC Yoann. Adresse : 384 ROUTE DES Plaines – 76690 YQUEBEUF et LEFORT Clotaire, 10 rue Croix Pontmain – 35220 CHATEAUBOURG. Nouvelle immatriculation au RCS de RENNES
207J01218

C-G PATRIMOINE
SCI au capital de 200 €
Siège social : 7 Résidence du Clos Livet
53470 MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE
RCS LAVAL 521 358 945

Aux termes d'une décision des associés du 8 février 2020, le siège social a été transféré à VITRÉ (35500), 12 B rue du Docteur Desportes. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Gérant : Monsieur Olivier GUICHARD, demeurant à VITRÉ (35500), 12 B rue du Docteur Desportes. Objet : l'acquisition et la gestion de tous biens immobiliers. Durée : 99 ans. La société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES.
20100347

SARL STRM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Lieu-dit la chederie
35450 MECE
824 427 967 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2020 a décidé de transférer le siège social de Lieu-dit la chederie (35450) MECE à 3 rue des artisans (35130) RANNEE à compter du 17 janvier 2020. Mention sera faite au RCS de RENNES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Les gérants sont Monsieur Pierre PICHETA et Monsieur Ely SURAIS. Pour avis, la gérance
207J01164

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CINE VAUBAN
Société par Actions Simplifiée au capital social de 100.000 €
Ancien siège social : 10 Boulevard de la Tour d'Auvergne à (35400) SAINT-MALO
Nouveau siège social : 45 rue de la Croix Désilles à (35400) SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO 838 697 449

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Le Président, aux termes d'un procès-verbal en date du 24 janvier 2020, a décidé de transférer le siège social du « 10 Boulevard de la Tour d'Auvergne à (35400) SAINT-MALO » au « 45 rue de la Croix Désilles à (35400) SAINT-MALO », avec effet au 25 janvier 2020 et a modifié en conséquence l'article 5 des statuts sociaux.
Pour avis
Le Président
207J01204

LIMNOLOGIE
SARL au capital de 60.000 €
Siège social : 16 rue Paul Langevin
35200 Rennes
528 295 157 RCS de Rennes

L'AGE du 30/01/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 19 rue Leguen de Kérangal, 35200 Rennes, à compter du 01/02/2020. Mention au RCS de Rennes
207J01133

SCI PEN MEN
Société Civile Immobilière
au capital de 510 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
453 005 670 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
L'associé unique a décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01235

SCI URBAIN LEVERRIER
Société Civile Immobilière
au capital de 46 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
441 123 148BRCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Les associés ont décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01236

SAS ELIBAT
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
799 330 733 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Les associés ont décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01237

SARL AXE IMMO
Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
au capital de 1000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
818 408 817 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
L'associé unique a décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01238

SCI PARCO
Société Civile Immobilière
au capital de 20 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
510 196 710 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Les associés ont décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01234

AXE DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
au capital de 308 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
489 215 145 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
L'associé unique a décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant
207J01232

DEC
www.cabinet-desprez.com
Tél : 04 42 27 59 00 Fax : 04 42 93 33 98
Espace Beauvalle Bt A, 2 rue Mahatma Gandhi
13090 AIX EN PROVENCE

ARZH
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 2 rue Mahatma Gandhi,
Espace Beauvalle - Bât A,
13090 Aix-en-Provence
849 856 448 RCS d' Aix-en-Provence

L'AGE du 06/02/2020 a décidé de transférer le siège social de la société La ferme "La Métairie de la Grande Vallée", 35120 Baguer-Pican, à compter du 06/02/2020. Gérant : M. DESPREZ Arthur, demeurant 4456 Quartier de Fontbelle, 13650 Meyrargues Radiation au RCS d' Aix-en-Provence et réimmatriculation au RCS de Saint-Malo
207J01076

SCI WISOLA
Société Civile Immobilière
au capital de 1.524.49 €uros
Siège social : 23-31-33 Avenue Victoria
06110 LE CANNET
RCS CANNES : 389 196 353

TRANSFERT DU SIEGE
L'assemblée générale du 15 octobre 2019 prend acte du changement d'adresse de la société : « 9 rue de la Tour du Bonheur 35400 SAINT MALO», et de la modification de l'article 4 des statuts. Objet : location de tous biens immobiliers. Durée : 99 ans. Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO. Pour avis, le gérant.
207J01116

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
Dénomination : **JM2E**.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 48 Rue D'IFFENDIC, 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE.
539968057 RCS TC de Rennes.
Aux termes de l'AGE en date du 15 décembre 2019, le gérant a décidé, à compter du 15 décembre 2019, de transférer le siège social à RUE DES FONTENELLES ZA DE LA GAUTRAIS, 35360 Montauban de bretagne.
L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera portée au RCS de TC de Rennes.
207J01192

KL AND CO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue Tréhu de Monthierry
35133 JAVENE
792 147 340 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 05/12/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 Rue Tréhu de Monthierry, 35133 JAVENE au 1 Ter boulevard Jean Jaurès 35300 FOUGERES à compter du 28/12/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis. La Gérance
207J01104

A.J.E.
Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 7 Allée du Commandant Charcot
35160 MONTFORT SUR MEU
431 490 077 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
Aux termes d'une délibération en date du 23.01.2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 Allée du Commandant Charcot, 35160 MONTFORT SUR MEU au 5 rue Alexandre Jenvret - 44170 NOZAY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis, La Gérance
207J01108

MODIFICATIONS

SCI PORZO
Société Civile Immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue des Eglantiers
35170 BRUZ
518 433 743 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Les associés ont décidé en date du 12 février 2020 de transférer son siège social au 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ. Modification des statuts en conséquence. Le gérant

207J01233

LA GRANDE PLAGE, SCI au capital de 100 € Siège social: 3, La Prégaudais 35320 CREVIN 811 451 798 RCS Rennes Le 03/01/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social au 4 Allée de Navarre 35200 Rennes. Mention au RCS de Rennes

207J00250

TINVEST SASU au capital de 100 €. Siège social 10 LE CLOS DU MOULINET, 35800 Saint-Lunaire. 842 498 743 RCS de Saint-Malo. L'AGE du 03/01/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 7 Rue des Halles, 75001 Paris, à compter du 03/01/2020. Radiation au RCS de Saint-Malo et réimmatriculation au RCS de Paris

207J00103

BEDEL DEPANNAGE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 euros
Ancien siège social :
2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE
Nouveau siège social :
14, rue de Fougères – 35340 LIFFRE
833 665 995 RCS RENNES

Par décisions du 30/01/2020, il a été décidé de transférer le siège social du 2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE au 14, rue de Fougères – 35340 LIFFRE à compter du 30/01/2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance.

207J01187

DISSOLUTIONS

DRONE SERVICES SAS
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue de la Tiolais
35133 JAVENE
Siège de liquidation : 14 rue de la Tiolais
35133 JAVENE
849 666 292 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/01/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Fabien LEGEAI, demeurant 14 rue de la Tiolais 35133 JAVENE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14 rue de la Tiolais 35133 JAVENE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

207J01212

WOK NANTES
Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 20.000 euros
Siège social : 2 avenue Jean Janvier
35000 RENNES
Siège de liquidation : 2 avenue Jean Janvier
35000 RENNES
790 652 671 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 30/10/2019, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/11/2019 et sa mise en liquidation ; Anne-Sophie STURM sis 34 bis, Rue Paul LANGEVIN 35200 RENNES a été nommée comme Liquidateur à compter du 01/11/2019 inclusivement, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 avenue Jean JANVIER 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

207J01244

J.AN
Société civile immobilière
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 3 allée de Vendée
35135 CHANTEPIE
483 465 308 RCS RENNES

Par décision du 31/10/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/11/2019 et sa mise en liquidation ; Nicolas STURM demeurant 5 rue Alphonse GUERIN – 35000 RENNES a été nommé comme Liquidateur à compter du 01/11/2019, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Alphonse GUERIN – 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

207J01248

COMQUEST GRAND OUEST
SARL au capital de 10000 €
Siège social :
15 rue hippolyte Réhault, 35300 Fougères
750 445 124 RCS de Rennes

L'AGE du 1er février 2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er février 2020, nommé en qualité de liquidateur M. BERTEL GUILLAUME, demeurant 72 route Beauvais, 35500 Vitré, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Rennes

207J00656

SUCCESS DEVELOPMENT Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 2 000 euros. Siège social : 14 Le Tertre 35137 LA NOUAYE. RCS RENNES 751 762 808. Par décision du 31/03/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Liquidateur : M. Frédéric GOUPIL 16 boulevard Villebois Mareuil 35000 RENNES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Siège de liquidation : domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. RCS RENNES. Pour avis, le liquidateur.

207J01106

LE MOT JUSTE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : La Porte
35490 Sens de Bretagne
Siège de liquidation : La Porte
35490 SENS DE BRETAGNE
500.846.910 RCS Rennes

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Keith ALLEN, demeurant La Porte 35490 Sens de Bretagne, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé La Porte 35490 SENS DE BRETAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur

207J01090

SOCIETE CIVILE BONNAFOUX-GENDRY
Société civile en liquidation
au capital de 27.000 euros
Siège social : 19, Rue Maurice Genevoix
35500 VITRE
RCS RENNES 777 789 421

DISSOLUTION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.
Les fonctions de la gérance ont pris fin à cette date. Monsieur Pierre Gendry demeurant à ARZON (56640) 3 Impasse Bilgroix, a été nommé en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à VITRE (35500) 19 rue Maurice Genevoix.
Le dépôt des actes sera fait auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis.

207J01049

7JOURS Les petites affiches de Bretagne

CHAQUE SEMAINE
RETROUVEZ
- L'ACTU ECO DE VOTRE REGION
- LA VIE DES SOCIETES
- LES ANNONCES LEGALES

OFFRE INTEGRALE
JOURNAL +
VERSION NUMERIQUE
59€ / AN

ABONNEZ–VOUS

Nom ou raison sociale .....
Activité .....
Adresse de livraison .....
Ville ..... Code postal .....
Tél. ..... E-mail .....
Adresse de facturation (si différente de l'adresse de livraison).....
.....

Souscrit : ☐ abonnement d'un an (journal) au prix de 52 € TTC.
☐ abonnement d'un an à la formule intégrale de 59 € TTC.
☐ demande de facture

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7JOURS, à l'adresse suivante : 7JOURS – 1 rue de la Chalotais – BP 80338 – 35103 RENNES CEDEX 3
Tel : 02 99 79 39 09 – Mail : contact@7jours.fr – www.7jours.fr

DISSOLUTIONS

BD PRET A PORTER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège : 1 rue de Fougères,
35460 MAEN ROCH
Siège de liquidation : 1 rue de Fougères,
35460 MAEN ROCH
RCS RENNES 520 339 722

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/01/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Christiane DUHAMEL, demeurant Le Haut Chemin – 35460 MAEN ROCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de Fougères, 35460 MAEN ROCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

207J01193

SCI RANCE MEDICAL

Capital social 243 918 €
10, rue de Saint MALO
35430 SAINT JOUAN DES GUERETS
RCS 419 242 763 SAINT MALO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 janvier 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Louis UNAL, demeurant 27, rue de la Passagère à SAINT MALO (35400), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 rue de Saint Malo à SAINT JOUAN DES GUERETS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

207J01072

LIQUIDATIONS

SASU STELLA -

Capital : 500 € - Siège Social : 3-rue Georges-Maillols - 35000 RENNES -
RCS RENNES 827 759 176

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant AGE du 06/02/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société à compter de la même date.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de RENNES.
Pour avis

207J01088

SCI ARPA, SOCIETE EN LIQUIDATION

30.489,70 euros
ARGENTRE DU PLESSIS (35370), 19 rue du Général Leclerc
RCS RENNES - 382 097 541

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 janvier 2020 de la société SCI ARPA.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis

207J01028

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

LE CHENE VERT

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social et de liquidation :
11 rue Ronsard - 35000 RENNES
777 751 934 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 23 janvier 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude POIRIER, demeurant 15 Chemin du Nay,35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31/12/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

207J01158

LE MOT JUSTE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
La Porte - 35490 Sens de Bretagne
Siège de liquidation :
La Porte - 35490 Sens de Bretagne
500.846.910 RCS Rennes

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30.11.2019 à La Porte - 35490 SENS DE BRETAGNE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Keith ALLEN, demeurant La Porte - 35490 SENS DE BRETAGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

207J01091

SOCIETE CIVILE BONNAFOUX-GENDRY

Société civile en liquidation
au capital de 27.000 euros
Siège social : 19, Rue Maurice Genevoix
35500 VITRE
RCS RENNES 777 789 421

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire réunie au siège social en date du 9 novembre 2019 a:
- approuvé les comptes de liquidation,
- déchargé Monsieur Pierre Gendry demeurant à ARZON (56640) 3 Impasse Bilgroix, de son mandat de liquidateur
-et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis
Le Liquidateur

207J01050

SELARL
Cabinet Alain GORRET
Avocat
Spécialiste en Droit Fiscal
Ancien élève de l'E.N.I - Espace Performance
Centre Alphasis Bat H1
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02 99 25 03 22

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GYNE-CENTRE

au capital de 1828,80 Euros
Siège social : 2, Avenue d'Irlande
35 000 RENNES
RCS RENNES D 344 88 6379

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2020, il résulte que: Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - Approuvé les comptes de liquidation ; - Donné quitus au Liquidateur " **Monsieur DEVINS Claude**, associé et cogérant de la **SCI GYNE-CENTRE**, demeurant, 4, Allée Abbée Boutier LA MEZIERE (35 520) et déchargé ce dernier de son mandat ; - Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS : RENNES.

207J01247

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCAT LUC BOURGES

Société Civile Professionnelle
au Capital de 300 000 euros
Siège social : 9 Place de Bretagne
35000 RENNES
R C S RENNES 444 413 272

CLOTURE DE LIQUIDATION SUITE A DISSOLUTION

Par délibération du 6 février 2020, l'associé unique a arrêté le compte définitif de liquidation qu'il a établi en sa qualité de liquidateur, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis.

207J01095

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

SARL CREA BAIN

Capital social : 40 000 €
Siège social : ZA de la Brosse
(35520) LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RCS de RENNES n° 418 566 766

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 décembre 2019, les Associés de la société CREA BAIN, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion et déchargé celui-ci de son mandat. La même Assemblée a, en conséquence, prononcé la clôture des opérations de liquidation, constaté que la personnalité morale de la société avait cessé d'exister ce même jour. Les comptes de clôture de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis. Monsieur Jean-Pierre HARDY. Liquidateur

207J01159

SARL SCLER-ELEC Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital social de 7 500 € Siège social : La Pelterie 35150 PIRE SUR SEICHE RCS : RENNES B 520 035 429. Suivant délibération du 15/05/2019 l'AGE, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 15/05/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de RENNES. LE LIQUIDATEUR.

207J01099

BERDER-METAIRIE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
453 090 888 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AG réunie le 27/01/2020 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la SAS IMMOBILIERE 3L, dont le siège social est situé 2, rue de la Mabilais – 35000 RENNES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2019.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

207J01137

LHERBIER AVOCAT RENNES
www.sylvie-lherbier.fr

SARL ONGLES ADDICT JANZE

SARL en liquidation au capital de 500 €
6, rue Nationale – JANZE 35150
RCS RENNES 819 201757

AVIS DE LIQUIDATION

L'AGE du 12 février 2020 a approuvé les comptes de la liquidation et donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Les comptes de la liquidation seront déposés au RCS de RENNES et la radiation demandée.
Pour avis,

207J01254

ALENCONNAISE, SCI au capital de 457 €. Siège social: 19 rue du naye 35400 Saint malo. 388139909 RCS SAINT MALO. Le 30/09/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de SAINT MALO.

207J00448

L'EURL BRAULT JEAN-PIERRE

au capital de 7622,45 euros
8 le clairay 35210 COMBOURTILLE
400 615 399 R. C. S. RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire à approuvée,le 30/09/2015,les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur, Mr Brault Jean -Pierre 8 le clairay 35210 COMBOURTILLE l'a déchargé de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 30/04/2015 mention sera faite au RC DE RENNES.

207J01145

AUTO ECOLE UNIVERSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : Centre commercial Winston Churchill - Rue de Bourgogne - 35700 RENNES
Siège de liquidation : 2, résidence la Vaunoise - 35850 ROMILLE
501 761 209 R.C.S. RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis

207J01119

REGIMES MATRIMONIAUX

Etude de Mes Matthieu LEBRANCHU et Stéphane LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888 - 35403 SAINT-MALO CEDEX
Tél. 02 99 81 60 52 - office.lebranchu@notaires.fr

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte reçu par Maître Matthieu LEBRANCHU, notaire associé à SAINT MALO, 61 rue Georges Clemenceau, le 5 Février 2020
Monsieur Pascal, Marcel, Jean-Yves TREMAUDAN et Madame Danielle, Louise, Marie MAILLARD, son épouse, demeurant à SAINT PERE (35430), 3 rue de Scissy, lieudit "La Mare"
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT MALO (35400), le 10 septembre 1988 ; non modifié depuis
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Matthieu LEBRANCHU, Notaire à St Malo.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis
Me LEBRANCHU

207J01102

Étude de Maîtres Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON et Nicolas OREAL
Notaires associés à SAINT-MALO
51 Boulevard Douville

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire à SAINT-MALO (35400), 51 Boulevard Douville, CRPCEN 35104, le 13 février 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Philippe André HAMEAU, retraité, et Madame Chantal Fernande Lucienne BARTHOLOME, retraitée, époux demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) 2 rue Saint-Vincent.
Monsieur est né à BRUAY-EN-ARTOIS (62700) le 4 septembre 1949,
Madame est née à EVERLY (77157) le 8 octobre 1946.
Mariés à la mairie de SEZANNE (51120) le 17 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de SAINT-MALO.
Pour insertion
Le notaire.

207J01249

Etude de Me Véronique FLEURY
43 rue du Port
35260 CANCALE
Tél : 02 99 89 60 34

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL MONSIEUR ET MADAME LEICHNER

M.Gérard LEICHNER, conseiller d'éducation, né à BORDEAUX (33000), le 02 février 1952 et Mme Isabelle Madeleine Marie HERVOT, fonctionnaire, son épouse, née à DOL DE BRETAGNE (35120), le 24 avril 1958, demeurant ensemble à CANCALE (35260), 2 rue Ernest Renan, mariés à la Mairie de SAINT GUINOUX (35430), le 09 juillet 1977, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, le 10 Février 2020.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Véronique FLEURY

207J01170

LOCATION GERANCE

La location-gérance que SARL MEREL TAXI, 800484222, 7 Rue Georges Maillols 35000 RENNES avait consentie à Mr Jerome Riand, 7 Coteaux de la heurteloie 35190 La Baussaine, le 02/01/2019, d'un fonds de commerce de Autorisation de stationnement taxi n°42 Rennes sis et exploité au 7 rue georges maillols 35000 RENNES a pris fin le 31/01/2020.

207J00867

Par acte SSP du 03/02/2020, **SARL MEREL TAXI**, 800484222, 7 rue Georges Maillols 35000 RENNES a donné location gérance à **ANTONIN FLEUREAU**, 5 rue du Prado 56640 ARZON, son fonds de commerce de Autorisation de Stationnement Taxi n° 42 Ville de Rennes sis et exploité au 7 rue georges Maillols 35000 RENNES. Le présent contrat est consenti pour une durée de 3 ans à compter du 03/02/2020 au 03/02/2023.

207J01136

Par acte SSP du 01/02/2020, Mme JULOU Sandrine 4 impasse de la barbote 35850 parthenay de Bretagne 35850 PARTHENAY-DE-BRETAGNE a confié en location-gérance à M. SELLAMI Aatif 23 rue commandant anjot 35700 RENNES, son fond de commerce de taxi licence 10 à Rennes sis et exploité au 23 rue commandant anjot 35700 RENNES. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 an(s) à compter du 01/02/2020 renouvelable par tacite reconduction.

207J01144

ENVOI EN POSSESSION

Etude de Mes COUBARD, & COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés
à BEDEE (Ille-et-Vilaine),
26, rue de RENNES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 mai 2019, Madame Louise Léontine **RENARD**, en son vivant Retraitée, demeurant à RENNES (35000) EHPAD Raymond THOMAS 10 avenue Winston Churchill. Née à BEDEE (35137), le 13 décembre 1925. Veuve de Monsieur Louis **VILBOUX** et non remariée. Décédée à RENNES (35000) (FRANCE), le 13 novembre 2019, à consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Catherine COUBARD - LE QUÉRE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « Laurent COUBARD, Catherine COUBARD-LE QUERE, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BEDEE, 26, rue de Rennes, le 10 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine COUBARD-LE QUERE, notaire à BEDEE (35137) 26, rue de RENNES, référence CRPCEN : 35050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal Judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition. le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis
le notaire

207J01219

DIVERS

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 04/02/2020 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme ROUX Maryse**, née le 23/09/1961 décédée le 14/01/2017 à SAINT GREGOIRE (35). Réf. 0358054524/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

20100342

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. COMMEUREUC Louis**, né le 9/05/1919, décédé le 28/01/2009 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358037469/FL.

20100329

DIVERS

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 17 juillet 2019, Madame Jeanne Marie Antoinette LEPERE, née à TREVERIEN, le 27 octobre 1937, demeurant à VITRE (35500), 2 rue Georges Aumont, veuve de Monsieur Charles Yves CROULLEBOIS, décédée à VITRE, le 13 septembre 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Régis PANSART, suivant procès-verbal en date du 14 janvier 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de RENNES, le 16 Janvier 2020.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Régis PANSART, Notaire à EVRAN (22630) 27 ter rue de l'Hôpital, Notaire chargé du règlement de la succession."

207J01077

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme VALLVE-CALBET Catherine**, née le 19/06/1951, décédée le 06/09/2017 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358037264/FL.

20100328

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 04/02/2020 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme DELISLE Monique**, née le 10/05/1929 décédée le 09/08/2017 à FOUGERES (35). Réf. 0358054548/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

20100346

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. MOREAU Erwöan**, né le 28/10/1967, décédé le 06/02/2017 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358032753/FL.

20100325

Additif à l'annonce référence ALP00039849 parue dans 7 jours, le 08/02/2020 concernant la société **ALPHA COMM'UNIC**, lire : Il a été décidé également, par la même AG, de changer l'objet social de la société qui se définit désormais comme le suivant : Achat, vente, import-export de tous produits d'épicerie, de cosmétique, d'alimentation générale, d'équipements et consommables des restaurants, d'accessoires de téléphone et toutes activités annexes. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

207J01173

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

07-02-2020 - Vendeur : SOURICE Isabelle Marie Nicole
Acheteur : LE P'TIT BOUCHON
Activité : Restaurant bar. Prix : 38.000 €. Adresse : 13bis rue Châteaubriand 35300 FOUGÈRES. Oppositions : Au fonds vendu Me Yves BLOUET, notaire à FOUGERES, 3 Bd Jean Jaurès pour la validité et pour la correspondance 13 B Rue Châteaubriand 35300 FOUGERES

29-01-2020 - Vendeur : PEROT LOIC GEORGES CHRISTIAN
Acheteur : EMERAUDE SWEET HOME
Activité : Conciergerie, services annexes à la production, d'intendance globale liée à la résidence, d'entretien intérieur et extérieur des locaux d'habitation et locaux professionnels, prestation d'aide à la location pour le compte de loueurs particuliers (accueil des locataires, achat de provisions, lavage et repassage de linge de lit et de toilette). Prix : 20.000 €. Adresse : 17 rue de la Dorade à SAINT MALO (35400). Oppositions : pour la validité au lieu d'exploitation du fonds sis 17 rue de la Dorade, 35400 SAINT-MALO et pour la correspondance au Cabinet d'avocats CARCREFF, 19 A rue de Châtillon, CS 26535, 35065 RENNES cedex.

L'AUTHENTIK

BRASSERIE - PIZZERIA

4 RUE ALPHONSE MILON 35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 68 71 15
Ouvert du lundi au vendredi, à partir de 8h ; le samedi, de 9h à 18h

---

CréaZ'IN

CUISINES PROFESSIONNELLES
CRÉATION - RÉALISATION - INSTALLATION
S.A.V 7/7 - MAINTENANCE
CUISSON - FROID - LAVERIE - BUANDERIE
02 30 30 02 60

SARL CREAZ'IN - Village des Artisans - Boulevard de l'Odet - 35740 PACÉ
Fax : 02 30 30 02 61 - contact@creazin.fr - www.creazin.fr

FD ENERGIES
ELECTRICITE | PLOMBERIE | CHAUFFAGE

Votre partenaire pour vos projets particuliers et professionnels

02 99 67 24 97
fdenergies35@gmail.com
35740 PACÉ

---

l'agencement sur-mesure pour les professionnels

menuiseriemeril.com

méril

Pat' de velours
décoration peinture et sol

Patrice Jamet
06 51 23 40 55

patrice-jamet@orange.fr
Pacé
siret : 79354375200034

Dolce

Carrelage

Carrelage Faïence | Rénovation Chape | Conseils Qualité | Mosaïque Pierres

Village des Artisans 2
ZAC Les Touches
Boulevard de l'Odet
35740 **PACÉ**
contact@dolcecarrelage.fr
02 99 65 36 44
Port. 06 62 96 38 83